
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

LE SYSTÈME SCOLAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Apprécié par l'Inspecteur de l'Académie de Paris

Notre directeur a reçu de l'Inspecteur de l'Académie de Paris, M. Paul Crouzet, une lettre très flatteuse pour la Province de Québec, son système scolaire, et, en particulier, ses statuts concernant les minorités. M. Crouzet et Mme Crouzet faisaient partie de la délégation Jacques Cartier. M. Crouzet a donné une conférence à l'Université Laval et Mme Crouzet a écrit une relation très vivante de son voyage au Canada. Dans la livraison d'avril dernier, nous avons publié une étude fort intéressante de Madame Crouzet sur l'Institut Pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal.

Aujourd'hui nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs, la lettre très significative de l'éminent Inspecteur de l'Académie de Paris.

ACADÉMIE DE PARIS — ODÉON 24-13

Monsieur C.-J. MAGNAN,

Paris, le 3 mars 1935.

Inspecteur général des Écoles normales,
Province de Québec, Québec.

Monsieur et cher Collègue,

J'aurais dû vous remercier plus tôt de votre brochure sur l'Instruction publique; mais il fallait trouver le temps de la lire, et la mission Jacques Cartier avait mis bien des travaux en retard.

Vraiment je trouve votre organisation aussi simple que bien raisonnée... et vos statuts des minorités me paraissent un bel exemple. Il souffle dans vos institutions scolaires un esprit de liberté intelligente qui les rend particulièrement sympathiques.

Et quand on pense que la grande bénéficiaire de cette organisation est la belle langue française, comment ne vous en serions-nous pas reconnaissants ?

Pour qu'un souvenir reste dans votre bibliothèque de notre passage et une marque de notre gratitude pour votre accueil, permettez-moi de vous faire adresser quelques-unes de mes publications de littérature en langue française.

Mais c'est l'âme canadienne aussi que vous formez; et vous savez peut-être quelle sympathie ma femme et moi avons emportée pour cette amie. Nous l'avons écrit assez longuement et nous souhaitons vivement la manifester encore.

Pour votre rôle dans cette formation canadienne, vous ne sauriez être trop remercié de nous.

Veillez agréer, mon cher collègue, les meilleurs souvenirs de ma femme, et tous mes sentiments bien cordiaux.

P. CROUZET.

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE NATIONALE

(Pour l'Enseignement Primaire)

La leçon

I.—LA PRÉPARATION

Cette préparation est indispensable. Pratiquement certains maîtres n'ont pas l'air de s'en douter : ceux qui se contentent de lire le manuel une fois ou deux avant de faire apprendre la leçon ; ceux qui dictent pendant des classes entières et presque sans explication, un cours fait à la hâte et composé de lambeaux pris un peu partout.

Mais celui qui donne réellement une leçon, c'est-à-dire, qui parle son cours, expose, raconte, discute les faits, celui-là comprend qu'il doit faire une préparation sérieuse, dont voici les grandes lignes :

1.—*Déterminer le sujet de la leçon.*—On prend pour base le degré d'instruction des élèves, l'importance relative des faits, la difficulté du sujet, se rappelant qu'il importe surtout de mettre en relief les faits remarquables : institutions politiques, sociales, religieuses, grands découvreurs et explorateurs, capitaines, gouverneurs et ministres célèbres, évêques, missionnaires, etc.

2.—*Fixer l'étendue de la leçon.*—Le faire selon la catégorie d'élèves et le temps dont on dispose ; elle est évidemment plus longue lorsqu'il s'agit d'une révision.

Chaque leçon doit avoir son *unité*. Lorsque la matière est trop vaste, on fait des divisions *logiques* et non pas seulement *chronologiques*. Elles comprennent pour un gouverneur, par exemple, *l'administration de la colonie* et les *expéditions* qu'il entreprend. Les détails se groupent autour de chaque point important, il ne faut pas les multiplier au point de détourner l'esprit du sujet de la leçon ; par conséquent, on écarte les menus faits, les dates, les événements secondaires. Ce sont les événements majeurs qui aident à comprendre une époque, "à saisir la portée d'une institution politique ou religieuse, le caractère d'un personnage, le jugement à porter sur une période qui prête à discussion".

Au cours élémentaire, la liaison des faits est moins importante, car on procède par épisodes ou anecdotes.

3.—*Préparer un plan détaillé et un sommaire.*—Le plan comprend toute la marche de la leçon. En voici les points essentiels :

—Rattacher la leçon à la précédente, afin d'enchaîner les événements ;

—Chercher les divisions logiques du sujet à traiter, en former des *précis* clairs et substantiels ;

—Grouper dans chaque division les faits qui s'y rapportent ; noter les détails à donner ; indiquer les lectures à faire dans des manuels plus détaillés ou dans des ouvrages spéciaux : chroniques, mémoires, relations de voyages, recueils de documents, etc.

—Formuler une conclusion où sont indiquées les conséquences des événements exposés.

Ce plan formera le thème de la leçon ; on en écrira le sommaire au tableau, et on l'expliquera à peu près mot à mot.

4.—*Réunir le matériel intuitif* : cartes, gravures historiques, croquis et autres documents. Il serait préférable de tracer les croquis sur de grandes feuilles, afin de les conserver d'une année à l'autre.

5.—*Prévoir les exercices d'application* qui conviennent aux élèves, selon le cours et le contenu de la leçon.

II.—MARCHE DE LA LEÇON

1.—*Rappel de la leçon précédente*, pour s'assurer que l'élève a compris, étudié sérieusement, et pour la lier à la précédente. "Le professeur s'en réfère au résumé dicté ou développé par lui; il insiste sur les points qu'il a particulièrement signalés à l'attention de ses disciples, il rectifie ce qui a été mal compris; il refuse les phrases creuses, le verbiage, les récits inutiles, il exige des faits précis et nettement exprimés. Cet exercice de récitation sera nécessairement de courte durée: quitte à consacrer de temps à autre une classe entière à des interrogations plus étendues". (R. P. LIONNET).

2.—*Annonce de la leçon*.—Le sommaire est dicté ou écrit d'avance au tableau. On le fait relire lentement, à haute voix: les auditeurs sauront de quoi il s'agit, ils en auront une idée d'ensemble.

Ce sommaire est souvent accompagné d'un croquis tracé au tableau ou sur une grande feuille et visible de toute la classe. Quelquefois on invite les élèves à se servir de leur atlas historique ou des cartes de leur manuel.

3.—*La leçon*.—Inutile de répéter ici ce qui a été dit sur le cours dicté. Cette méthode réduit les élèves au rôle de phonographes, gâte l'écriture et même le style.

La lecture pure et simple du manuel, accompagnée d'interrogations, est déficiente. C'est un exercice de pure mémoire, peu intéressant pour l'enfant. Cette méthode n'est pourtant pas sans fruit si le maître lit ou fait lire la leçon en donnant des explications, en faisant quelques interrogations de contrôle qui obligent les élèves à résumer.

La meilleure forme de la leçon est la méthode expositive. Le maître reprend phrase par phrase le résumé, explique, développe d'une manière claire et vivante, réveille l'attention par des anecdotes, par une lecture bien choisie. Il interrompt chaque partie de l'exposé par quelques interrogations; il s'adresse généralement aux meilleurs élèves, puis aux élèves moyens, sans oublier ceux dont l'attention aurait laissé à désirer. Il termine par des questions qui portent sur l'ensemble de la leçon, ou bien il demande à un élève d'expliquer le sommaire du tableau.

Le maître dit son cours d'après des notes et non des phrases bien alignées, car il succomberait à la tentation de tout lire. S'il possède bien le sujet, il vaut mieux parler de mémoire; il se sent plus à l'aise, et la leçon est plus allègre, plus vivante.

Le maître indique ensuite la leçon correspondante du manuel, désigne ce qui doit être appris presque textuellement, et ce dont on aura seulement à reproduire le sens.

Pendant que le maître parle, l'élève peut prendre quelques notes, peu nombreuses, mais très claires. De temps à autre, le professeur indique ce qu'il faut noter, fait rectifier une erreur sur le manuel, remarquer une date importante, etc.

Cette manière de procéder est la meilleure. "Bien comprise, la méthode expositive est pleine de vie, d'entrain et d'intérêt, et elle provoque une collaboration active de la part de l'élève. Comme elle s'appuie sur un manuel, l'élève n'est pas dans la nécessité de prendre des notes et de les rédiger. De retour chez lui ou à l'étude, il utilise son manuel pour revoir la matière enseignée". (1)

L'exposition doit avoir pour être bien faite, un certain nombre de qualités; elle sera:

a) *Clair*; éviter les termes difficiles, savants, les phrases compliquées; se servir de moyens intuitifs;

b) *Bien divisée*; divisions nettes; que l'enfant y voie clair;

(1) Collard, *Méthodologie de l'enseignement moyen*, p. 442.

c) *Intéressante et animée*; faire revivre l'époque, présenter les personnages avec leur physionomie, leurs paroles, les détails typiques, même les anecdotes. Représenter les événements comme s'ils se passaient sous les yeux des élèves;

d) *Courte*; elle ne dépassera pas dix minutes dans les classes inférieures et quinze dans les classes supérieures;

e) *Donnée* avec un débit aisé, simple, familier, vivant, chaleureux même, sans affectation et manières théâtrales (1)

4.—*Application*.—Donner un devoir en rapport avec le cours et la leçon, ainsi que nous l'avons déjà indiqué.

L. RIBOULET.

LA PÉDAGOGIE D'UN SAINT

(Don Bosco)

TROISIÈME ARTICLE (2)

“In hymnis et canticis”

Et tout cela baignait dans la joie ! La joie, comme le grand soleil, tue les mauvais germes, depuis qu'à seize ans il avait formé la *Società dell' allegria*, saint Jean Bosco le comprenait. (“Amusons nos enfants, disait Joseph de Mais-tre, de peur que le diable ne les amuse”.)

De la joie partout. En récréation, évidemment. La musique, le chant, le théâtre, tout cela est régulier, et puis, toujours avec entrain, les jeux. La même chose en classe, où l'on n'omet pas de s'amuser parfois, où les questions les plus drôles sont bien accueillies, tout en corrigeant les thèmes aussi sévère-ment qu'ailleurs. La joie à la chapelle: c'est-à-dire qu'elle est claire et gaie, qu'on chante à la messe, qu'il y a profusion de fleurs et de luminaire; sermons courts, cérémonies variées, participation constante du petit “peuple” aux belles fonctions de la liturgie. Ce qu'il veut, c'est *faire goûter Dieu* aux jeunes, ou, selon l'expression anglaise encore plus parlante: “*enjoy God*”.

Ainsi la prière s'identifie avec la vie. “Nous faisons consister la sainteté à faire joyeusement notre devoir”, disait Dominique Savio, l'un des fils les plus chers du saint, mort à quatorze ans, et qui sera, avons-nous lieu d'espérer, bientôt béatifié.

C'est alors, après toute cette préparation de l'âme, qu'intervient la “péda-gogie de la confession et de la communion”, qui de l'âme *désaigrie*, adoucie, fera une âme de profond chrétien et peut-être de saint. La confession: par une seule confession proposée avec tact, don Bosco savait ramener les pires garne-ments et rétablir l'ordre dans la maison où ils étaient le mauvais ferment. La communion: bien avant Pie X, la communion quotidienne était instaurée dans les maisons salésiennes. A cela le saint ajoutait la dévotion à la Très Sainte Vierge et à saint Louis de Gonzague. L'on voit que lorsqu'il appelait ses mai-sons des “oratoires”, il entendait donner à ce mot son sens fort.

* * *

Je trouve dans le *Bulletin salésien* de février 1931 un paragraphe d'un arti-cle anonyme qui résume bien tout le sujet. (J'abrège un peu:)

“Chez don Bosco, c'est en deux temps que se réalise l'éducation.

(1) Collard, *Ibid* p. 440.

(2) Voir l'*Enseignement Primaire* de novembre 1934.

“D’abord, créer autour de l’enfant l’atmosphère de la famille: familiarité de bon aloi, présence du père au milieu de ses enfants, air de joie, sur toutes les choses, sur les hommes comme sur les murs, large liberté concédée aux manifestations bruyantes, affection profonde témoignée; but: chasser la défiance.

“Alors le maître peut achever l’œuvre de l’éducation, qui consiste essentiellement à mettre en contact ce fils des hommes avec la Divinité même, par les sacrements, la parole de Dieu et la main du prêtre”.

Après cela, l’on comprend que Pie XI ait pu dire à un évêque de France: “Pour refaire chrétienne la pauvre jeunesse de nos jours, il faut lui appliquer les précieuses méthodes de don Bosco”. On le comprend encore davantage quand l’on sait que le Souverain Pontife actuel lui-même, jeune prêtre, fut, comme il s’en glorifie souvent, dirigé dans ses études et dans ses œuvres par le saint qu’il devait avoir la grande joie de canoniser. Pour qui connaît l’immense influence que peut avoir sur une vie commençante la pensée d’un vrai maître, il est bien facile de se dire que cette orientation courageuse imprimée à l’Église par Sa Sainteté Pie XI est un héritage direct de saint Jean Bosco, et qu’aux oreilles du Pape doit résonner encore chargé de sens le mot de 1883: “A l’avant-garde du progrès !”

RENÉ GIRARD, S.J.

LE DÉVELOPPEMENT DE L’INTELLIGENCE ⁽¹⁾

(Écrit pour l’*Enseignement Primaire*).

L’organisation de la personnalité est un problème essentiel de la psychologie génétique. Comment se fait cette organisation? Quel est le jeu des différents éléments d’une personnalité en train de s’organiser? Voilà le problème très vaste que, sous ses multiples aspects, affectif, social, moral, et mental, de louables et méritoires recherches ont déjà tenté de résoudre. N’envisageons ce problème complexe que du point de vue mental et demandons-nous comment se développe l’intelligence.

De nombreuses théories s’affrontent sur ce terrain. C’est ainsi que la lutte s’engage entre les deux conceptions du développement qualitatif et du développement quantitatif. Selon la première conception, le développement mental marquerait une suite d’étapes nettement différentes les unes des autres, dont chacune coïnciderait avec une certaine période de la vie. L’intelligence d’un âge donné serait donc d’une nature différente de l’intelligence d’un autre âge. D’après la conception du développement quantitatif au contraire, l’intelligence est envisagée comme étant toujours la même qualitativement; la seule différence entre l’intelligence à deux âges déterminés n’est qu’une différence de degré.

Un des grands tenants de la théorie du développement qualitatif de l’intelligence est Jean Piaget (2), professeur à l’Université de Genève. Il observe attentivement les progrès de l’intelligence des enfants dans l’acquisition d’un certain nombre de notions. A propos de toutes et de chacune de ces notions, il conclut à un développement par stades, que nous schématisons de la façon suivante: jusqu’à 7-8 ans, la notion considérée est pratiquement ignorée; de 7-8 ans à 11-12 ans, cette même notion s’élabore progressivement; enfin, à partir de 11-12 ans, cette notion est définitivement acquise.

Nous avons repris certaines expériences de cet auteur, notamment à propos de la notion de relation; nous avons complété cette étude par d’autres expériences

(1) Résumé d’une thèse de doctorat en sciences pédagogiques que l’auteur a soutenue à l’université de Louvain.
 (2) J. Piaget. *Le jugement et le raisonnement chez l’enfant*, Paris, Delachaux & Niestlé, S. A. 1924.

ces que nous avons imaginées nous-même. Nous n'avons pas trouvé les différences signalées par Piaget. Tout au contraire, il nous a semblé que les enfants comme les adultes peuvent saisir les relations avec leur caractère relatif; en présence de relations trop difficiles, les uns et les autres commettent des erreurs de même nature. Et ainsi, à la suite de la comparaison des résultats d'un groupe d'enfants d'une part et, d'autre part, d'un groupe d'adultes, il nous a semblé qu'il était inexact d'affirmer avec M. Piaget que la pensée de l'enfant est qualitativement différente de celle de l'adulte.

En adoptant la conception du développement quantitatif de l'intelligence, nous ne nions pas l'existence d'un certain développement qualitatif, dont il faut encore rechercher la nature. Mais nous pensons que ce que M. Piaget présente comme développement qualitatif n'en est pas un. Ce psychologue a le tort, à notre avis, de chercher les différences qualitatives entre l'enfant et l'adulte dans les erreurs de raisonnement. Ces erreurs nous semblent de même nature dans les deux cas. Ne serait-il pas plus efficace de chercher ces différences dans le mode de solution des problèmes adéquats aux différents âges ?

Mais si nous admettons la théorie du développement quantitatif de l'intelligence, il reste encore bon nombre de problèmes à résoudre: l'influence des facteurs de groupe, l'influence réciproque de l'hérédité et du milieu, les limites du développement des fonctions mentales, l'allure de leur croissance, etc... Nous avons considéré deux de ces problèmes: le parallélisme du développement des fonctions mentales et leur organisation avec l'âge.

En premier lieu, il nous a paru intéressant de savoir si les courbes de croissance des différentes fonctions mentales étaient parallèles. A la suite de nos recherches, il nous a semblé qu'il n'en était pas ainsi. Toutes les fonctions croissent avec l'âge, la chose est indubitable. Mais si nous envisageons, non plus la croissance en elle-même, mais l'accélération, la tendance générale des courbes indique une accélération quelquefois nulle, mais le plus souvent négative. Il faut remarquer de plus que les vitesses de croissance sont différentes d'une fonction à l'autre.

En second lieu, nous avons étudié le problème de l'intégration de ces fonctions à différents âges. Nous pouvons, en effet, juger de l'intégration des éléments d'une personnalité par l'augmentation ou la diminution de leurs corrélations aux âges successifs. Nous sommes arrivé à la conclusion qu'il faut admettre une intégration décroissante avec l'âge. Font exception à cette règle les fonctions subissant l'influence commune d'un facteur de groupe.

Si cette conception d'une intégration décroissante des fonctions mentales avec l'âge est confirmée par des recherches ultérieures plus étendues, elle aura des conséquences multiples dont nous pouvons dès à présent entrevoir l'importance. Même en nous limitant à l'intérêt théorique de la question, notre conception du développement de l'intelligence semble encore assez riche en corollaires intéressants. Ainsi nous voyons sous un angle nouveau et même avec certaines précisions le problème des facteurs de l'intelligence étudié surtout par Spearman et Kelley. Notre deuxième loi pose le problème des influences réciproques de l'hérédité et du milieu. Enfin, ce travail est une contribution, bien modeste à la vérité, à l'étude qui s'efforce de résoudre le problème plus vaste de l'intégration de la personnalité, et il suggère bon nombre de recherches instructives.

Frère CHRYSOSTOME,
des Frères des Ecoles Chrétiennes,
Montréal.

UNE LEÇON DE GÉOGRAPHIE VÉCUE

Un voyage aux Antilles

2^e PARTIE (1)

New-York, En mer. L'Ile de Cuba; La Havane. L'Ile d'Haïti;
Port-au-Prince

A bord du *Saint-Dominque*, un navire français, nous sommes en route vers Haïti. L'Ile de Cuba disparaît lentement à nos yeux dans l'air translucide. Vers le sud lointain, c'est la Jamaïque, avec ses montagnes bleues, son café, son rhum et son piment. Au nord, accrochées à leurs bancs de coraux, ce sont les Iles Lucayes ou de Bahama, terre préférée de l'orange, du raisin et de l'éponge.

Après dix heures de traversée, sur une mer paisible, le voyage s'achève au matin d'un jour radieux. Le soleil dore l'atmosphère, l'air se parfume, et, sur le vert vitreux des vagues, un groupe d'oiseaux étranges voltigent. Dans le lointain se dresse la terre hospitalière d'Haïti qui réjouit nos yeux et nos cœurs. Deux immenses presqu'îles, comme deux bras amis, se tendent vers nous; et maintenant, au centre de la baie, c'est le cœur d'Haïti qui s'approche, c'est Port-au-Prince, la capitale du pays.

Port-au-Prince, avec ses 140,000 âmes, fondée en 1749, est devenue la ville des affaires et du commerce, la cité des législateurs et de l'armée; c'est aussi le centre religieux, par son archi-vêché et ses nombreuses communautés. Jolie capitale, bien française, par son visage, sa civilisation et par son peuple.

Du taxi qui m'emporte vers l'Hôtel Sans-Souci, je constate avec joie que partout l'on parle français. Je vois, à gauche et à droite, sur le parcours, des noms, des affiches, des inscriptions de langue française. Pays français, visage français ! C'est encore mieux que le paysage du Québec... ! Bref, le chauffeur me quitte et me remet gentiment la monnaie de mon argent, en centimes et en gourdes, aux belles devises françaises. Du français partout, dans les différents services et ceci, dès l'arrivée aux douanes où les fonctionnaires s'expriment avec une correction et un goût qui étonneraient nos *sérénissimes* douaniers de Montréal ! Disons en passant que la masse des gens du peuple utilisent la langue créole, un mélange de français et d'espagnol.

Quoique de civilisation française, la République d'Haïti constitue un pays absolument indépendant et autonome. Ce petit pays, d'une population de trois millions, est maître de sa langue, de ses lois, de son sol et de ses destinées. Il a conquis lui-même cet état de dignité nationale et de liberté légitime. Cette glorieuse conquête vient de sa résistance, de son initiative, de sa fierté et surtout du sang de ses héros et de ses martyrs. Il y a quelque 120 ans, Toussaint Louverture et le général Dessalines assurèrent la libération d'Haïti; leurs monuments ornent le parc du Palais de la présidence à Port-au-Prince. Toussaint est né en 1743, au Haut-du-Cap. D'après la tradition, il était le petit-fils d'un noir Gaou-Guinou, roi des Aradas; ce petit-fils de roi vécut plus de quarante ans dans l'esclavage. Instruit, organisateur, assoiffé de liberté, homme d'autorité et doué d'un sens aigu de la stratégie militaire, Toussaint joua le rôle d'un Spartacus, vengeur et libérateur de la race noire. Dessalines, son successeur, acheva son œuvre le 20 décembre 1803 où Rochambeau lui cède le dernier fort du môle Saint-Nicolas. Le chant national haïtien, en l'honneur du général Dessalines, porte justement le nom de *La Dessalinienne*.

La République d'Haïti occupe à peu près le tiers occidental de l'île, et la République dominicaine, vers l'est, couvre les deux autres tiers. Haïti, avec ses îles, comprend une étendue de 10,205 milles de superficie; elle est environ 31 fois plus petite que la Province de Québec. Ce pays,

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de mai 1935.

très montagneux, laisse difficilement croire qu'une aussi grande population puisse y trouver sa vie, dans une région aussi rugueuse. Mais, heureusement, la terre y est grasse, profonde et très fertile.

Le sol de ces régions produit le café, le coton, la canne à sucre, le cacao, le tabac, la banane, l'orange, le citron et aussi la plupart des autres fruits et légumes tropicaux. A côté d'industries importantes, l'agriculture demeure la principale source de vie des habitants de cette île. En somme, pays charmant où le soleil, assez brûlant, est tempéré par la fraîche brise de la mer et des montagnes. Haïti, terre ensoleillée, captivante, où les routes multiples, ombreuses et d'une aimable sauvagerie, conduisent chez d'agréables gens dans un paysage enchanteur et toujours nouveau...



Un paysage tropical d'Haïti.

Dans l'île d'Haïti, le climat tropical domine; très chaud au cours de l'année, sauf en hiver. La saison hivernale de janvier à mars ressemble, par sa température, à notre époque des canicules de juillet, à Montréal et à Québec. En nulle saison on n'y voit de gelée, de neige ou de glace, même sur les plus hautes montagnes où l'air, cependant, se maintient très frais. Les grandes averses, de la saison des pluies, tombent en mai et en octobre; deux saisons pluvieuses et deux sèches permettent donc deux périodes pour semer et planter et deux autres pour récolter.

Bien que la République soit située dans un pays tropical, il n'y a que peu de régions, et de très petite étendue, où la végétation présente un aspect de forêts tropicales impénétrables, tel qu'on se l'imagine parfois. La flore indigène est très riche et offre des spécimens bien jolis et très variés. Dans la forêt, on remarque des arbres curieux et gigantesques, tels que le bois de chêne, le tavernon, le sablier, le mapou, l'arbre à coton et l'acajou. On y voit aussi le palmier royal, le cocotier, le calebassier, le bois trompette. En plus, beaucoup d'arbres fruitiers indigènes se rencontrent dans la forêt. Parmi eux, il y a l'avocatier, le carrossolier, le sapotillier, l'abricotier, le cachiman, le caïmitier, l'arbre à pain, le goyavier, et le manguier. Les fougères arborescentes et les bégonias constituent en partie la végétation des terrains volcaniques des hautes altitudes. La bambou pousse en fourré épais, jusqu'à la hauteur incroyable de 80 pieds et une grande variété de lianes enlacent les arbres, à toutes les altitudes.

Haïti, c'est bien la patrie des fleurs et des arbres. La grande forêt, paysage mystérieux, qui entoure les mornes et les plateaux fertiles, réjouit l'œil par ses dessins et ses couleurs, et procure un ombrage bienfaisant aux voyageurs fatigués du soleil ardent. Dans cette forêt sillonnée de sentiers, témoins silencieux des luttes héroïques du passé, il semble que l'humus garde encore l'empreinte large et forte des pas humains qui s'y sont posés et qu'il conserve le souvenir des généreux ancêtres et de la vieille patrie qu'ils ont conquise et libérée... !

Et ces montagnes, et ces mornes portent tous de très jolis noms français, ce qui ajoute à leur charme et à leur beauté ! Ici ce sont les montagnes de Plaisance qui se détachent de la chaîne de la Marmelade; ensuite il y a la série de Vallière, celle de la Grande-Rivière et le fameux Bonnet-à-l'Evêque où s'élève l'historique citadelle Laferrière, construite par le roi Christophe. Enfin ce sont les mornes de Fursy, de la Salle, de la Hotte, de Verrettes, la chaîne des Cahots et le Gros-Morne, assurément un frère exilé de notre Grand-Morne, situé chez nous en Gaspésie.



Une vendeuse de Calebasses ou courges se rendant au marché. On en voit des milliers avec des ânes ou portant tout sur leur tête.

En regard de tous ces beaux noms français, il y a ceux des villes, des paroisses, des rivières, etc., tout aussi pittoresques que délicieux: Terreneuve, Plaisance, Limonade, Mirebalais, Lachapelle, Croix-de-Paix, l'Anse-à-Veau, Hainault, Grand-Gosier, Bassin-Bleu, St-Louis-du-Sud, et un vrai nom de chez-nous, Les Trois-Rivières... Ah ! les noms charmants... et disons-le, Ah ! les braves gens...

Il n'y a donc qu'une langue officielle en Haïti. De fait, l'enseignement, aux cours des études, se donne en français dans toutes les écoles; cependant la langue créole, dans les écoles rurales, est en usage durant les deux premières années du cours primaire. L'enfant acquiert naturellement mieux, dans sa langue maternelle, les éléments des sciences et de la religion; la pédagogie et le bon sens sont respectés en ce pays. L'Agriculture à l'école primaire rurale tient une place d'honneur. Avec M. André Liataud, directeur de l'enseignement primaire, j'ai eu le grand plaisir de visiter quelques écoles rurales dans les environs de Port-au-Prince. Partout, près des écoles, on trouve le jardin scolaire où le maître et l'élève travaillent en commun. Les jardins couvrent une grande étendue et les profits sont partagés en parts égales entre le professeur et les petits

jardiniers. Des musées scolaires, des tableaux agricoles et des traités élémentaires d'agriculture ou de géographie rurale (1), mis entre les mains des maîtres et élèves, font grand bien, assure-t-on.

Après une courte visite à l'École d'agriculture de Damien, en compagnie du sympathique M. Jules Ménos, agronome et chef du Service de l'élevage, nous avons rencontré les Frères de l'Instruction chrétienne qui dirigent avec grand succès l'Institution St-Louis-de-Gonzague, soumise à l'autorité avisée du cher frère Yves-Joseph. Ces religieux, les mêmes que ceux de chez nous, ont grand prestige dans le pays et font honneur à leur brillante communauté !

A la vue de ce beau pays et de ce peuple haïtien, d'utiles leçons se dégagent pour notre plus grand bien. L'amour du travail et de l'économie, l'attachement à la terre, la haute idée de la dignité nationale, le respect des saines traditions, nulle part, dans les Antilles, ces caractéristiques ne se dégagent avec autant de netteté, de relief, que chez le peuple haïtien dont ces éminentes qualités l'ont haussé au niveau des plus grands. La force spirituelle d'Haïti, c'est pour elle d'avoir été une continuité, une ténacité dans son œuvre d'indépendance et de liberté, c'est de s'être élevée neuve sur des prestiges anciens, c'est d'avoir connu plus de maux que de douceur, plus de travail que de loisir, plus d'angoisses que de certitudes, et, cependant d'être confiante dans ses destinées, d'être tendue pleine d'espoir vers l'avenir !

Le 18 janvier nous quittons à regret le pays du café et de l'acajou, le pays des guildives et des mornes, la région du soleil et des fruits. *L'Haïti* vient de démarrer, et, libéré de son étreinte, il nous sépare de cette terre, de ces gens auxquels nous étions déjà attachés... Une lumière douce et sereine baigne le paysage tranquille, le vent nous apporte la forte odeur des quais, les montagnes lointaines reflètent des tons lumineux, et, cette symphonie de teintes, pures comme un sourire, augmente le charme de l'environnement. Et lentement l'île d'Haïti disparaît dans le mirage éblouissant d'une mer ensoleillée...

Le voyage est fini... Mais l'enchantement, le leçon, le souvenir, demeurent à jamais gravés au plus profond de la mémoire et du cœur !

JEAN-CHARLES MAGNAN,

Agronome.

Le 30 avril 1935.

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER ET LA VIE FAMILIALE

(Pour l'Enseignement Primaire)

L'enseignement ménager n'est pas comme on le croit généralement une suite d'opérations désagréables et monotones; il n'est pas une fin en soi, mais un moyen de mieux vivre, de mieux faire vivre les autres; il est l'humble préparation d'une vie plus noble, plus riche et plus étendue. Les tâches ménagères et familiales, loin d'asservir la femme, peuvent, au contraire, l'élever, la développer, en faire une vraie femme et même une femme très moderne. Méditons ces paroles flatteuses: "La femme française est la première maîtresse de maison; elle connaît l'art d'être à la cuisine, sans cesser d'être au salon."

L'enseignement ménager doit donner à la femme des notions précises, élémentaires, peut-être, de puériculture, de psychologie et de pédagogie, etc. Il lui permettra de connaître à fond la préparation des aliments, l'entretien du linge et des vêtements, celui de l'habitation. Il lui donnera aussi des connaissances utiles dans le domaine de l'hygiène, de l'alimentation des malades, de la qualité et du prix des marchandises, des notions de chimie et de physique, en autant qu'elles puissent être utiles dans le ménage. Ainsi compris, l'enseignement ménager consolidera et rendra plus intéressante de toutes façons la vie familiale.

(1) Ces traités publiés par MM. Maurice Dartigue et André Liautaud et par les FF. de l'Instruction chrétienne sont à la disposition des écoles.

La maîtresse de maison, surtout en ce temps de dépression, doit pratiquer l'économie. On en entend parler très souvent et on sait si peu la pratiquer. L'économie est cet art des plus raisonnables qui consiste à tirer de ce qu'on possède le maximum d'utilité. Elle doit s'appliquer non seulement à l'argent, mais aussi au temps en faisant chaque chose au moment voulu, en combinant, en préparant, en prévoyant.

De quelles façons peut-on économiser?... de mille manières. Utilisons joliment les restes de repas au lieu de les jeter, réparons les habits à temps au lieu de laisser s'aggraver le mal, faisons une bonne répartition des ressources du ménage, tout en attribuant à la nourriture la part nécessaire.

Évitons rigoureusement les futilités dans les achats. Prenons l'habitude d'inscrire régulièrement les recettes et dépenses. Sachons faire une différence entre l'utile et l'agréable. N'exagérons donc pas à plaisir, et peut-être par motif intéressé, les obligations qu'impose la tenue d'une comptabilité domestique. Une addition à la fin de chaque journée, une balance mensuelle, une balance à la clôture de l'exercice, voilà toutes les opérations que la comptabilité familiale prévoit. L'essentiel est l'inscription exacte, immédiate autant que possible, de toutes les sommes payées ou reçues. Ce détail, si minutieux, soit-il, ne coûte plus aucun effort dès qu'on s'y est familiarisé.

L'habitude rend tout aisé. Cependant, en organisant un foyer d'une façon économique et conforme à sa condition financière, il est très facile et même nécessaire de s'intéresser aux choses artistiques, souvent fort peu dispendieuses, et susceptibles d'avoir une très heureuse influence sur la vie familiale. Nous savons bien, nous, avec notre intuition, par quels moyens nous pouvons traduire le beau : nous devons donc le refléter. Ayons du goût, développons-le tous les jours, ayons du tact et sachons nous adapter à notre condition.

“Quand une femme s'y met, toute laideur disparaît.” Ceci est très flatteur. Faisons de notre foyer, un foyer bien à nous. Rappelons-nous qu'une chose simple est difficilement laide et qu'une harmonieuse simplicité est souvent moins onéreuse qu'une surcharge prétentieuse et fausse. Une femme ayant de tels goûts prend et garde l'amour de la maison; elle trouve en effet toujours quelque chose à y faire. Elle n'y est jamais désœuvrée; elle ne s'ennuie pas. Je cite M. l'abbé Armand Beauregard pour appuyer ce point de vue. “Il est vrai de dire que nous aimons à être où nous somme bien. Nous aurons donc d'autant plus de goût à rester à la maison qu'elle sera plus attrayante, qu'elle fournira plus de ressources, qu'elle sera plus apte à rivaliser avec d'autres lieux attirants.

Or, ce fait de rester à la maison, par choix délibéré, est de la plus grande importance pour l'esprit familial”.

L'enseignement ménager doit aussi développer nos facultés morales et nous former à devenir de vraies femmes et des mères à l'âme forte et au cœur vaillant. Notre pouvoir d'aimer et de nous dévouer trouvera à notre foyer un vaste champ où se déployer. Notre tâche nous procurera de fréquentes occasions de penser aux autres. Il n'y aura pas de détails vulgaires ou rebutants, la tendresse transfigure tout, ennoblit tout, change l'aspect même des choses. Travaillons dans l'amour, la lumière et la paix. Sentons à plein cœur, dégageons, magnifions la beauté profonde de la tâche quotidienne.

Après avoir formé le cœur, l'enseignement ménager devrait former notre volonté et nous entraîner à remplir nos devoirs de façon parfaite. Il faut faire toute chose en temps et lieu, habituer notre volonté à se soumettre à un règlement. Dans une maison sans règlement, tout est en désordre, comme le dit fort bien Mgr Dupanloup, et, fatalement, le désordre matériel amène le désordre moral. Il serait de la plus grande importance de rendre le règlement viable et à

cet effet de ne pas trop le surcharger. Le règlement doit être un guide qui permette d'orienter le mieux possible la journée, sans se perdre dans le dédale de chemins imprévus ou inutiles. Que chacun et chaque chose soit à sa place. A la fin de nos journées puissions-nous offrir au maître le tableau reposant d'heures bien remplies et ordonnées.

N'oublions pas que nous sommes responsables de la vie de famille. Si les familles sont plus unies et les membres plus étroitement liés; ils seront tout disposés à transporter dans la vie sociale les qualités de charité et de solidarité qu'ils auront acquises à leur foyer. Il n'y a pas de doute aussi qu'au point de vue strictement national, l'enseignement ménager puisse rendre de grands services. Il pourrait contribuer à faire renaître chez les nôtres le goût des choses du pays; mets nationaux, travaux de fantaisies tissage, etc. De plus, par son habitude de dépenser leur argent, chez des compatriotes, nos ménagères peuvent contribuer à la prospérité générale en créant des possibilités de travail pour les leurs. Car, si nous voulons que nos enfants et nos familles grandissent dans une atmosphère de confiance et de sécurité, il importe beaucoup que tous soient bien imbus de cet esprit de solidarité qui, les rendant unis, les rendra forts. L'humanité attend beaucoup de nous.

Émile Faguet dit avec raison: "La nation forte sera celle où les femmes n'exerceront plus de métier sinon le leur."

IRÈNE LEMAÎTRE AUGER, *institutrice*,
Académie Marguerite Lemoyne, Montréal.

Avril 1935.

MÉTHODOLOGIE

POUR DEVENIR ÉCRIVAIN

(Pour l'Enseignement Primaire)

Tout homme qui tient la plume, s'il ne viole pas les principes que nous avons essayé d'établir jusqu'ici, sera déjà un rédacteur convenable; mais une œuvre peut demeurer terne et sans vie sous une froide correction grammaticale et logique. Comment sortir de la banalité dont on se contente dans un compte rendu technique, dans un rapport commercial, dans une lettre d'affaires? Comment parvenir à cette personnalité littéraire qui fait immédiatement reconnaître un homme de talent et qui le distingue de tous ses émules?

Il faut d'abord, de toute évidence, avoir au moins une étincelle du feu sacré qui ne s'allume pas sur commande dans une âme. Il n'en va pas de l'art comme des vertus morales: si une forte volonté peut engendrer l'héroïsme le plus sublime, elle ne crée pas les artistes. En conséquence, ceux qui n'ont pas reçu du Ciel le minimum d'inspiration pour faire du nouveau devront s'en tenir au respect des règles que nous avons exposées. Ils écriront très simplement, sans prétention aucune, et ils ne forceront pas leur nature: leur style sera honnête, sans plus.

Mais on rencontre nombre de gens qui se sentent heureusement doués et qui voudraient collaborer aux journaux ou aux revues, afin de se faire une place dans le monde des Belles-Lettres. Après examen, le critique auquel ils demandent conseil reconnaît que leurs prétentions ne manquent pas de fondement. Que faire pour orienter et perfectionner ces écrivains en herbe?

Généralement, ils sont impatients de produire quelque chose et ils se figurent qu'un professeur qualifié va leur donner les recettes nécessaires pour faire grand et beau. Ils suivront des cours de littérature, ils assisteront à des conférences de haut style, ils liront les derniers livres parus, dont le public est entiché; il leur semblera bientôt qu'ils peuvent tenir la plume ou parler à leur tour.

S'ils sont dociles, il convient de les prévenir contre un double écueil: la fécondité prématurée qui les classerait parmi les médiocres, et la stérilité qui résulterait du dépit causé par les

premiers échecs. Voici le langage que devra leur tenir un sage aristarque: "Mon ami, ne vous pressez pas pour courir chez un éditeur ou chez un directeur de périodique; prenez votre temps. Mais ne vous découragez pas dans la longue élaboration qui s'impose. Si vous voulez écrire, ce qui est fort louable, écrivez d'abord pour vous-même. Le public est méchant et vous ferait un mauvais parti. Quand vous vous présenterez devant lui, il vous faudra du premier coup conquérir ses suffrages. Vous ne regretterez pas alors les mois et même les années d'initiation."

Le mentor qui parle ainsi à un novice risque de ne pas être écouté. Les femmes, surtout, reconnaissent difficilement leurs insuffisances, même si leurs facultés n'ont pas été embellies et mûries par les études classiques; poussées par une sorte de prurit puerpéral, elles ont une hâte fébrile de parvenir aux maternités intellectuelles. Ce n'est pas impunément qu'on devance ainsi le temps des glorieuses fécondités. Les événements feront justice de ces téméraires tentatives.

Prenons le cas normal d'une tête bien faite, capable d'accepter les disciplines nécessaires. Quelle est la meilleure méthode pour arriver à de sérieux résultats? Faut-il avant tout approfondir les manuels littéraires qui ont servi à passer des examens? Certes, on aurait tort de mésestimer ces instruments de formation. Les livres excellents qui renferment les théories littéraires et font connaître les divers genres, épopée, lyrisme, théâtre, permettent de classer les auteurs que l'on doit consulter. Quant aux histoires de la littérature, elles sont également des guides à travers les époques où les écrivains ont vécu; il est impossible de lire une œuvre sans connaître les circonstances historiques de sa publication.

Mais tous les manuels du monde, fussent-ils parfaits, seront inopérants pour la formation intégrale d'un apprenti-écrivain. La littérature, avons-nous dit, n'est pas seulement une science; c'est surtout un art; elle n'est pas renfermée exclusivement dans les formules que nous avons établies en étudiant l'analyse logique. C'est en vain que certains critiques, à notre époque, ont cherché à surprendre le secret du style des grands génies en décomposant avec une patience minutieuse les phrases, les mots et même les syllabes des textes. C'est comme si un chirurgien s'attendait à trouver l'âme et la vie au bout du scalpel, en faisant l'anatomie du cerveau, du cœur et de tous les organes soumis à la dissection.

Le matérialisme contemporain a couru quelque temps après cette chimère; dans la constitution chimique des cellules vivantes, on voulait découvrir les formules du principe vital. Il a bien fallu renoncer à ce scientisme anti-philosophique; la physique et la chimie n'ont pas le même champ d'expérimentation que la physiologie ou la psychologie.

Pour ce qui est de la littérature, il y a donc une limite dans l'usage des manuels et de l'analyse mécanique. On a beau faire des classifications dans une œuvre, on a beau parvenir jusqu'à ses éléments microscopiques, on n'en donne pas l'explication adéquate. C'est que l'auteur lui-même, en écrivant, n'a pas eu toujours pleinement conscience des forces intérieures auxquelles il obéissait. Dans les facultés artistiques, il y a des impulsions subconscientes qui échappent à toute perception précise.

De tout cela, il résulte qu'il faut s'exercer à goûter le beau sans vouloir l'interpréter pleinement; la beauté artistique est une émanation de la beauté infinie; elle se dérobe à nos raisonnements en ce qu'elle a de plus significatif.

Voilà pourquoi un professeur, si pédagogique qu'on le suppose, ne pourra pas se vanter d'avoir assuré la formation définitive de son élève. Après l'initiation générale, le disciple se formera lui-même. Au contact des chefs-d'œuvre, il essayera de vibrer à l'unisson des grandes âmes qui les ont produits.

Mais ici, entendons-nous bien sur la nature de ces émotions. Il n'y a pas deux lecteurs qui se ressemblent moralement; si les physionomies extérieures de tous les êtres humains passés, présents et à venir ont chacune leurs traits individuels malgré la communauté de leurs linéaments généraux, que dire des individualités artistiques? Les variétés en sont infinies.

Vous donc, qui vous engagez dans la carrière des lettres, ne vous attendez pas à trouver dans vos modèles ce que tant d'autres y ont rencontré avant vous. En lisant une page, vous ne réagirez pas à la façon de vos devanciers; tel passage vous paraîtra insipide, qui a fait pâmer d'aise un de vos collègues. Ne vous en étonnez pas; c'est que vous n'êtes pas coulé au même moule que les autres lecteurs; vous seriez à plaindre si vous partagiez béatement les impressions de tout le monde.

Il y a plus: vos vibrations intimes pourront se modifier d'un moment à l'autre, à plus forte raison durant la période qui sépare la jeunesse de l'âge mûr; à quinze ans, à vingt ans, on n'a pas le même tempérament esthétique que lorsqu'on atteint la quarantaine. C'est

vous dire qu'un beau texte n'est jamais complètement vidé de son contenu. Laissez-vous conduire tout doucement par vos préférences. A supposer que l'imagination domine chez vous, vous aurez un faible pour les grandes épopées, pour les romans d'aventure; parmi les poètes proches de notre époque, vous aimerez Victor Hugo et sa prodigieuse *Légende des Siècles*. Que si, au contraire, vous êtes né sensible, vous ferez vos délices de Lamartine, de son *Lac*, de son *Isolement*, de son *Crucifix*. Peut-être avez-vous surtout l'esprit malin; en ce cas, un comique de génie comme Molière deviendra votre livre de chevet.

Qu'on n'aille pas croire que nous versons ici dans la critique impressionniste; bien au contraire! Les enthousiasmes peuvent être trompeurs et demandent le contrôle du jugement, pour distinguer les beautés solides du clinquant et des fausses jolieses. Le goût devient plus sûr d'un jour à l'autre et on finit par ne plus prendre le change dans les cas douteux.

Voilà donc notre élève laissé presque entièrement à lui-même. Il ne manquera pas de se créer un répertoire des choses les plus captivantes qu'il aura rencontrées; il prendra des notes, il se constituera un dictionnaire bien personnel, avec des classements qu'il n'aura pas de peine à inventer. Déjà riche de toutes ces cueillettes, il sentira le besoin d'écrire pour son compte, ne montrant ses papiers qu'à un ami digne de confiance. Qu'il lise le livre suggestif du Père Gratry, intitulé: *Les Sources*; il y verra dans quelles conditions il peut pratiquer cet entraînement.

L'heure tant désirée sonne enfin. L'apprenti est devenu un maître et il n'a plus qu'à se produire sur la grande scène du monde qui lit. Il a fait son choix parmi les genres littéraires les plus cultivés à notre époque: chroniques, contes, romans, discussions politiques, questions économiques, études morales, peut-être théâtre ou même essais poétiques, si les Muses ne lui sont pas hostiles. A défaut de génie, il a du talent et il en fournira les preuves, dans la spécialité conforme à ses goûts.

Or, disons-le sans hésiter, le talent ne manque pas dans l'élite canadienne. Ce qui fait défaut, c'est la culture dont nous avons marqué les étapes. On se contente trop souvent d'imitations assez gauches qui sont les décalques plus ou moins serviles des livres déjà parus dans l'Ancien Continent.

Que la jeunesse actuelle prenne conscience d'elle-même et qu'elle se livre sérieusement à l'étude, au lieu de gaspiller des années précieuses en de frivoles amusements. Qu'elle fasse fructifier le capital artistique dont elle dispose.

"Tout est dit et l'on vient trop tard", disait le timide La Bruyère. Au contraire, rien n'est dit ou presque rien sur les hommes et les choses du Canada. Une littérature nationale ne demande qu'à germer et à fleurir en ce pays. Il y a place pour toutes sortes d'écrivains. La tâche est assez noble pour qu'on s'y prépare avec une généreuse ardeur.

Abbé F. CHARBONNIER,
Docteur ès Lettres.

COMPOSITION

Hygiène buccale

PLAN

Systeme dentaire	{	Composition
Rôle de la bouche:	}	a.—Voix
Nécessité de la conserver propre:		b.—Goût
		c.—Mastication
		d.—Relations
Devoirs des parents:	{	Dents de lait
		Dent de six ans.
Chez les adultes:	}	Soins à apporter.
Rôle de		a.—Ce qu'il faut rechercher.
l'alimentation:		b.—Ce qu'il faut éviter.
Conclusions pratiques.....		

DÉVELOPPEMENT

Notre système dentaire se compose de trente-deux dents, dont huit incisives, en forme de coins tranchants, qui servent à couper; quatre canines en cônes qui lacèrent et déchirent; huit fausses molaires et douze molaires, sortes de cubes qui broient les aliments.

Comme, d'après le plan divin, tout dans l'homme a sa raison d'être, la bouche, elle aussi joue un rôle primordial dans la vie humaine; de sorte que il suffit d'énumérer les fonctions dévolues aux organes contenus dans la bouche, pour comprendre combien le rôle de celle-ci est important.

C'est le *langage* articulé auquel président les mouvements de la langue et qui demande le concours des dents et des lèvres.

C'est la fonction *du goût*, par l'exercice de laquelle il faut une muqueuse saine, indemne de toute lésion.

C'est aussi l'acte de la *mastication* qui ne peut s'opérer d'une façon convenable, si les dents ne sont pas en parfait état.

De plus, c'est encore par la *parole que nous exprimons nos idées* et que nous nous mettons en *relation avec nos semblables*.

La nécessité de conserver la bouche dans un état de propreté parfaite s'impose donc à chacun. . . .

Les parents soucieux de la santé de leurs enfants apporteront tous leurs soins à la première dentition.—Très jeunes, ils les soumettront à l'examen du dentiste et leur inculqueront les principes d'hygiène, indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. De cette façon *les dents de lait*, absolument nécessaires au développement des mâchoires et à l'arrangement des dents permanentes, seront conservées intactes jusqu'au moment de leur chute normale.— Nous ne devons pas, non plus, omettre de parler de la *dent de six ans*, de cette molaire qu'on appelle, avec raison, la "clef de l'arche dentaire", "la plus précieuse des perles".—En effet, c'est de cette dent que dépend la dentition permanente. Si elle est attaquée, la force du système dentaire sera infailliblement diminuée. Il s'ensuit donc qu'il faille la garder à l'enfant, en parfait état.

Chez les adultes, parce que l'âge de la dentition est passé, l'hygiène buccale ne doit pas être négligée. . . . Eux aussi devront nettoyer leurs dents, soir et matin et même, si possible, après chaque repas. La fréquente désinfection de la cavité buccale est très recommandée. . . . Maintenant, si la bonne dentition joue un rôle important dans la nutrition, le rôle des aliments envers la dentition n'est pas moindre. En effet, il ne suffit pas seulement d'observer les règles hygiéniques, mais nous devons, de plus, donner à nos dents, la nourriture qui leur convient et supprimer, autant qu'il se peut, celle qui leur est contraire. C'est ainsi que nous rechercherons le lait, les œufs, la laitue, les épinards, les choux, le foie de veau, et l'huile de foie de morue, aliments très riches qui contiennent la fameuse vitamine D, ayant pour propriété de rendre assimilables les phosphores et les chaux qui constituent les substances dont les dents ont absolument besoin pour se maintenir en santé.

Avant de clore ce petit entretien, prenons la résolution de donner à notre bouche tous les soins voulus. . . . Nous en serons les premiers bénéficiaires, car nous échapperons aux maladies destructives qui font tant de ravages; nous ignorerons les terribles souffrances qu'infligent les dents gâtées, et enfin, nous resterons jeunes plus longtemps, car la chute prématurée des dents vieillit avant l'âge! Ce dernier argument sera peut-être le meilleur, car sans cesse, ne voulons-nous pas "cacher des ans l'irréparable outrage. . ." ?—Eh! bien, je

vous défie de n'être pas jolis avec deux charmantes rangées de lames d'ivoire dans un bel "écriin rouge".....

FERNANDE RENY,
*Élève de l'École Mallet, dirigée par les
 Sœurs de la Charité, Québec.*

NOTE DU DIRECTEUR:—La rédaction ci-dessus a mérité les éloges du Président du Comité national d'Hygiène dentaire, de Paris. Ce dernier, dans une lettre adressée au Dr Reed, dentiste-hygiéniste de la ville de Québec, félicite Mlle Reny pour l'excellence de sa composition; il loue l'ordonnance de l'exposé scientifique, et aussi "la remarquable connaissance du français qui lui a permis de présenter, dans un style impeccable, un travail que nombre de ses cousines françaises lui envieraient."

LECON DE CHOSES

LES NIDS

Architecture des oiseaux

Que Dieu est admirable dans ses œuvres! Voilà le cri d'admiration et de reconnaissance qui s'échappe de nos cœurs, après la lecture de la belle page qui suit, et que les maîtres et les maîtresses voudront bien lire et commenter en classe. Il est facile d'en tirer une leçon de choses des plus intéressantes, à l'aide d'une gravure ou d'un vieux nid conservé dans le musée de l'école. Une telle leçon inspirera aux enfants l'amour et le respect des oiseaux, ces vrais amis de l'homme.

C.-J. M.

Cet objet charmant, plus délicat qu'on ne peut dire, le nid, doit tout à l'art, à l'adresse, au calcul. Les matériaux, le plus souvent, sont fort rustiques. Les instruments sont très défectueux. L'oiseau n'a pas la main de l'écureuil ni la dent du castor. N'ayant que le bec et la patte (qui n'est point du tout une main), il semble que le nid doive lui être un problème insoluble. Ceux que j'ai sous les yeux sont la plupart formés d'un tissu ou enchevêtrement de mousses, petites branches flexibles ou longs filaments de végétaux; mais c'est moins encore un tissage qu'une condensation, un feutrage de matériaux mêlés, poussés et fourrés l'un dans l'autre avec effort, avec persévérance; art très laborieux et d'opération énergique, où le bec et la griffe seraient insuffisants. L'outil, réellement, c'est le corps de l'oiseau lui-même, sa poitrine, dont il presse et serre les matériaux jusqu'à les rendre absolument dociles, les mêler, les assujettir à l'œuvre générale.

Et au dedans, l'instrument qui imprime au nid la forme circulaire n'est encore autre que le corps de l'oiseau. C'est en se tournant constamment et refoulant le mur de tous côtés qu'il arrive à former ce cercle.

Donc, la maison, c'est la personne même, sa forme et son effort le plus immédiat: je dirai sa souffrance. Le résultat n'est obtenu que par une pression constamment répétée de la poitrine...

Le plan est si bien dans l'artiste, l'idée si arrêtée que, sans charpente ni carcasse, sans appui préalable, la navire aérien se bâtit pièce à pièce, et pas une ne trouble l'ensemble. Tout vient s'ajouter à propos, symétriquement, en parfaite harmonie.

La mère ne se fie pas au mâle pour tout cela, mais elle l'emploie comme pourvoyeur. Il va chercher des matériaux, herbes, mousses, racines ou branchettes. Mais, quand le bâtiment est fait, quand il s'agit de l'intérieur, du lit, du mobilier, la mère est d'une précaution, d'une inquiétude bien difficile à satisfaire. Le mari apporte du crin, mais c'est trop dur; il ne servirait que dessous, et comme un sommier élastique. Il apporte du chanvre, mais c'est trop froid; la soie ou le duvet soyeux de certaines plantes, le coton ou la laine, sont admis seuls, ou mieux, ses propres plumes, son duvet qu'elle arrache et qu'elle met sous le nourrisson.

Il est intéressant de voir le mâle en quête des matériaux, quête habile et furtive; il craint qu'en le suivant des yeux on n'apprenne trop bien le chemin de son nid. Souvent, si vous leregar-

dez, pour vous tromper, il prend un chemin différent. Cent petits vols ingénieux répondront au désir de la mère. Il suivra les brebis pour recueillir un peu de laine. Il prendra à la basse-cour les plumes tombées de la pondeuse. Il épiera, dans son audace, si la fermière laisse un moment sa pelote ou sa quenouille, et s'en ira riche d'un fil dérobé.

Dans chaque art, les oiseaux, qui s'y livrent vont plus ou moins haut, selon l'intelligence des espèces, la facilité des matériaux ou l'exigence des climats.

Le manchot, le pingouin, dont le petit, à peine né, sautera à la mer, se contentent de faire un trou. Mais le guépier, l'hirondelle de mer, qui doivent élever leurs petits, se creusent sous la terre une véritable habitation, très bien proportionnée, non sans quelque géométrie. Ils la meublent, de plus, et la jonchent de matières molles sur lesquelles le petit sentira moins la dureté ou la fraîcheur du sol humide.

Dans les oiseaux maçons, le flamant, qui élève la boue en pyramide pour isoler ses œufs de la terre inondée et les couve debout sous ses longues jambes, se contente d'une œuvre grossière. C'est encore un manœuvre. Le vrai maçon, c'est l'hirondelle qui suspend sa maison aux nôtres.

La merveille du genre est peut-être l'étonnant cartonnage que travaille la grive. Son nid, fort exposé sous l'humide abri des vignes, est de mousse au dehors et échappe aux yeux, mêlé à la verdure; mais regardez dedans: c'est une coupe admirable de propreté, de poli, de luisant, qui ne le cède point au verre. On pourrait s'y mirer.

La mésange suspend son berceau en forme de bourse par un côté, et se confie au vent pour bercer sa famille.

Le serin, le chardonneret, le pinson, sont des feutriers habiles. Ce dernier, inquiet, défiant, colle à l'ouvrage fait, avec beaucoup d'art et d'adresse, des lichens blancs, dont la moucheture désorientent entièrement le chercheur, et lui fait prendre ce charmant nid, si bien dissimulé, pour un accident de verdure, une chose fortuite et naturelle.

L'oiseau-mouche consolide avec la gomme des arbres sa petite maison. La plupart des autres y emploient la salive. Un sansonnet américain parvient à coudre les feuilles avec son bec, et très adroitement.

MICHELET.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Juin 1935)

Programme mensuel suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première et deuxième années: revue des différentes formes géométriques, avec le nom qui les désigne.

A cette saison, le professeur et les petits élèves pourraient collectionner quelques insectes, papillons, feuilles, fleurs, etc. Ces spécimens serviraient de modèles pour dessiner d'après nature. L'addition d'une couleur légère serait de bon goût.

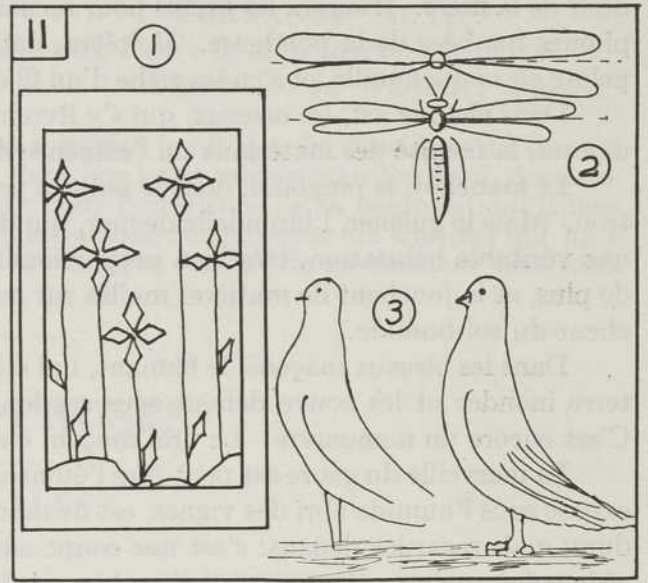
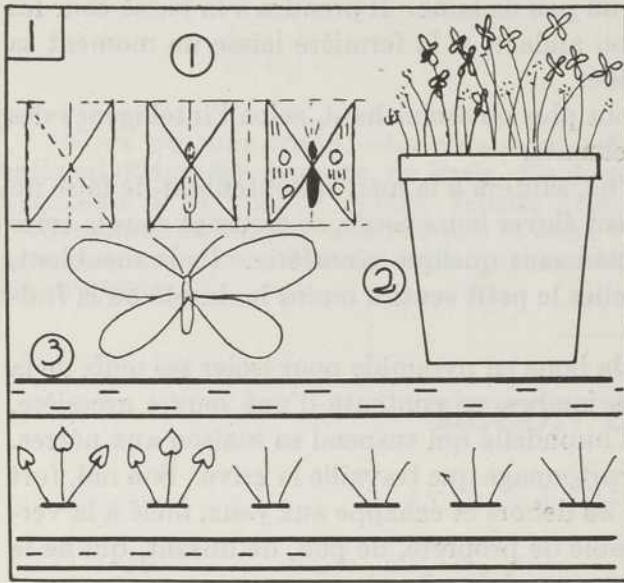
Première année

1. Des papillons.
2. Un pot avec fleurs.
3. Une frise.
4. De mémoire: un râteau, une bêche, etc.

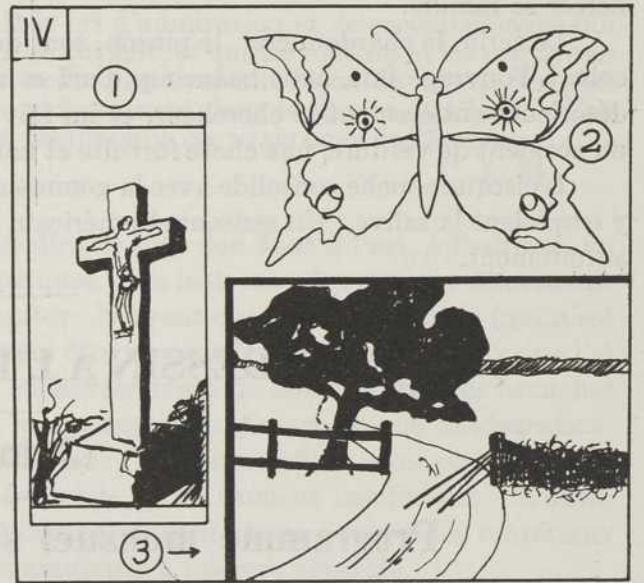
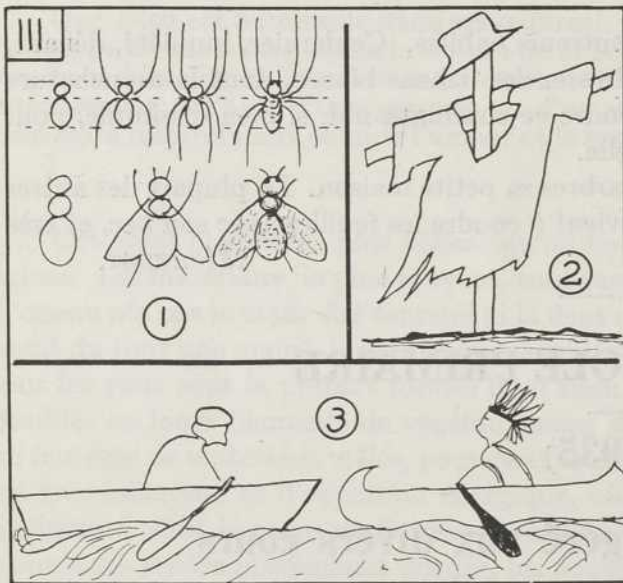
Deuxième année

1. Des tiges et des feuilles disposés dans un rectangle.
2. Une libellule (demoiselle).
3. Un pigeon.
4. De mémoire: un insecte déjà étudié.

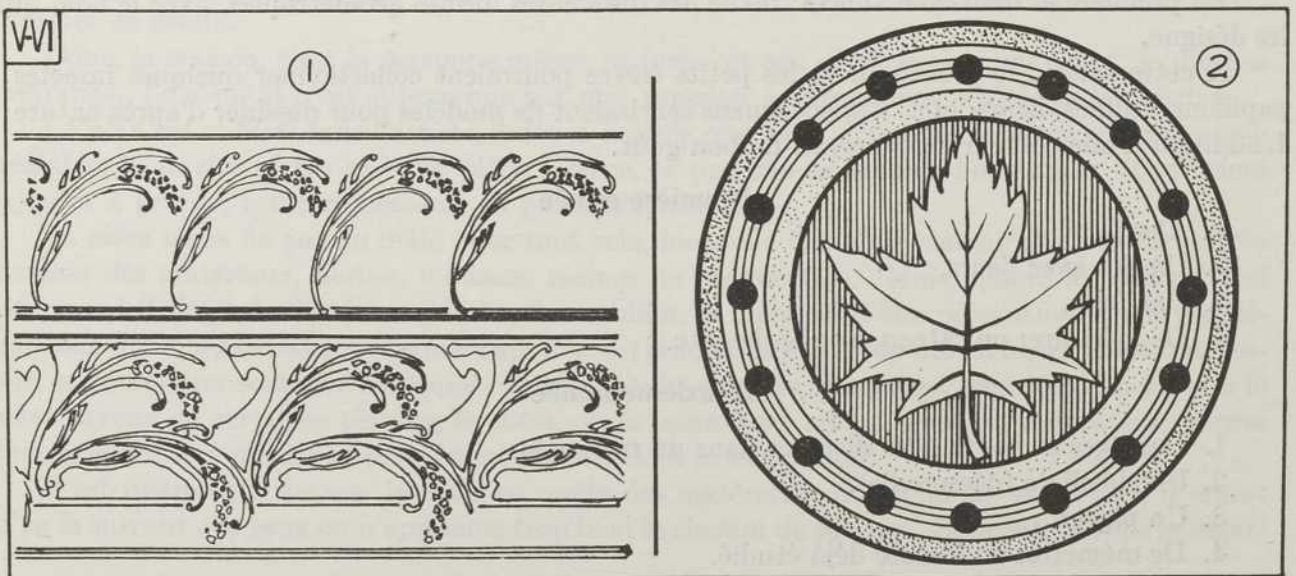
COURS INFÉRIEUR



COURS MOYEN



COURS SUPÉRIEUR



COURS MOYEN

En troisième et quatrième années: apprendre le nom de quelques plantes, fleurs, insectes, etc... Dessiner ces mêmes objets en les agrandissant au besoin; y ajouter les couleurs, mais plutôt légèrement.

Troisième année

1. Mouche et araignée.
2. Un épouvantail.
3. Le canotage.
4. De mémoire: feuille ou fleur, au choix.

Quatrième année

1. Une croix rustique.
2. Un papillon.
3. Un paysage.
4. De mémoire: maison ou arbre, d'après nature.

COURS SUPÉRIEUR

En cinquième et sixième années: pendant ce mois, chaque élève pourrait: 1°—Faire le choix d'un insecte, d'une fleur, d'un oiseau, etc... et le reproduire en couleur. 2°—Composer une frise ou une bordure avec ce même sujet en le stylisant.

Cinquième et sixième années

1. Un brin de mil stylisé.
2. La feuille d'érable stylisée.
3. De mémoire: un objet déjà étudié.

Frère AMÉDÉE,
des Écoles Chrétiennes.

PHRASÉOLOGIE ET COMPOSITION

Une seule proposition par phrase

(suite) ⁽¹⁾

EXERCICES

LE SOLEIL A MIDI

(A la campagne)

Oh! qu'il chauffe aujourd'hui, le soleil! Le cultivateur et ses hommes épuisés se sont assis au bout du sillon. Les chevaux en sueur dorment debout. Ils ne chassent même plus les mouches encombrantes. Dans la prairie tout le troupeau couché rumine lâchement. Mon chien dort à l'ombre, le museau entre ses deux pattes de devant. Sur le chemin les automobiles soulèvent la poussière. Et le soleil semble mettre le feu au fond du lac.

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* d'avril 1935.

LE SOLEIL A SON COUCHER

(A la campagne)

Le soleil descend. Bientôt il va disparaître au fond du lac. Les eaux illuminées éblouissent nos regards. Comme les nuages éclairés du soleil revêtent des couleurs magnifiques! Que ne donnerions-nous pas pour avoir toujours sous les yeux un si beau spectacle! Sous cette clarté douce, le paysage repose. Mais les beautés de ce monde passent vite. Le soleil disparaît. Les oiseaux chantent encore quelque temps. Puis, tout rentre dans le silence du soir.

LE SOLEIL DE MIDI, A LA VILLE

Quel étouffoir que la rue en plein midi! Le soleil y descend tout d'un bloc. Il chauffe les fruits et les légumes à demi gâtés. Il s'en dégage une odeur fade. Les mouches s'y donnent rendez-vous. A la porte de ces magasins, dans les rues moins fréquentées surtout, l'on se sent pressé de hâter le pas. Sous les arbres des grandes avenues on respire plus à l'aise. Dans les parcs, la vie devient supportable. Mais ce n'est pas encore la campagne, ni les rives fraîches d'un lac.

POINT DE SOLEIL

Le soleil fatigué a omis de se lever ce matin. Tout le ciel en est triste. Une humidité malsaine nous transite. Dans les bois les petits oiseaux n'ont pas le courage de chanter. Les gens semblent mornes. Les enfants ne crient pas comme à l'ordinaire. Ils s'adonnent à peine à leurs jeux préférés dans la cour de récréation. Dans la classe, le travail ne progresse pas. On dirait les esprits emmaillotés dans l'obscurité. Le professeur ne réussit pas à y faire entrer la lumière.

SOLEIL SUR LA NEIGE

Le soleil a vaincu les nuages. Le ciel est nettoyé à neuf. Comme la neige fraîchement tombée éclate de blancheur! Elle éblouit. Les mésanges actives visitent tous les arbres malades pour y cueillir une maigre pitance. Le chaud et radieux soleil leur a rendu leur voix. Elles ne cessent, tout en voletant, de pousser des cris de joie; les pistes des écureuils relient les arbres entre eux. Les pattes velues des lièvres dessinent des sentiers de petits sauts réguliers. Jolis animaux blancs! Ne dirait-on pas de la neige en marche?

LE SOLEIL AU BORD DE L'EAU

Tout joyeux le soleil s'est montré à la cime des grands arbres. Des clartés ont couru à travers la forêt. La buée s'est levée épaisse sur la rivière. L'eau a clapoté de gaité. Des reflets de lumière en ont marqué les courants. L'herbe des rives, les grands arbres ont plongé dans l'eau pour leur bain matinal. Ils s'y délectent. Même le vieux moulin y va laver ses murs. Les canards étonnés crient leur surprise à tous les échos. L'artiste, lui, contemple ces splendeurs. Il voudrait bien les peindre sur sa toile.

Frère ARSÈNE-LOUIS,
de l'Instruction chrétienne.

RÉCITATIONS

L'arrivée de Jacques Cartier à Stadaconé

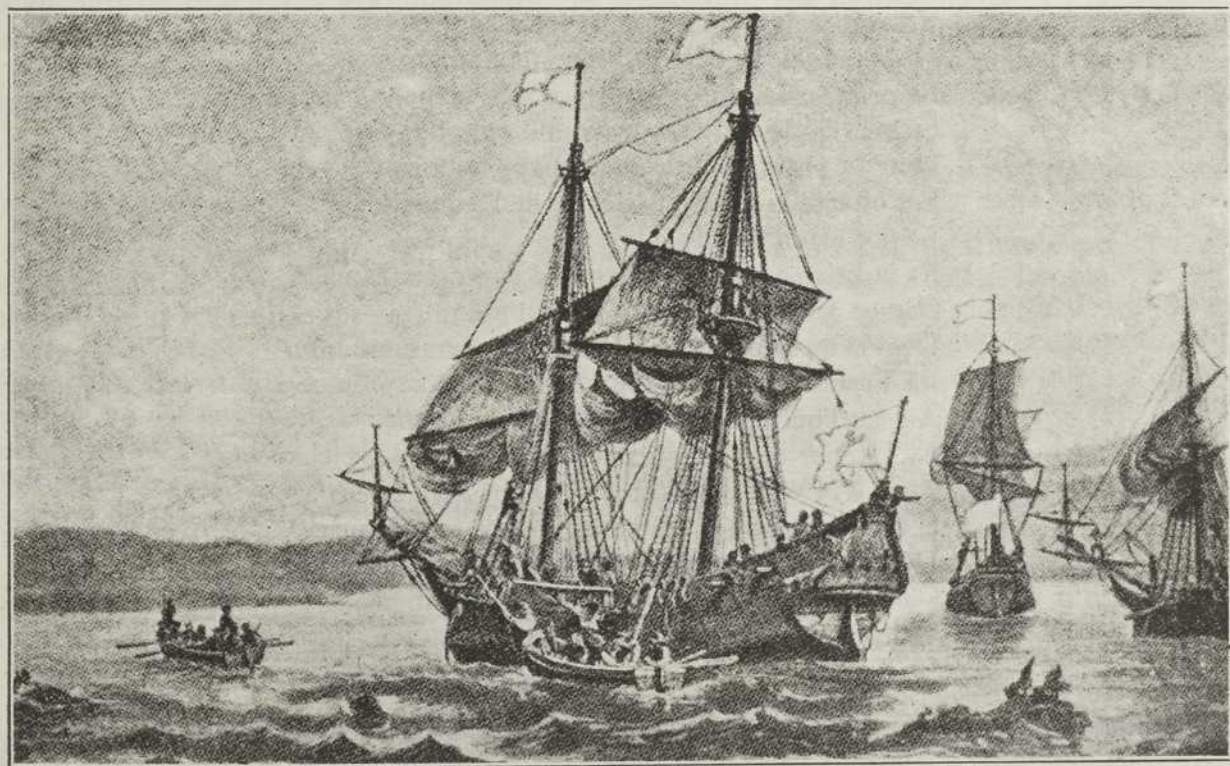
1535

Le grand Colomb venait de percer le mystère
Qui depuis si longtemps voilait cet hémisphère.

Le roi de nos déserts, l'immense Saint-Laurent
Couvrait seul notre sol de ses bras de géant,
Et les muscles mouvants de sa puissante épaule
N'avaient jamais porté que les glaces du pôle.
Seul, l'enfant des forêts, poursuivant l'original,
Foulaît la fleur sauvage et le sol virginal.

Par un beau soir d'été, l'on vit trois blanches voiles
Remonter la rivière aux clartés des étoiles.
A leur étrange aspect, les farouches Indiens
Et les oiseaux de mer et les monstres marins,
Surpris d'être troublés dans leur paix si parfaite,
Disparaissent soudain dans leur sombre retraite.
Les vaisseaux d'outre-mer glissent silencieux
A l'ombre des grands caps et des monts sourcilleux.
Un homme que la foi, que le génie inspire
Est là, debout, pensif, sur l'avant du navire:
C'est le grand découvreur du Canada, Cartier,
Le délégué du ciel et du roy chevalier,
A côté de la croix, symbole d'espérance,
Il vient planter ici le drapeau de la France.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.



Caravelles de Jacques Cartier remontant le fleuve Saint-Laurent (1535).

La messe à l'Île-aux-Coudres

1535

L'aurore avait jeté sur les pas du soleil
 Sa corbeille de rose et son manteau vermeil,
 Lorsque les mariniers trouvèrent un asile
 Pittoresque et champêtre au rivage de l'île.
 Ce nouveau continent est un présent du ciel;
 Et c'est là qu'aujourd'hui le marin immortel
 Veut en faire au Seigneur un hommage sublime,
 En y faisant offrir l'adorable victime.
 Un autel de feuillage et de mousse est dressé
 Au sommet du coteau, sur un tronc renversé.
 Au-dessus, un massif de coudriers et d'ormes,
 Ombrageant le rocher de leurs branches énormes
 Ressemblent aux arceaux d'un temple naturel.
 Des lianes on voit les verdoyants cordages
 Retomber en festons au dessus de l'autel,
 Et des cierges parmi les fleurs sauvages
 Dont les pieuses mains du prêtre et des marins
 Ont jonché le sol vierge et les degrés divins.
 Sur les bras de la croix rustique se balance
 Un faisceau d'étendards aux armes de la France.
 Cependant est venu le moment solennel,
 Et le prêtre gravit les marches de l'autel.
 L'équipage vêtu de ses habits de fête

S'agenouille, et Cartier se prosterne à leur tête.
 Notre patrie a vu bien des jours glorieux:
 Mais jamais elle n'eut d'instant plus précieux.
 Le prêtre auguste et saint, avec la blanche hostie
 Élève vers le ciel un regard qui supplie.
 Pour la première fois en ce pays nouveau
 Est offerte la chair et le sang de l'Agneau.
 Le flot attentif baise avec respect la plage,
 Et la brise au rameau suspend son doux ramage,
 Car ce vaste désert est devenu sacré
 Depuis que du Sauveur le Sang l'a consacré.
 La France américaine, en ce moment suprême
 A reçu l'onction de son premier baptême.
 Et Cartier crut ouïr dans les hauteurs des cieux,
 Joint à la voix du prêtre, un chant mystérieux:
 C'était l'hymne d'amour et de reconnaissance
 De la terre et des mers chantant leur délivrance;
 C'était la sainte voix de leur ange gardien
 Qui priait au berceau du peuple Canadien.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

Biographie.—L'abbé Henri-Raymond Casgrain, prêtre, littérateur et historien, naquit à la Rivière-Ouelle en 1831; il mourut à Québec en 1904. Auteur de plusieurs ouvrages de haute valeur: *Légendes canadiennes* (1861), *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation* (1864), *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (1888), *Pèlerinage au pays d'Évangéline* (1888), *Montcalm et Lévis* (1891). C'est à l'abbé Casgrain que nous devons la publication des *Œuvres de Crémazie*.

LA LANGUE MATERNELLE DANS L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

(Suite) ⁽¹⁾

III.—La langue maternelle est nécessaire dans l'étude et dans l'enseignement des langues étrangères

SA NÉCESSITÉ DANS L'EXPLICATION GRAMMATICALE

Les partisans de la méthode directe, depuis longtemps, sont revenus de leur intransigeance dans la proscription de la langue maternelle et reconnaissent franchement la nécessité de son emploi dans l'explication grammaticale. L'un d'eux, par exemple, après avoir dit que "les explications seront données en langue étrangère", ajoute: "Sous prétexte de maintenir haut et ferme ce principe, on ne faussera pas le caractère de cet enseignement en le rendant superficiel. Pour déterminer la valeur exacte des synonymes, *pour expliquer les faits grammaticaux difficiles*, pour faire saisir quelques nuances délicates, il peut être avantageux de se servir de la langue maternelle. . . Pour beaucoup de passages, il est *nécessaire* de traduire; car il est de ces nuances, de ces détails que l'élève croit comprendre, alors qu'il se trompe grossièrement. La traduction permettra au professeur d'avancer sans rien laisser d'obscur." *F. Collard: Manuel de Pédagogie*, 1923, Bruxelles, p. 349.

Voilà qui est clair: l'explication en langue maternelle est nécessaire à l'explication de beaucoup de difficultés grammaticales; la traduction est indispensable à l'intelligence de nombreux textes. Cet aveu d'un partisan de la méthode directe a sa valeur.

Et voici deux corollaires: 1. la grammaire de langue étrangère doit être rédigée dans la langue maternelle de l'élève; 2. elle doit être une grammaire comparée des deux langues.

NÉCESSITÉ DE LA LANGUE MATERNELLE DANS LA RÉDACTION DES GRAMMAIRES

Conformément à leurs principes, les théoriciens de la méthode directe prétendent que les grammaires d'une langue étrangère doivent être rédigées en cette langue. Si on leur objecte qu'il faut aller du connu à l'inconnu, ils répondent que le vocabulaire de la grammaire est si réduit et si facilement compréhensible que l'élève s'y habitue facilement. "L'élève, disent-ils, arrive vite à comprendre en langue étrangère des questions comme celles-ci: De quel genre est ce nom? A quelle personne est ce verbe? . . . et à y répondre sans difficulté. Les termes techniques sont à peu près les mêmes dans toutes les langues." *F. Collard, Cf. p. 385.*—Cette raison serait acceptable si l'enseignement grammatical se limitait à une classification de faits grammaticaux élémentaires, comme ceux qui sont signalés ci-dessus. Mais il n'est pas que cela, ainsi que le reconnaît le même auteur (*Cf. p. 349*); il comprend l'explication d'une foule de difficultés qui débordent les cadres élémentaires; il exige l'explication de formes nombreuses, idiomatiques ou non, renfermant des nuances si délicates, qu'il est très difficile, sinon impossible, de faire saisir en langue étrangère, avec la certitude d'être compris des élèves.

Admettons, insistent-ils, que les questions délicates en grammaire anglaise soient rédigées en français; la partie élémentaire des grammaires pourrait, du moins, l'être en anglais. On y trouverait grand profit, puisque le maître sera conduit ainsi à se servir davantage de la langue anglaise dans ses leçons.—Ici encore, il est difficile d'être totalement de cet avis.

(1) Voir *l'Enseignement Primaire* de mai 1935.

En effet, l'enseignement grammatical ne constitue pas la substance de la leçon d'anglais, il n'en est qu'un élément accidentel, quoique important. Il faut que cet enseignement soit plus pratique que formel, qu'il s'attache moins à l'explication des règles et remarques grammaticales qu'à leurs applications, c'est-à-dire à l'étude et à la pratique des formes verbales où elles sont employées. Et c'est pourquoi il semble que pour amener le professeur à faire la classe d'anglais en anglais, dans toute la mesure utile, les exercices appropriés d'un bon manuel auraient bien plus d'efficacité que la rédaction en anglais des règles grammaticales élémentaires.

Que, dans sa leçon, le professeur explique en langue étrangère tout ce qu'il peut faire comprendre ainsi, très bien; cela, il le doit; car c'est par sa parole vivante que se fait la formation phonétique des élèves. Le livre, lui, est un instrument d'étude et de consultation. Qu'il soit rédigé en vue du meilleur service, donc en la langue maternelle de l'élève. Il sera ainsi de référence plus facile, plus rapide, plus agréable. L'élève, lorsqu'il consultera sa grammaire, d'un coup d'œil rapide en parcourra les pages, et découvrira sans longue recherche le coin où se niche l'explication désirée. Il ne sera pas rebuté par l'effort nécessaire pour comprendre les explications en langue étrangère, effort toujours plus grand que dans la langue maternelle, effort qui serait particulièrement pénible dans les explications longues et délicates.

NÉCESSITÉ DE LA GRAMMAIRE COMPARÉE

Il existe deux catégories de grammaires anglaises. Les grammaires de la première catégorie exposent les règles de l'anglais sans s'occuper des rapports de cette langue avec les autres langues. Telles sont, par exemple, les grammaires anglaises que l'on met entre les mains des enfants d'Angleterre, ou des États-Unis, ou de quelque autre pays de langue anglaise. Toutes ces grammaires sont essentiellement les mêmes; ce sont les mêmes règles qui y sont exposées; elles ne sont, en somme, qu'une seule et même grammaire.

Les grammaires de la deuxième catégorie étudient les relations de la langue anglaise avec telle ou telle autre langue, par exemple, avec le français, ou l'allemand, ou l'espagnol. Ces grammaires sont l'exposé des analogies et des différences qui existent entre ces langues diverses et la langue anglaise. Elles sont donc très différentes les unes des autres, très différentes aussi de la grammaire anglaise destinée aux élèves anglais. Ce sont ces grammaires comparées qui conviennent aux étudiants étrangers, et non la grammaire anglaise proprement dite. Et donc, ce qu'il faut à nos enfants canadiens-français qui étudient l'anglais, c'est la *grammaire comparée des langues française et anglaise*.

Cette grammaire, en leur enseignant les relations qui existent entre les deux langues, leur apprendra à passer de l'une à l'autre avec correction et sûreté. Sans cette étude comparative l'élève n'acquerrait que bien difficilement, sinon jamais, une connaissance approfondie de la langue anglaise, et ne parviendrait pas à la parler et à l'écrire avec aisance et maîtrise.

Ici encore, on le voit, l'emploi de la langue maternelle s'impose, et de façon rigoureuse. Et cela paraît si évident qu'on se demande comment des pédagogues, des gens sensés et réfléchis, ont pu la proscrire et vouloir s'en passer. De même, l'on est stupéfait à la pensée que, pendant des années, il n'y eut, entre les mains de nos petits canadiens-français, que les grammaires faites pour leurs camarades anglo-canadiens, ou bien encore des grammaires soi-disant faites pour eux, mais ne renfermant pas un mot de français, aucune traduction des exemples donnés, aucune comparaison entre les expressions, les idiotismes de leur langue maternelle et ceux de la langue anglaise !

HEUREUSE INFLUENCE DE CET ENSEIGNEMENT BILINGUE

L'on a craint parfois que l'étude de l'anglais ne compromît la formation française de nos enfants. L'étude comparative des deux langues, non seulement ne compromettra pas cette formation, mais elle la servira. La connaissance du français se développera en nos enfants, en même temps que celle de l'anglais, par la recherche de la traduction exacte, du mot propre, de l'équivalent qui rend fidèlement la pensée, la nuance; elle se perfectionnera

dans la comparaison constante des deux langues et des deux génies. Nos enfants, ainsi, sauront mieux l'anglais, ils sauront mieux le français; et leur mentalité française, au lieu d'y perdre, se fécondera, s'enrichira au contact du génie anglo-saxon.

Et ceci nous conduit à une autre conclusion également heureuse. C'est que l'une des qualifications les plus nécessaires à nos maîtres d'anglais, c'est la connaissance approfondie de la langue française. Inutile d'insister, cela découle nécessairement des principes posés.

NÉCESSITÉ DE LA LANGUE MATERNELLE DANS L'ÉTUDE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

L'étudiant doit étudier, c'est une naïveté de le dire, et je m'en excuse. Et cependant, on a pu rencontrer des maîtres qui ne paraissaient pas se douter que l'élève ne progresse dans la connaissance de la langue étrangère que dans la mesure où il étudie, quels que soient par ailleurs le dévouement et la compétence du professeur. Maître et élève ont chacun leur rôle, et c'est encore une évidence. Que le maître enseigne selon les meilleures techniques, et puis, qu'il impose l'étude et qu'il la contrôle: voilà son rôle. Quant à l'élève, il lui faut étudier. Seul son travail personnel, l'acte de sa volonté, peut fixer suffisamment l'attention et les souvenirs, entraîner la mémoire à répondre sans retard au premier appel de l'esprit. Et cette nécessité de l'étude s'impose même avec les jeunes élèves, avec les débutants; a fortiori, s'impose-t-elle davantage à mesure que l'élève avance dans ses classes.

Mais de quelle manière étudier? et quelle matière étudier?

Ici encore, les théoriciens de la méthode directe nous ont rendu un fort mauvais service, en proscrivant l'emploi de la langue maternelle. Et pour ne pas s'en servir dans l'étude, ou bien ils ont supprimé celle-ci, ou bien ils se sont rejetés sur l'étude par cœur des textes en langue étrangère, seul objet d'étude qu'il leur restait à proposer.

L'étude par cœur des textes donne quelques bons résultats: elle contribue à vaincre la difficulté qu'éprouve l'esprit, dans les débuts, à fixer la pensée et à la suivre sous la forme étrangère. Mais cette étude ne suffit pas, pendant les premières années du moins, l'expérience en a été faite bien souvent, à donner à l'élève l'usage spontané des mots et surtout des formes verbales nouvelles du texte. L'élève a beau réciter le texte de mémoire, il n'est pas, pour cela, capable d'utiliser, dans l'expression de sa pensée, les éléments qu'il renferme. Ces éléments sont dans le texte comme le métal dans le minéral et dans sa gangue. Pour l'en extraire et pour l'ouvrer ensuite, il faut des opérations que l'intelligence de l'élève peu avancé n'est pas capable de faire; il lui faut l'étude de chacun de ces éléments pris séparément, et des exercices d'application qui les lui rendent familiers.

La matière que l'élève doit étudier, c'est évidemment le vocabulaire et les formes verbales de la leçon du jour; ce sont aussi les exercices qui ont été faits en classe. Car il ne suffit pas de rédiger des exercices, se familiariser avec les éléments qu'ils renferment, il faut encore les étudier. "L'écriture n'apprend rien; il faut le rabâchage." (J. Bézard, Cf. p. 122).

Et la manière d'étudier? C'est de procéder par voie de traduction. Vous voulez arriver à exprimer votre pensée en langue étrangère? Prenez-la sous la forme française: c'est le seul moyen de la saisir; et exercez-vous à lui donner une forme anglaise; puis répétez cet exercice jusqu'à ce que celle-ci se présente à votre esprit spontanément, tout comme la forme française. Je ne crois pas qu'il y ait de chemin plus court et plus sûr pour arriver à maîtriser la langue étrangère, que cette étude par voie de traduction; et même je doute qu'il y en ait d'autre vraiment efficace.

C'est pourquoi il a été noté dans la "Méthodologie de l'anglais": "*La leçon à étudier se présente matériellement sous la forme d'un tableau en deux colonnes: les mots anglais, les expressions anglaises dans l'une, leur traduction dans l'autre.—L'élève sait sa leçon lorsqu'il peut la traduire sans hésitation du français en anglais.*"

NÉCESSITÉ DE LA LANGUE MATERNELLE DANS LE CONTRÔLE DE L'ÉTUDE

Le professeur a imposé l'étude, il doit ensuite la contrôler. Quel moyen de contrôle adopter? et qui garantisse que vraiment l'élève s'est assimilé la matière de la leçon? Le seul moyen probant semble être la traduction de la langue maternelle en la langue étran-

gère. Le maître veut-il savoir si l'élève sait exprimer telle pensée en anglais, et sous telle forme anglaise? Il l'exprime en français, et requiert l'élève de la dire ou de l'écrire en anglais.

Questionner en anglais donnerait-il les mêmes résultats probants? Non, car la question fournit généralement à l'élève les éléments de sa réponse; et cependant, l'élève doit être capable de construire sa phrase, d'exprimer sa pensée, d'employer telle expression anglaise, sans l'aide de personne; il doit pouvoir poser lui-même la question en anglais.

Aussi la forme type d'une récitation par écrit est celle qu'indique la "Méthodologie de l'anglais": *Le maître dicte en français quelques mots ou quelques phrases de la leçon; l'élève les traduit, sous la dictée.* La récitation peut aussi prendre la forme du *thème oral*.

IV. Quelques opinions

PÉDAGOGUES

Parmi les pédagogues canadiens-français qui ont écrit sur l'enseignement de l'anglais, deux se placent au premier rang, en raison de l'étude étendue et approfondie qu'ils ont faite de la question. Je les ai déjà signalés. Ce sont: *Mgr Courchesne*, dans "*Nos Humanités*", 1927, p. 645-671; et *M. l'abbé O. Maurice*, Dr. L., dans ses "*Causeries pédagogiques, 1924-1925*", p. 1-107. Ces deux auteurs, remarquables par leur science pédagogique, considèrent l'emploi du français comme l'intermédiaire nécessaire dans l'enseignement de l'anglais; tous deux proclament la nécessité de l'étude, de la traduction, de la grammaire comparée.

AUTEURS DE MANUELS

Les auteurs des manuels récents paraissent bien convaincus, eux aussi, de la nécessité de l'emploi de la langue maternelle, pour conduire l'élève à des résultats satisfaisants. C'est pourquoi ils s'en servent, dans une large mesure, dans la composition de leurs "*Cours de langues*", tout en affirmant qu'ils emploient la méthode directe,—la méthode directe mitigée, veulent-ils dire, celle qui rallie actuellement la majorité des suffrages. Ainsi l'on rencontre dans ces "*Cours*" des listes bilingues de vocabulaire, des explications lexicologiques et grammaticales en langue maternelle, de nombreux exercices de traduction... Plusieurs auteurs ont également publié un "*Corrigé des exercices*", destiné, non aux professeurs dont ils n'oseraient mettre en doute la compétence, mais aux élèves, afin d'aider ceux-ci dans l'étude de la langue étrangère.

Enfin l'on a édité des *Collections bilingues des classiques étrangers*, en langues vivantes comme en langues mortes, éditions dont la traduction juxtalinéaire facilite singulièrement à l'élève le travail d'assimilation qu'il doit faire des auteurs, et de plus, permet au maître un contrôle facile et rapide du travail de l'élève, par l'exercice du thème oral.

EXAMINATEURS

Quant aux examinateurs, c'est surtout par voie de traduction qu'ils jugent de l'aptitude de l'élève à se servir de la langue étrangère. J'ai sous les yeux les tests de vocabulaire, de grammaire et de compréhension du "Comité canadien des langues modernes", tests qui ont été appliqués dans la Province de Québec, comme en plusieurs régions de langue anglaise, en 1926 et 1927. Ces tests emploient tous la langue maternelle des élèves auxquels ils s'adressent, et procèdent généralement par voie de traduction. Voir: "*American and Canadian Committee on Modern Languages: Modern Language Instruction in Canada*, 2 vol., 547 et 842 p.

La rédaction en langue étrangère et la conversation sont parfois employées dans les examens officiels; ces épreuves suffisent pour répondre au but de ces examens. Mais lorsqu'on veut un contrôle plus précis, soustrait à tout élément subjectif d'appréciation, comme celui qu'on exige des tests d'aptitude, c'est la traduction, le thème surtout, qui s'impose.

V. Conclusions

Faut-il conclure des raisons et des faits exposés, que la méthode directe est une erreur pédagogique, et qu'il faut, sans plus, revenir à la méthode indirecte dans l'enseignement des langues vivantes? Non, cette conclusion serait en contradiction avec la thèse développée. Car, si l'on a, au passage, signalé les limites et les lacunes de la méthode directe, lacunes qui proviennent surtout de la proscription de la langue maternelle, l'on n'a pas rejeté, par le fait, tous les procédés qui donnent à cette méthode d'être mieux adaptée que la méthode indirecte au but de l'enseignement des langues vivantes. Il s'agit, non de la condamner à disparaître, mais de définir la mesure dans laquelle ses procédés doivent être employés aux différents stades de l'enseignement des langues; il faut surtout lui ajouter ce qui lui manque, ce sans quoi elle s'avère insuffisante. C'est ce que reconnaît la "Méthodologie de l'anglais": "*L'emploi de la méthode directe s'impose avec les débutants, mais sans proscription systématique du français lorsque cela est utile. . . A mesure que l'élève progresse, aux procédés intuitifs de la méthode directe s'associent progressivement d'autres procédés plus relevés qui conduisent à la lecture et à l'explication des textes.*"

Je vais essayer, en guise de conclusion, de formuler brièvement ce qu'on pourrait appeler les principes fondamentaux d'une méthodologie rationnelle des langues étrangères.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

1. *Intuition directe*, c'est-à-dire association des mots et des formes verbales avec les choses et les actions, dans toute la mesure possible, surtout pendant la période d'initiation.
2. *Enseignement oral*, dans une large mesure, en vue de la *formation phonétique* de l'élève, c'est-à-dire en vue de l'intelligence de la langue parlée et de l'expression de la pensée.
3. *Enseignement systématique, progressif et pratique du vocabulaire.*
4. *Enseignement systématique, progressif et pratique des formes verbales*, lesquelles constituent l'élément fondamental des langues. *Grammaire comparée* des deux langues, maternelle et étrangère.
5. *Étude par voie de traduction*, des éléments enseignés, de ceux que renferment les textes lus et expliqués, des exercices d'application.
6. *Pratique orale et écrite* du vocabulaire et surtout des formes verbales, jusqu'à ce que les éléments étudiés soient possédés parfaitement, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'élève puisse les employer aussi spontanément que les expressions correspondantes de la langue maternelle.

Cet ensemble de principes, ce système méthodologique, est-il un simple compromis entre la méthode directe et la méthode indirecte? ou bien constitue-t-il une méthode spécifiquement distincte de celles-ci? D'autres en jugeront. Ce qui importe, c'est que l'exposé que j'ai fait soit conforme aux progrès récents comme aux besoins de la méthodologie; c'est qu'il reconnaisse à la langue maternelle le rôle exact qu'elle doit jouer dans l'enseignement des langues étrangères.

Puisse ce travail être utile à nos maîtres d'anglais et à leurs élèves! Puisse-t-il aussi contribuer à faire de l'étude de l'anglais, qui s'impose aux petits Canadiens français, au lieu d'être un danger pour leur mentalité française, serve, au contraire, à la développer et à l'enrichir!

Frère RÉGIS-STANISLAS,

des Écoles chrétiennes, Ste-Foy-Est.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE MAI 1935

Séance du 8 mai 1935.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Son Éminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, Son Excellence Mgr A.-E. Deschamps représentant Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr l'évêque de Saint-Jean; Mgr Z. Lorrain représentant Mgr l'évêque de Pembroke, Mgr J.-A.-H. Blaquière représentant Mgr l'évêque de Charlottetown, Mgr J.-E.-M. Vincent représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Hector Champagne, l'honorable Ernest Lapointe, l'honorable Jules-Édouard Prévost, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, M. J.-P. Labarre, M. Victor Doré, M. Antonio Perrault, M. Augustin Frigon, M. Hector Perrier, M. J.-N. Miller; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Napoléon Brisebois et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le Comité prend connaissance des rapports qui suivent:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 7 mai 1935.

PRÉSENTS:—Mgr Forbes, président; Mgr Brunault, Mgr Langlois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, l'honorable Hector Champagne, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Napoléon Brisebois et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages ci-après mentionnés qui lui ont été soumis:

1. "Patenaude's French made easy, through the medium of the gramophone".—Étude de ce travail remise au mois de septembre prochain en priant l'auteur de faire la revision suggérée, dans leur lettre en date du 3 mai courant, par MM. Manning et Cuddihy.

2. "Lecture progressive selon la méthode naturelle, volume 1—1^{ère} partie"—par les Frères de la Charité.

3. "Lecture progressive selon la méthode naturelle, volume 1—2^e partie"—par les mêmes.

Étude de ces deux ouvrages remise au mois de septembre prochain.

4. "Conseils pratiques sur la prévention des incendies"—par Eugène Leclerc.—L'étude de cet ouvrage est également remise au mois de septembre prochain.

5. "Guide pour l'enseignement de l'agriculture—5^e et 6^e années"—par C.-J. Miller et E. Litalien.—Approuvé.

6. Lettre des Frères du Sacré-Cœur demandant que leur manuel de comptabilité, approuvé en 1929 pour les garçons en 5^e et 6^e années, soit aussi recommandé pour la 7^e année des filles.—Demande approuvée.

(Signé) † GUILLAUME FORBES, arch. d'Ottawa,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport est adopté.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 1934, D'ÉTUDIER CERTAINES QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES NORMALES DE GARÇONS

Québec, le 29 avril 1935.

Votre sous-comité a l'honneur de vous présenter le rapport suivant, après avoir étudié une partie des questions énumérées ci-après:

- a) La demande de M. Rolland Juneau qui désire devenir professeur de phonétique et de diction à l'École normale Jacques-Cartier;
- b) L'organisation de l'enseignement à la dite École normale Jacques-Cartier, en vue d'assurer l'application efficace du nouveau programme;
- c) L'engagement des professeurs nécessaires à telles fins;
- d) Tous autres points touchant au bien-être matériel et pédagogique de cette institution;
- e) L'opportunité de rendre uniformes les examens pour l'obtention des diplômes d'enseignement dans toutes les écoles normales de garçons, religieuses et laïques;
- f) L'usage d'un seul manuel de géographie pour les classes de la quatrième à la huitième année inclusivement et l'opportunité de modifier le programme actuel de géographie.

Ce sous-comité s'est réuni à cinq reprises et il prie le Comité catholique de bien vouloir agréer le rapport qui suit:

1° **Attendu** que la direction pédagogique qui sert de préface au nouveau programme des écoles normales de garçons, direction approuvée en même temps que le dit programme, spécifie au septième paragraphe: "Organiser les cours de la quatrième et de la cinquième années de manière à ce que, sans trop briser l'ordre général des études de l'école normale, les élèves de 11^e année de l'école primaire supérieure et les bacheliers puissent faire de rapides progrès en certaines matières non encore abordées par eux et laisser de côté d'autres matières dans lesquelles ils ont quelque avance";

Attendu que les élèves de 11^e année et les bacheliers ont déjà étudié le programme des sciences et des mathématiques;

Il est résolu:

Que ces élèves soient, au cours de la cinquième année de l'école normale, exemptés de suivre les leçons régulières concernant ces matières et que le temps attribué d'après l'horaire à ces leçons soit consacré, par cette catégorie d'élèves, à des revues synthétiques des dites matières, sous forme de préparation de classes adaptées aux différents cours de l'école primaire: élémentaire, complémentaire et supérieur;

Que ces préparations soient inscrites par chaque élève dans un carnet spécial dit "Carnet de préparation de classes";

Que ces préparations soient soumises à l'examen du principal, du professeur de pédagogie et du titulaire de la matière traitée qui attribueront un certain nombre de points correspondant à l'échelle des points des élèves du même cours, mais qui ne sont pas dans la catégorie des bacheliers et des élèves de 11^e année;

Que ces préparations soient la mise en pratique des théories pédagogiques et méthodologiques étudiées à l'école normale;

Que ces préparations théoriques, en moyenne deux par mois, soient accompagnées, à l'école d'application ou devant des classes même de l'école normale, de la **PRACTIQUE**, savoir: leçons données avec le matériel requis pour l'application des procédés étudiés en pédagogie et l'utilisation de l'analyse et de la synthèse".

2° Vu les besoins particuliers qui existent à Montréal, l'École normale Jacques-Cartier donnera préséance, pour l'admission à la dite école, aux candidats les mieux préparés de façon à favoriser le cours du brevet supérieur, 4^e et 5^e années.

3° Quant aux élèves de 11^e année de la section générale et aux bacheliers, ils seront admis au mérite d'après les notes qu'ils auront conservées, les premiers aux examens de fin d'année, les seconds aux examens du baccalauréat, et les informations que le principal obtiendra sur leur compte de la part des autorités scolaires sous lesquelles ils auront étudié.

4°—TABLEAU GÉNÉRAL DES MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT
DISTRIBUTION DU TEMPS

(Heures par semaine pour chaque matière)

	1e année	2e année	3e année	4e année	5e année
a) Pédagogie.....	2	4	4	4	4
b) Religion.....	2	2	2	2	2
c) Philosophie et Morale.....	½	½	1	1	1
d) Langue française.....	6	5	5	5	5
e) Langue anglaise.....	4	4	4	4	4
f) Latin.....					1
g) Histoire générale — Histoire du Canada — Géographie	4	3	2	2	
h) Mathématiques.....	4	4	4	4	4
i) Écriture.....	1½	½			
j) Dessin.....	1	1	1	1	1
k) Chant et Musique.....	1	1	½	½	1
l) Bienséances — Hygiène.....	1	½			
m) Physique — Chimie — Technologie — Travaux manuels.....		1½	2½	2	2
n) Sciences naturelles — Agriculture — Économie rurale.	1	1	1	1	1
o) Comptabilité — Français commercial — Commercial English.....		½	1	1	1
p) Économie politique — Droit commercial.....			½	½	½
q) Gymnastique.....	½	½	½	½	½
r) Sténographie.....			½		
s) Dactylographie.....			½		
TOTAUX.....	28½	29	30	28½	28

POINTS ATTRIBUÉS

Art. 155.—Pour les écoles normales de garçons, le maximum des points attribués aux différentes matières est fixé comme suit:

A) — BREVET ÉLÉMENTAIRE

<i>Matières</i>	<i>Points alloués</i>	<i>Matières</i>	<i>Points alloués</i>
Pédagogie théorique.....	30	Calcul mental.....	10
Pédagogie pratique.....	20	Algèbre.....	10
Catéchisme de persévérance...	10	Arithmétique et Mesurage.....	20
Évangiles.....	10	Sciences naturelles.....	10
Éléments de morale.....	20	Dessin.....	10
Lecture française.....	10	Écriture.....	10
Grammaire française.....	15	Bienséances.....	10
Dictée française.....	10	Hygiène.....	10
Analyse grammaticale et logique.....	10	Chant.....	10
Composition française.....	30	Agriculture.....	10
Préceptes littéraires.....	10	Commerce.....	10
Explication d'auteurs français..	10	Enseignement industriel.....	10
Récitation d'auteurs français (mémoire—diction).....	5	Lecture anglaise.....	10
Histoire littéraire.....	10	Traduction.....	10
Histoire générale.....	20	Grammaire anglaise.....	10
Histoire du Canada.....	10	Dictée anglaise.....	10
Géographie et Instruction civique.....	10	Composition anglaise.....	20

B) — BREVET COMPLÉMENTAIRE

<i>Matières</i>	<i>Points alloués</i>	<i>Matières</i>	<i>Points alloués</i>
Pédagogie théorique et Législation scolaire.....	30	Physique.....	10
Pédagogie pratique.....	30	Chimie.....	10
Histoire de la pédagogie.....	20	Anatomie et Physiologie de l'homme — Hygiène.....	10
Catéchisme.....	20	Dessin.....	10
Vie de N.-S. Jésus-Christ et Liturgie.....	30	Chant.....	10
Philosophie.....	20	Agriculture.....	10
Grammaire française.....	20	Comptabilité.....	20
Dictée française.....	10	Dactylographie.....	10
Composition française.....	30	Sténographie.....	10
Préceptes littéraires.....	10	Vie économique — Droit commercial.....	10
Explication d'auteurs français..	20	Travaux manuels.....	10
Récitation d'auteurs français (mémoire — diction).....	10	Technologie.....	10
Histoire littéraire.....	10	Grammaire anglaise.....	10
Histoire universelle.....	10	Dictée anglaise.....	10
Histoire du Canada.....	10	Traduction.....	10
Géographie.....	10	Explication d'auteurs anglais..	20
Arithmétique.....	20	Récitation d'auteurs anglais...	10
Algèbre et Géométrie.....	30	Version.....	10
		Composition anglaise.....	20

C) — BREVET SUPÉRIEUR

<i>Matières</i>	<i>Points alloués</i>	<i>Matières</i>	<i>Points alloués</i>
Pédagogie théorique.....	20	Chimie.....	20
Législation scolaire.....	10	Minéralogie et Géologie.....	20
Dissertation pédagogique.....	20	Dessin.....	10
Pédagogie pratique.....	30	Chant et Musique.....	10
Histoire de la pédagogie.....	10	Latin.....	10
Philosophie.....	30	Gymnastique.....	10
Apologétique.....	30	Comptabilité.....	20
Dictée française.....	10	Bureau commercial.....	10
Composition française.....	30	Commercial English.....	10
Préceptes littéraires.....	20	Économie politique.....	10
Explication d'auteurs français..	20	Grammaire anglaise.....	10
Récitation d'auteurs français (<i>mémoire—diction</i>).....	20	Composition anglaise.....	20
Histoire littéraire.....	10	Dictée anglaise.....	10
Algèbre.....	20	Conversation anglaise.....	10
Géométrie.....	20	Version et thèmes anglais.....	10
Trigonométrie.....	20	Récitation d'auteurs anglais...	10
Physique.....	20	Explication d'auteurs anglais..	5
		Histoire littéraire anglaise.....	10

GENERAL LIST OF SUBJECTS TAUGHT

TIME DISTRIBUTION

(Hours per week for each subject)

	1st Grade	2nd Grade	3rd Grade	4th Grade	5th Grade
a) Pedagogy.....	2	4	4	4	4
b) Religion.....	2	2	2	2	2
c) Philosophy — Morals.....	½	½	1	1	1
d) English Language.....	6	5	5	5	5
e) French Language.....	4	4	4	4	4
f) Latin.....					1
g) General History — History of Canada — Geography.	4	3	2	2	
h) Mathematics.....	4	4	4	4	4
i) Penmanship.....	1½	½			
j) Drawing.....	1	1	1	1	1
k) Singing and Music.....	1	1	½	½	1
l) Hygiene and Manners.....	1	½			
m) Physic — Chemistry — Technology — Manual Train- ing.....		1½	2½	2	2
n) Natural Sciences — Agriculture — Rural Economy...	1	1	1	1	1
o) Bookkeeping — Commercial French — Commercial English.....		½	1	1	1
p) Political Economy — Commercial Law.....			½	½	½
q) Gymnastics.....	½	½	½	½	½
r) Stenography.....			½		
s) Typewriting.....			½		
TOTALS.....	28½	29	30	28½	28

MARKS ALLOTTED

Art. 155.—For the Boys' Normal School, the maximum marks allotted for different subjects is established as follows:

A) — ELEMENTARY DIPLOMA

<i>Subjects</i>	<i>Points allotted</i>	<i>Subjects</i>	<i>Points allotted</i>
Theoretic Pedagogy.....	30	French Dictation.....	10
Practical Pedagogy.....	20	French Composition.....	20
Catechism.....	10	General History.....	20
Gospel.....	10	History of Canada.....	10
Elements of Ethics.....	20	Geography and Civics.....	10
English Reading.....	10	Mental Calculation.....	10
English Grammar.....	15	Algebra.....	10
English Dictation.....	10	Arithmetic and Mensuration...	20
Grammar and Analysis.....	10	Natural Sciences.....	10
English Composition.....	10	Drawing.....	10
English Rhetoric.....	10	Penmanship.....	10
Explanation of English Literary Texts.....	10	Manners.....	10
Memorization of English Texts	5	Hygiene.....	10
English Literature.....	10	Singing.....	10
French Reading.....	10	Agriculture.....	10
Translation.....	10	Commerce.....	10
French Grammar.....	10	Industrial Teaching.....	10

B) — COMPLEMENTARY DIPLOMA

<i>Subjects</i>	<i>Points allotted</i>	<i>Subjects</i>	<i>Points allotted</i>
Theoretic Pedagogy and School Legislation.....	30	French Composition.....	20
Practical Pedagogy.....	30	Universal History.....	10
History of Pedagogy.....	20	History of Canada.....	10
Catechism.....	20	Geography.....	10
Life of Our Lord — Liturgy...	30	Arithmetic.....	20
Philosophy.....	20	Algebra and Geometry.....	30
English Grammar.....	20	Physics.....	10
English Dictation.....	10	Chemistry.....	10
English Composition.....	30	Anatomy and Physiology of Man — Hygiene.....	10
English Rhetoric.....	10	Drawing.....	10
Explanation of English Literary Texts.....	20	Singing.....	10
Memorization of Texts.....	10	Agriculture.....	10
English Literature.....	10	Bookkeeping.....	20
French Grammar.....	10	Typewriting.....	10
French Dictation.....	10	Stenography.....	10
Translation.....	20	Economic Life — Commercial Law.....	10
Explanation of French Literary Texts.....	20	Manual Training.....	10
Memorization of French Texts..	10	Technology.....	10

C) — SUPERIOR DIPLOMA

<i>Subjects</i>	<i>Points allotted</i>	<i>Subjects</i>	<i>Points allotted</i>
Theoretic Pedagogy.....	20	Explanation of French Literary	
School Legislation.....	10	Texts.....	10
Pedagogical Essay.....	20	Memorization of French Texts..	5
Practical Pedagogy.....	30	History of French Literature...	10
History of Pedagogy.....	10	Algebra.....	20
Philosophy.....	30	Geometry.....	20
Apologetics.....	30	Trigonometry.....	20
English Dictation.....	10	Physics.....	20
English Composition.....	30	Chemistry.....	20
English Rhetoric.....	20	Mineralogy and Geology.....	20
Explanation of English Literary		Drawing.....	10
Texts.....	20	Singing and Music.....	10
Memorization of English Texts.	20	Latin.....	10
English Literature.....	10	Gymnastics.....	10
French Grammar.....	10	Bookkeeping.....	20
French Composition.....	20	Handling Business Papers.....	10
French Dictation.....	10	Commercial French.....	10
French Conversation.....	10	Political Economy.....	10
Translation.....	10		

5° Que la note placée en tête de l'ancien programme relatif à l'horaire, page 249 des Règlements du Comité catholique — édition 1932 — soit remplacée par la suivante:

“Le principal est tenu de se conformer à l'horaire suivant dans son ensemble, mais il demeure juge du temps qu'il faut donner, dans les classes, à chaque matière”.

6° Que l'article 153 desdits règlements du Comité catholique soit amendé en remplaçant les mots *au moins 50% de la somme totale des points accordés*, dans la cinquième ligne, par les mots “un minimum de 50% sur chaque matière” et en ajoutant les mots “60% sur l'ensemble des matières”.

7° Attendu que le nouveau programme d'études pour les écoles normales de garçons augmente le cours des dites écoles de deux années;

Attendu que de nouvelles matières sont ajoutées à ce programme;

Attendu que le nombre d'heures par semaine a été nécessairement augmenté;

Attendu que M. Patrick Malone, professeur titulaire d'anglais à l'École normale Jacques-Cartier, est incapable, depuis plusieurs mois déjà, d'enseigner;

Attendu qu'il lui sera impossible, vu le caractère de sa maladie, de reprendre ses fonctions;

Attendu que M. Napoléon Brisebois a atteint la limite d'âge fixée pour l'enseignement actif;

Attendu qu'il peut rendre de précieux services à l'École normale Jacques-Cartier comme bibliothécaire;

Il est résolu:

“Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommande au Lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de quatre professeurs de haute compétence à l'École normale Jacques-Cartier, dont deux comme titulaires des 4^e et 5^e années, et les deux autres pour remplacer MM. Malone et Brisebois;

Que M. Malone soit mis à sa retraite avec le titre de professeur honoraire et que, vu sa longue carrière et ses mérites professionnels, il soit recommandé à la générosité du Gouvernement;

Que M. Brisebois soit mis à sa retraite avec le titre de professeur honoraire et qu'il soit recommandé au Gouvernement pour le poste de bibliothécaire de l'École normale Jacques-Cartier au traitement de \$1,800.00, de telle sorte qu'il continue de recevoir une somme totale équivalente à son salaire actuel de \$3,000.00".

8° En outre, il est résolu :

“Que la nomination de professeurs spéciaux ou de chargés de cours, dûment qualifiés au jugement du Comité catholique, à tant par cours et pour un nombre déterminé de cours, soit demandée par ledit Comité au Lieutenant-gouverneur en conseil”.

9° **Attendu** que la mise en application du nouveau programme des écoles normales de garçons (5 ans au lieu de 3 ans) nécessitera des modifications, à l'École normale Jacques-Cartier, du point de vue des divisions des classes;

Attendu que, depuis longtemps, des améliorations et des réfections s'imposent à cette école;

Attendu que l'École d'application actuelle de ladite École normale Jacques-Cartier ne répond pas aux exigences de la pédagogie et de l'hygiène;

Attendu qu'une nouvelle construction *ad hoc* s'impose;

Attendu que la création d'une section normalienne de langue anglaise à l'École normale Jacques-Cartier est déjà approuvée;

Il est résolu :

“Que recommandation soit transmise au Gouvernement de faire exécuter à l'École normale Jacques-Cartier, le plus tôt possible, les améliorations et les travaux de réfection et de construction requis.

10° **Attendu** que la mise en application du nouveau programme d'études et l'addition d'une section anglaise à l'École normale Jacques-Cartier exigeront que le Principal soit soulagé de certains soucis d'ordre administratif;

Il est résolu :

“Que M. Z. Baulne, professeur de mathématiques à ladite École normale où il s'occupe déjà de la comptabilité, soit nommé administrateur-comptable de l'École normale Jacques-Cartier tout en continuant ses fonctions de professeur”.

Le sous-comité n'ayant pas eu le temps d'étudier les item A-E-F, prie le Comité catholique de le maintenir en fonction afin qu'il puisse terminer son travail.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport reçoit l'approbation du Comité, sauf la proposition suivante mentionnée à l'item No 10:

10° **Attendu** que la mise en application du nouveau programme d'études et l'addition d'une section anglaise à l'École normale Jacques-Cartier exigeront que le Principal soit soulagé de certains soucis d'ordre administratif:

Il est résolu :

“Que M. Z. Baulne, professeur de mathématiques à ladite École normale où il s'occupe déjà de la comptabilité,

soit nommé administrateur-comptable de l'École normale Jacques-Cartier tout en continuant ses fonctions de professeur".

Le dit sous-comité est maintenant en fonction pour lui permettre de terminer son travail et, de plus, le Comité catholique le charge de choisir les nouveaux professeurs qui seront nécessaires à l'École normale Jacques-Cartier. Ce choix, naturellement, devra être approuvé à la session de ce Comité, au mois de septembre prochain.

RAPPORT CONCERNANT CERTAINS AMENDEMENTS QU'IL EST DEVENU NÉCESSAIRE D'APPORTER AUX RÈGLEMENTS DU COMITÉ CATHOLIQUE

Québec, le 23 avril 1935.

Aux Membres du Comité catholique
du
Conseil de l'Instruction publique,
Province de Québec,
Québec.

Messeigneurs,
Messieurs.

Depuis quelques années, nos règlements scolaires ont subi de nombreuses modifications, particulièrement en ce qui concerne le programme des écoles normales de garçons ainsi que la désignation des brevets de capacité décernés par les Écoles normales et par le Bureau central des Examineurs catholiques.

Par ailleurs, un bon nombre d'articles qui auraient dû être modifiés sont restés tels quels, de sorte que, présentement, tous les textes ne sont pas d'accord et ne peuvent plus guider sûrement les personnes qui les consultent.

C'est pourquoi, je crois devoir soumettre à l'approbation du Comité catholique deux fascicules désignés comme suit:

DOCUMENT A. — Les amendements à faire pour compléter ceux qui ont été faits aux dernières sessions;

DOCUMENT B. — Le texte des chapitres III, IV, V, VI et XV révisé et corrigé conformément aux amendements déjà approuvés ainsi qu'aux amendements proposés dans le document A mentionné ci-dessus.

Si le Comité catholique veut bien approuver ces modifications, je me permettrai de lui demander en même temps l'autorisation de faire imprimer le texte révisé (**Document B**) sous la forme d'un opuscule séparé que nous pourrons mettre à la disposition du personnel enseignant, en attendant la publication d'une nouvelle édition complète des Règlements du Comité catholique.

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,

Surintendant.

AMENDEMENTS SUGGÉRÉS COMME COMPLÉMENT DES MODIFICATIONS DÉJÀ FAITES

CHAPITRE IV

1. Article 79.—Remplacer cet article par le suivant:

"Les brevets accordés par le Bureau central des Examineurs seront de deux degrés, savoir: le brevet élémentaire d'enseignement primaire et le brevet complémentaire d'enseignement primaire. Le premier de ces brevets autorise à enseigner dans les classes élémentaires, et le second, dans les classes élémentaires et les classes complémentaires de toute école primaire catholique de cette province."

2. Article 83a.—Remplacer le mot *supérieur*, dans la quatrième ligne, par le mot “complémentaire”.

3. Article 120.—Modifier comme suit le premier paragraphe de cet article:

“Les examens du Bureau central des Examineurs, quant aux garçons, se font d'après le nouveau programme des écoles normales de garçons et, quant aux filles, d'après le programme actuel des écoles normales de filles, moins ce qui concerne la langue latine qui ne sera pas exigée, à l'exception de la lecture”.

4. Article 124.—Remplacer cet article par le suivant:

“Les écoles normales ayant pour but de préparer des professeurs à enseigner le programme des écoles catholiques de la province, leur cours d'études comprend les matières suivantes:

A) Écoles normales de filles: Pédagogie théorique et pratique. — Instruction morale et religieuse. — Calligraphie. — Langue française. — Langue anglaise. — Mathématiques. — Géographie. — Loi et Règlements scolaires. — Instruction civique. — Histoire. — Sciences naturelles. — Philosophie. — Dessin. — Musique vocale. — Économie domestique. — Langue latine. — Géologie. — Physique. — Chimie. — Biologie. — Agriculture. — Hygiène.

Le cours d'études comprend aussi, comme matières facultatives: le Droit usuel. — la Gymnastique. — la Sténographie. — la Télégraphie.

(La répartition de ces matières dans les différents cours est indiquée à l'appendice F de l'édition 1932).

B) Écoles normales de garçons: Pédagogie. — Instruction religieuse. — Notions de philosophie. — Éléments de morale. — Langue française. — Langue anglaise. — Latin. — Histoire générale. — Histoire du Canada. — Géographie. — Sciences (Physique et Chimie). — Sciences naturelles. — Agronomie. — Dessin. — Écriture. — Bienséances. — Chant et Musique. — Hygiène. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Vie économique et Droit commercial. — Gymnastique. — Technologie.

Le cours d'études comprend aussi, comme matières facultatives: la Gymnastique (1^{ère} et 2^e années). — la Sténographie et la Dactylographie (2^e année).

(Le programme détaillé pour chaque matière est donné dans l'appendice qui fait suite aux présents chapitres).

5. Article 125.—Remplacer cet article par ce qui suit:

“Le cours d'études est divisé en trois: le cours élémentaire, le cours complémentaire et le cours supérieur. Il est disposé de telle sorte que les élèves puissent généralement obtenir le brevet élémentaire (*pour école primaire élémentaire*) à la fin de la deuxième année, le brevet complémentaire (*pour école primaire complémentaire*) à la fin de la troisième année. Quant au brevet supérieur, il sera accordé comme sanction des études de la quatrième année dans les écoles normales de filles et des études de la cinquième année dans les écoles normales de garçons.

Les élèves des écoles normales de filles qui ont suivi, avec succès, le cours ménager de la quatrième année, peuvent recevoir un brevet désigné sous le nom de “Brevet normal ménager”.

Le brevet élémentaire, élevé d'un degré, équivaut au brevet modèle des anciens règlements”.

6. Article 136.—Remplacer le mot *supérieur*, dans la cinquième ligne — deuxième paragraphe — par le mot “complémentaire”, et le mot *supplémentaire*, dans la sixième ligne — même paragraphe — par le mot “supérieur”.

7. Article 146.—Réunir les articles 146, 147 et 147a en un seul portant le numéro 146 et se lisant comme suit:

“1° Pour être admise à suivre le cours de première année du brevet élémentaire, toute élève doit subir avec succès, devant le principal ou son délégué, un examen écrit sur les matières suivantes de la 6^e année des écoles primaires élémentaires: **catéchisme, langue française** (dictée, analyse, rédaction), **histoire du Canada, arithmétique.**”

2° Pour être admise à suivre le cours du brevet complémentaire, l'aspirante devra être munie d'un brevet élémentaire d'école normale; sinon, elle subira, devant le principal ou son délégué, un examen sur les matières suivantes de la première année du cours élémentaire de l'école normale: **catéchisme, rédaction, dictée, analyse** (grammaticale et logique), **arithmétique**. L'aspirante qui aura subi avec succès cet examen, sera admise en seconde année du cours élémentaire qui lui tiendra lieu de préparatoire du cours complémentaire.

3° Pour être admise à suivre le cours du brevet supérieur, l'aspirante devra être munie du brevet complémentaire d'école normale ou avoir suivi, avec succès, le cours du brevet complémentaire dans une école normale. Cependant, il sera loisible au principal de toute école d'admettre au cours supérieur: *a)* les bacheliers d'une université; *b)* les porteuses du brevet complémentaire du bureau central ayant fait au moins une année d'enseignement depuis l'obtention dudit brevet; *c)* les personnes qui ont fait, avec succès, le cours de lettres-sciences de l'Université de Montréal ou le cours supplémentaire des couvents affiliés à l'Université Laval ou quatre années d'étude dans une institution secondaire (**High School**) d'une autre province du Canada".

8. **Article 147.**—Insérer, sous le numéro 147, l'article suivant:

"1° L'admission au cours régulier des écoles normales de garçons a lieu, au concours, après la septième année d'étude, au moins, de l'école primaire complémentaire.

2° *a)* Le brevet élémentaire de l'école normale se prend après deux années d'étude à l'école normale; *b)* ceux qui obtiennent le brevet élémentaire, sont admis à enseigner dans les écoles primaires élémentaires, c'est-à-dire de la première à la sixième année inclusivement.

3° *a)* Ceux qui possèdent le brevet élémentaire d'école normale, peuvent prendre le brevet complémentaire, après une année d'étude à cette même école; *b)* peuvent aussi être admis, après concours, à l'école normale, pour y prendre le brevet complémentaire, les candidats qui témoignent d'études équivalentes à celles du brevet élémentaire; *c)* ceux qui sont pourvus du brevet complémentaire, sont admis à enseigner dans les classes de la première à la huitième année inclusivement du cours primaire.

4° *a)* Ceux qui possèdent le brevet complémentaire, peuvent être admis, après concours, à suivre le cours du brevet supérieur et peuvent obtenir ce brevet après deux années d'étude à l'école normale. *b)* Seront aussi admis à ce concours, les élèves qui ont fait, avec succès, la onzième année des écoles primaires supérieures; ceux-ci pourront obtenir un brevet supérieur, après deux années d'étude à l'école normale. *c)* Seront aussi admis à ce concours, les bacheliers ès arts des collèges classiques qui pourront prendre le brevet supérieur après une année d'étude à l'école normale. *d)* Ceux qui sont pourvus du brevet supérieur, ont accès à l'enseignement dans les classes primaires supérieures.

5° Les candidats à un enseignement spécial dans les écoles primaires supérieures qui possèdent des titres universitaires en rapport avec les matières du programme de ces écoles primaires supérieures, pourront y devenir professeurs, avec la permission du surintendant de l'instruction publique. Ils devront cependant témoigner de leurs aptitudes pédagogiques, par un stage de six mois dans lesdites écoles, avant d'être professeurs réguliers.

6° En ce qui concerne le troisième et le quatrième paragraphes de cet article, on tiendra compte du fait que les aspirants qui n'ont pas encore fréquenté l'école normale, ne devront pas subir un examen sévère en pédagogie, matière qu'ils n'ont pas étudiée".

9. **Article 151.**— Modifier cet article de manière qu'il se lise comme suit:

"L'étude des deux langues, française et anglaise, est obligatoire pour tous les élèves des écoles normales de cette province; cependant, l'aptitude à enseigner dans la langue qui n'est pas la langue maternelle ne sera reconnue que si l'aspirant subit, avec succès, l'examen spécial prescrit par l'article 159 des présents règlements".

10. **Article 154.**—Ajouter, à la fin du premier alinéa, les mots "pour les écoles normales de filles".

11. **Article 155.**—Insérer, sous le numéro 155, l'article suivant:

"Pour les écoles normales de garçons, le maximum des points attribués aux différentes matières est fixé comme suit:

A) Brevet élémentaire: Pédagogie théorique 30.—Pédagogie pratique 20.—Catéchisme de persévérance 10.—Évangiles 10.—Éléments de morale 20.—Lecture française 10.—Grammaire française 15.—Dictée française 10.—Analyse grammaticale et logique 10.—Composition française 30.—Préceptes littéraires 10.—Explication d'auteurs français 10.—Récitation d'auteurs français (**mémoire — diction**) 5.—Histoire littéraire 10.—Lecture anglaise 10.—Traduction 10.—Grammaire anglaise 10.—Dictée anglaise 10.—Composition anglaise 20.—Histoire générale 20.—Histoire du Canada 10.—Géographie et Instruction civique 10.—Calcul mental 10.—Algèbre 10.—Arithmétique et Mesurage 20.—Sciences naturelles 10.—Dessin 10.—Écriture 10.—Bienséances 10.—Hygiène 10.—Chant 10.—Agriculture 10.—Commerce 10.—Enseignement industriel 10.

B) Brevet complémentaire: Pédagogie théorique et Législation scolaire 30.—Pédagogie pratique 30.—Histoire de la pédagogie 20.—Catéchisme 20.—Vie de N.-S. J.-C.—Liturgie 30.—Philosophie 20.—Grammaire française 20.—Dictée française 10.—Composition française 30.—Préceptes littéraires 10.—Explication d'auteurs français 20.—Récitation d'auteurs français (**mémoire — diction**) 10.—Histoire littéraire 10.—Grammaire anglaise 10.—Dictée anglaise 10.—Traduction 10.—Explication d'auteurs anglais 20.—Récitation d'auteurs anglais 10.—Version 10.—Composition anglaise 20.—Histoire universelle 10.—Histoire du Canada 10.—Géographie 10.—Arithmétique 20.—Algèbre et Géométrie 30.—Physique 10.—Chimie 10.—Anatomie et Physiologie de l'homme—Hygiène 10.—Dessin 10.—Chant 10.—Agriculture 10.—Comptabilité 20.—Dactylographie 10.—Sténographie 10.—Vie économique et Droit commercial 10.—Travaux manuels 10.—Technologie 10.

C) Brevet supérieur: Pédagogie théorique et Législation scolaire 30.—Pédagogie pratique 30.—Histoire de la pédagogie 10.—Philosophie 30.—Apologétique 30.—Dictée française 10.—Composition française 30.—Préceptes littéraires 20.—Explication d'auteurs français 20.—Récitation d'auteurs français (**mémoire — diction**) 20.—Histoire littéraire 10.—Grammaire anglaise 10.—Composition anglaise 20.—Dictée anglaise 10.—Conversation anglaise 10.—Version et Thèmes anglais 10.—Explication d'auteurs anglais 10.—Récitation d'auteurs anglais 5.—Histoire littéraire anglaise 10.—Algèbre 20.—Géométrie 20.—Trigonométrie 20.—Physique 20.—Chimie 20.—Minéralogie et Géologie 20.—Dessin 10.—Chant et Musique 10.—Latin 10.—Gymnastique 10.—Comptabilité 20.—Bureau commercial 10.—Commercial English 10.—Économie politique 10.

12. **Article 156.**—Cet article remplace l'ancien article 155.

13. **Article 157.**—Cet article remplace l'ancien article 156.

14. **Article 158.**—Cet article remplace l'ancien article 157.

15. **Article 159.**—Cet article remplace l'ancien article 158 et est modifié de manière à se lire comme suit:

"Pour obtenir un diplôme, les candidats devront conserver au moins soixante pour cent (60%) pour la pédagogie théorique et pratique; soixante pour cent (60%) pour l'enseignement religieux et pour chacune des matières suivantes de la langue maternelle: **grammaire, dictée, composition et analyse littéraire**; soixante pour cent (60%) pour l'arithmétique et cinquante pour cent (50%) pour chacune des autres branches des mathématiques; au moins cinquante pour cent (50%) pour chacune des autres matières, sauf la langue seconde pour laquelle on exigera un minimum de trente-trois pour cent (33%); enfin, soixante pour cent (60%) sur la somme totale des points accordés.

Quant à ceux qui veulent faire reconnaître leur aptitude à enseigner dans la langue qui n'est pas la langue maternelle, ils ne pourront le faire qu'à la double condition: a) de conserver soixante pour cent (60%) dans les matières suivantes de cette langue, savoir: **grammaire, dictée, composition**; b) de pouvoir parler l'anglais ou le français, suivant le cas, à la satisfaction des examinateurs".

16. **Article 160.**—Remplacer le mot *supérieur*, dans la quatrième et la sixième lignes, par le mot "complémentaire".

17. **Article 164.**—Remplacer le mot *supérieur*, dans la quatrième ligne, par le mot "complémentaire".

CHAPITRE VII

18. **Article 168.**—Modifier, comme suit, le premier paragraphe de cet article:

"Le cours d'études est divisé en trois: le cours élémentaire, le cours complémentaire et le cours supérieur. Il est disposé de telle sorte que les élèves puissent généralement obtenir le brevet d'école élémentaire à la fin de la deuxième année, le brevet complémentaire à la fin de la troisième année et le brevet supérieur à la fin de la quatrième année".

19. **Article 179.**—Remplacer les mots *supérieur* et *supplémentaire*, dans la sixième ligne — deuxième paragraphe — par les mots "complémentaire" et "supérieur".

20. **Article 189.**—Modifier comme suit cet article:

"Pour être admise à suivre le cours du brevet complémentaire, l'aspirante devra être munie d'un brevet élémentaire d'école normale; sinon, elle subira, devant le principal ou son délégué, un examen sur les matières suivantes de la première année du cours élémentaire de l'école normale: **catéchisme, rédaction, dictée, analyse** (grammaticale et logique), **arithmétique**. L'aspirante qui aura subi avec succès cet examen, sera admise en seconde année du cours élémentaire qui lui tiendra lieu de préparatoire du cours complémentaire".

21. **Article 189a.**—Modifier comme suit cet article:

"Pour être admise à suivre le cours du brevet supérieur, l'aspirante devra être munie du brevet complémentaire d'école normale ou avoir suivi, avec succès, le cours du brevet complémentaire dans une école normale. Cependant, il sera loisible au principal d'admettre au cours supérieur: a) les bacheliers d'une université; b) les porteuses du brevet complémentaire du Bureau central ayant fait au moins une année d'enseignement depuis l'obtention dudit brevet; c) les personnes qui ont fait, avec succès, le cours de lettres-sciences de l'Université de Montréal ou le cours supplémentaire des couvents affiliés à l'Université Laval ou quatre années d'étude dans une institution d'enseignement secondaire (**High School**) d'une autre province du Canada".

22. **Article 201.**—Remplacer le mot *personne*, dans la première ligne, par le mot "aspirante", et le mot *supérieur*, dans la troisième ligne, par le mot "complémentaire".

23. **Article 206.**—Remplacer le mot *supérieur*, dans la quatrième ligne, par le mot "complémentaire".

CHAPITRE XV

24. **Article 270.**—Modifier cet article de manière qu'il se lise comme suit:

"La reconnaissance du mérite sera confiée à un jury composé de cinq membres du Comité catholique que celui-ci nommera et dont les décisions seront sujettes à son approbation. Outre ces cinq membres, le surintendant de l'instruction publique et le secrétaire du comité catholique feront, ex-officio,

partie du jury. Une rémunération annuelle de quatre cents piastres sera accordée au secrétaire pour son travail".

Ces amendements sont approuvés.

Le rapport concernant la coordination des divers cours des écoles d'enseignement ménager est retourné, pour nouvelle étude, au sous-comité qui l'a préparé, avec instruction de s'adjoindre M. Alphonse Désilets, directeur de cet enseignement, et la révérende Sœur Sainte-Marie-Vitaline, de la Congrégation de Notre-Dame.

La demande de M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires, contenue dans la lettre suivante, reçoit l'approbation du Comité:

Québec, le 2 mai 1935.

L'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant,
Département de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

Conformément au désir exprimé par le Comité catholique, à sa session du 6 février 1935, au sujet de la signature des certificats d'études par les mêmes personnes, j'ai l'honneur de vous suggérer l'amendement suivant à l'article 76a des Règlements du Comité catholique:

Remplacer le paragraphe 7 du dit article par les suivants:

"Dans les districts ruraux, le certificat d'études primaires sera signé par le titulaire ou le directeur de l'école, s'il y en a un, par l'inspecteur d'écoles de district et contresigné par l'inspecteur régional.

"Dans les districts urbains, le certificat d'études primaires sera signé par le directeur de l'école ou le directeur général des études, s'il y en a un, par l'inspecteur d'écoles de district et contresigné par l'inspecteur régional ou, s'il n'y en a pas, par l'inspecteur général des écoles primaires".

Vu que le Comité de régie a l'intention de demander la tenue des examens à une date plus rapprochée de la fin de l'année, je suggère également de remplacer le nombre 20, par le nombre "24", dans le paragraphe 2 de l'article 76a des Règlements du Comité catholique.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Surintendant,
Votre obéissant serviteur,

(Signé) C.-J. MILLER, I.G.,

Secrétaire du Comité de Régie du Certificat d'études primaires.

Le Secrétaire ayant donné lecture de la lettre ci-après reproduite, le Comité ne voit aucune objection à ce que le vœu formulé par la révérende Sœur Sainte-Anne-Marie soit agréé et il est alors résolu, sur proposition de Son Éminence le cardinal Villeneuve, appuyé par Son Excellence Mgr Deschamps:

"Que l'École normale Classico-ménagère de Saint-Pascal soit désignée, à l'avenir, sous le titre de "Institution Chanoine Beudet".

Montréal, le 10 avril 1935.

L'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant,
Département de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

La fondatrice de l'École normale de Saint-Pascal de Kamouraska, Sœur Sainte-Marie-Vitaline, et moi, avons eu l'honneur de vous exprimer un désir, lors de la réunion du Comité d'enseignement ménager: celui de changer le titre de la dite école de Saint-Pascal en un autre qui rappelât le souvenir du vénéré fondateur de cette maison.

Voici les raisons qui appuient ce changement de vocable:

a) Trois écoles composent, à l'heure actuelle, l'Institution de Saint-Pascal:

1° Une école normale classico-ménagère, créée en 1912, et comprenant les 7^e, 8^e, 9^e, 10^e années d'études (*Règlements du Comité catholique*);

2° Une école normale ménagère, distincte de la première, et exigeant deux années d'étude, 11^e et 12^e années;

3° Une école d'arts et d'industries domestiques visant tout spécialement les centres ruraux et établie depuis l'année 1930.

Dans ces conditions, un titre unique devient nécessaire, en quelque sorte, alors même que chaque école spéciale conserve à l'intérieur de l'institution le nom qui lui est propre, tout comme le Collège Marguerite-Bourgeoys et ses écoles annexes sont compris sous le titre générique: Institut pédagogique.

b) Le regretté chanoine Beaudet ayant été le vulgarisateur de l'enseignement ménager dans cette Province, n'est-il pas opportun de donner son nom à l'œuvre éminemment sociale dans laquelle il a versé le meilleur de son âme de prêtre et de patriote?

En conséquence, nous demandons aux honorables membres du Comité catholique la faveur d'accorder à notre institution de Saint-Pascal le titre de "Institution Chanoine Beaudet", titre que nous a suggéré Son Éminence le cardinal Villeneuve, après avoir encouragé la démarche que nous faisons aujourd'hui.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je demeure respectueusement, Monsieur le Surintendant,

Votre très humble servante,

(Signé) SŒUR SAINTE-ANNE-MARIE,

Maîtresse générale des études, C.N.D.

Ayant pris connaissance d'une communication de l'Association Humanitaire (Incorporée) de Montréal, qui déclare enseigner aux chômeurs et à ses membres la doctrine philosophique de Karl Marx, c'est-à-dire le communisme, la résolution suivante est adoptée, sur proposition de Son Excellence Mgr Forbes, secondé par M. Antonio Perrault:

"A l'occasion d'une communication à l'honorable Surintendant de l'Instruction publique de l'Association Humanitaire concernant l'enseignement de la doctrine philosophique de Karl Marx, à certaines classes de chômeurs et aux membres de cette Association, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique proteste énergiquement contre le fait énoncé en cette communication et appuie la démarche faite par M. le Surintendant en déférant copie de la lettre de ladite Association à l'honorable Procureur général de la Province".

L'offre de M. l'abbé H. Bois, directeur de l'École supérieure d'agriculture, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, aux fins d'organiser des cours de vacances pour les institutrices de la région, dans son institution, reçoit le meilleur accueil et le Comité verrait avec plaisir l'organisation de tels cours.

La proposition de M. Napoléon Brisebois de faire donner des cours abrégés sur l'enseignement du solfège est remise, pour étude, à plus tard.

La résolution suivante proposée par Mgr Decelles, appuyée par Mgr Comtois, est adoptée à l'unanimité:

"Que le révérend Frère Antoine-Albert soit nommé assistant-principal du Scolasticat-école normale d'Iberville".

Son Excellence Mgr Papineau invite chaleureusement ses collègues du Comité catholique à prendre part aux séances de la **Semaine Sociale** qui se tiendra dans sa ville épiscopale — Joliette — du 7 au 12 juillet prochain.

Et la session est ajournée au 25 septembre prochain, quatrième mercredi de ce mois.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire adjoint.

A OXFORD, ANGLETERRE

En juillet 1935

Des cours de vacances (Empire Summer School) seront donnés dans l'antique cité universitaire d'Oxford, du 13 au 27 juillet prochain. Un programme détaillé fait connaître les sujets variés qui seront traités par d'éminents éducateurs. On offre des conditions avantageuses à ceux qui désirent faire le voyage. S'adresser au Royal Empire Society, 17, Carlton House, London, S. W. I.

AVIS AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES

FONDS DE PENSION

Pour la parfaite administration du fonds de pension, nous prions chaque instituteur et institutrice de transmettre au Surintendant de l'Instruction publique, Québec, les renseignements suivants:

1. Le nom au long. Si l'instituteur ou l'institutrice est marié, le nom du conjoint et la date du mariage.
2. La date de naissance. L'année et le nom des municipalités où l'instituteur ou l'institutrice a enseigné.

PRIMES DE 10, 15 ET 20 ANS

Monsieur le Surintendant informe les instituteurs et les institutrices que les primes pour 10, 15 et 20 ans d'enseignement ne seront pas accordées pour l'année finissant le 30 juin 1935. Inutile donc d'écrire à ce sujet au département de l'Instruction publique.

AUX DIRECTEURS ET AUX DIRECTRICES DES JEUNES NATURALISTES ET AUX PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES

A l'occasion de la deuxième exposition des C. J. N., le Cher Frère Adrien, c.s.c., le dévoué directeur-fondateur des Cercles des Jeunes Naturalistes, annonce un concours spécial de dessin décoratif à l'aide d'éléments naturels empruntés à la flore canadienne, et aussi trois autres concours, pédagogiques cette fois, ayant pour objet: 1° la Géologie, 2° la Zoologie, 3° la Botanique. En s'adressant à l'intéressant *Bulletin des études* des Clercs de Sainte-Croix, Côte-des-Neiges, Montréal, on recevra les renseignements nécessaires.

Le No de mai du *Bulletin* contient aussi des instructions précises que le Frère Adrien adresse à tous les directeurs et à toutes les directrices des Cercles des Jeunes Naturalistes, à l'occasion de la deuxième exposition régionale.

COURS D'ANGLAIS À L'UNIVERSITÉ DE TORONTO

Organisé par le Département de l'Instruction publique de Québec

Il m'est agréable d'informer le personnel enseignant de nos écoles primaires catholiques que l'honorable Secrétaire de la Province vient d'autoriser le Département de l'Instruction publique à organiser des cours d'anglais qui seront donnés, dès les prochaines vacances, à l'Université de Toronto.

Ces cours qui seront comme le pendant de ceux que reçoivent chez nous, depuis quelques années, les étudiants de langue anglaise de la province-sœur, seront suivis par un groupe d'instituteurs et d'institutrices désireux de perfectionner leurs connaissances en anglais.

Les titulaires de classes qui désirent bénéficier des avantages de ces cours de vacances devront me faire connaître leur nom avant le 24 juin prochain. Seules les personnes susceptibles d'être appelées à enseigner l'anglais dans une école sous contrôle devront faire leur demande à cet effet.

Les conditions requises pour être admis à suivre ces cours sont les suivantes:

1.— Être muni d'un diplôme supérieur français avec la note "distinction" ou "grande distinction" et posséder au moins le diplôme élémentaire anglais ou pouvoir justifier d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

2.— Avoir enseigné au moins trois ans avec succès dans une école sous contrôle et être encore dans l'enseignement actif.

3.— Produire un certificat de bonne conduite signé par le curé de la paroisse dans les centres ruraux, et par le directeur ou la directrice de l'école dans les centres urbains.

Le Département de l'Instruction publique paiera la plus grande partie (la presque totalité) des dépenses occasionnées par ces cours: cependant, comme preuve de leur bonne foi, les étudiants seront appelés à verser une légère contribution que nous leur ferons connaître plus tard.

Le choix des étudiants est laissé à la discrétion du Département de l'Instruction publique.

CYRILLE-F. DELÂGE,

Surintendant de l'Instruction publique.

LISTE DES PERSONNES QUI, POUR LEURS LOYAUX ET BONS SERVICES DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT, ONT REÇU, LE 6 MAI 1935, LA MÉDAILLE COMMEMORATIVE DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE LEURS MAJESTÉS LE ROI ET LA REINE D'ANGLETERRE ⁽¹⁾

(Section catholique)

Mgr. Camille Roy,	Recteur de l'Université Laval,	Québec.
M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.s.	“ “ de Montréal	Montréal.
“ “ J.-Delphée Lalonde,	Supérieur du Séminaire,	“
Dom Pâcome Gaboury,	Abbé Mitré,	La Trappe, Oka.
Mgr Zéphirin Lahaye,	Ex-Supérieur du Séminaire,	Nicolet
“ J.-Auguste Boulet,	Supérieur du Collège	Ste-Anne de la Pocatière
Révd. Père Paul Fontaine,	“ “ Ste-Marie,	Montréal
“ “ Thomas-Joseph, s.j.,	“ “ Loyola,	Montréal
“ “ Louis Guertin, c.s.c.,	Professeur à l'Université Saint-Joseph	Memramcook,
		N. B.
M. le chanoine J.-E. Duchesne,	Supérieur du Séminaire,	Chicoutimi
Révd. Père Ls.-Philippe Fafard,		
c.s.v.,	“ “	Joliette
M. le Chancine Lionel Roy,	“ “	Rimouski
“ l'abbé J.-Alfred Castonguay,	Professeur au Séminaire	Sherbrooke
“ le chanoine J.-B.-O. Archambault,	Supérieur du Séminaire	St-Hyacinthe
“ l'abbé Henri Lecompte,	“ “	Ste-Thérèse
“ “ Hector Marcotte,	“ “	Trois-Rivières
“ “ Herménégilde Julien,	“ “	Valleyfield
“ le chanoine Elisée Hébert,	Professeur au Collège	L'Assomption
“ l'abbé Marie- Louis Belleau,	“ “	Lévis
L'hon. Cyrille-F. Delâge,	Surintendant de l'Inst. publique,	Québec
M. G.-W. Parmelee,	Ex-Secrétaire anglais, D.I.P.	Québec
“ J.-N. Miller,	“ “ français, D.I.P.,	Québec
“ Lionel Bergeron,	Secrétaire français, D.I.P.,	Québec
“ W.-P. Percival,	Secrétaire anglais, D.I.P.,	Québec
“ B.-O. Filteau,	Assistant-Secrétaire français, D.I.P.,	Québec
“ John-C. Sutherland,	Assistant-Secrétaire anglais, D.I.P.,	Québec
“ C.-J. Magnan,	Inspecteur général des Ec. normales,	Québec
“ C.-J. Miller,	“ “ “ Ec. primaires,	Québec

(1) Les récipiendaires de Québec ont reçu leurs décorations des mains de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable E.-L. Patenaude, dans la salle du Conseil Législatif de Québec, en présence de nombreux personnages, dont son Éminence le Cardinal Villeneuve, l'honorable L.-A. Taschereau, Premier Ministre, Sir Mathias Tellier, Juge en chef de la cour d'Appel, le lord Évêque protestant de Québec, Son Excellence Mgr Plante, évêque-auxiliaire de Québec, l'honorable Ernest Lapointe, l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant, plusieurs juges, magistrats, sénateurs, conseillers législatifs, députés, etc. Les personnes devant être décorées en dehors de la ville de Québec, l'ont été dans les localités où elles demeurent par l'entremise du maire de l'endroit.

Mgr Julien-Marie Leventoux,	Vicaire apostolique du Golfe St-Laurent,	Havre St-Pierre
M. Alphonse Désilets,	Directeur de l'Ens. Ménager, D.I.P.,	Québec
" Cyprien Lévesque,	Comptable, D.I.P.,	Québec
" Victor Doré,	Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales,	Montréal
" le chanoine Narcisse Degagné,	Principal de l'École normale,	Chicoutimi
" L.-O. Pagé,	Inspecteur régional,	Lotbinière
" J.-Édouard Boily,	" "	Roberval
" J.-E. Paquin,	Professeur à l'École normale	St-Hyacinthe
" R.-Z. Baulne,	" " " J.-C.,	Montréal
" G.-A. Brûlé,	" " " Laval,	Québec
" Roch Aubry,	" " "	Hull
" Rodolphe Maltais,	Inspecteur régional,	Aylmer
" Joachim Poitras,	" d'écoles	St-Gabriel-de-Brandon
" J.-A.-M. Lane,	" "	Lac-au-Saumon
" J.-M. Manning,	Dir. des Études, Écoles catholiques de Montréal,	Montréal
" l'abbé J.-O. Maurice,	Visiteur général des Écoles cath. de Montréal,	Montréal
" T.-F. Cuddihy,	Asst.-Directeur des Études, Écoles catholiques de Montréal,	Montréal
Rév. Fr. Germain, (Pierre Ouellet), F.E.C.,	Dir. de l'Acad. Commerciale,	Québec
Rév. Fr. Palasis, (Joseph Prince), F.E.C.,	Prof. à l'Acad. Commerciale,	Québec
Rév. Fr. Pius, F.E.C.,	Dir. de l'École St-Patrice,	Québec
" " Hébert, (Ernest Rochette), F.E.C.,	Dir. de l'Acad. Lasalle,	Tr.-Rivières
Rév. Fr. Anselme, F.E.C.,	Dir. du Mont-Saint-Louis,	Montréal
" " Magloire-Robert, F.E.C.,	Prof. au Mont-Saint-Louis,	Montréal
Rév. Fr. Gregory, F.E.C.,	Dir. de l'École Thomas D'Arcy McGee,	Montréal
" " Marie-Victorin, F.E.C.,	Prof. à l'Université de Montréal,	Montréal
" " Méréal, F.I.C.,	Assistant-provincial,	Laprairie
" " Arsène-Louis, F.I.C., (P.-M. LeGreneur)	Principal du Scolasticat,	Pointe-du-Lac
" " Ulric, F.S.C.,	Ex-Provincial,	Arthabaska,
" " Lucius, F.S.C., (Ernest Vincent)	Provincial,	St-Hyacinthe
" " Joseph-Azarias, Mariste (A.-J. Jeannotte)	Dir. du Collège,	Laval
" " Louis-Gustave, Mariste (J.-Narcisse-Omer Facette)	Principal du Scolasticat,	Iberville
" " Emery, (Catudal), C.S.C.,	Professeur,	Côte des Neiges Montréal
Rév. Fr. Elzéar, F.S.G.,	Provincial,	Montréal
" " Frémont, F. Charité,	"	Montréal
" " B.-J. Whelan, F. Prés.,	"	Longueuil
" " Alphonse, S.-Frs-Régis,	Prof. Orphelinat agricole,	Vauvert
" " Joseph Loïselle, C.S.V.,	Principal du Scolasticat,	Rigaud,
Rév. Père A. deGrandpré, C.S.V.	Ass.-Provincial,	Montréal
Rév. Père Jos.-Michel Cadieux, C.S.V.,	Dir. Ins. des Sourds-Muets,	Montréal

M. Émile Girardin,	Instituteur,	Montréal
" Zotique Guérin,	"	Montréal
" Emile Lanthier,	"	Montréal
" C.-J. Shaw,	"	Montréal
" Joseph Asselin,	"	Québec
" R.-J. Beaulieu,	Principal de l'École,	Saint-Jean
" J.-A. Daoust,	Instituteur,	St-Sacrement de Lachine
" J.-V. Désaulniers,	"	Trois-Rivières
" Adrien Froment,	"	Joliette
" Henri Jolin,	"	Giffard
" Émile Labrecque,	"	Charny
" René Mercier,	"	St-Joachim-de- Tourelle
" Mastai Robert,	"	St-André-Avel- lin
" F.-Odilon Chabot,	"	Plessisville
Rév. Sr. Ste-Anne-Marie, C.N.D.,	Dir. de l'Institut pédagogique,	Montréal
" " Ste-Théophanie, C.N.D.,	Prof. à l'Institut pédagogique,	Montréal
" " Ste-Eliza, C.N.D.,	Prof. au Collège Marg.-Bourgeois,	Montréal (1)
" " St-Joseph-des-Séraphins,	Dir. des classes sous contrôle de la Commission scolaire,	Montréal
" " M. - Aimée - de - Jésus, Prés.-de-Marie,	Maîtresse générale des études,	St-Hyacinthe
" " M.-Julie-de-Jésus, Prés.- de-Marie	Prof. à l'École normale,	St-Hyacinthe
" " Thérèse - Marguerite, des S.S. de la Prov.	Dir. Prov. Inst. des S.-Muettes,	Montréal
" " Théophanie, des SS. de la Prov.	Dir. Prov. Asile de la Providence,	Montréal
" " St-Bruno, S.Gr de la C.,	Supérieure générale.	Ottawa
" " St-Albert, S.Gr de la C.,	Professeur,	Ottawa
" " Dion, S.Gr Mont.	Directrice générale des études,	Montréal
" " Robillard, S.Gr Mont.	Professeur,	Montréal
" " St-Robert, S.Gr Qué.	Supérieure générale,	Québec
" " St-Christophe, S.Gr Qué.	Dir. Acad. St-Jean-Baptiste,	Québec
" " Marie-Amélie, S. Ste- Anne,	Assistante générale,	Lachine
" " M.-St-Jean Chrysosto- me, S. Ste-Anne,	Secrétaire,	Lachine
" " St - Jean - l'Évangéliste, Assompt. de la Ste-V.	Supérieure générale,	Nicolet
" " Marie-Eustelle, Assomp- tion de la Ste-V.	Assistante générale,	Nicolet
" " St-Joseph, R. Jésus-Ma- rie.,	Directrice des études à Sillery,	Sillery
" " Marie - des - Anges, R. de Jésus-Marie,	Professeur,	Sillery

(1) Décédée depuis.

Rév. Sr. Marie-Odilon, SS. NN.		
de Jésus-Marie,	Supérieure générale,	Outremont
" " M. - Catherine de Suède,		
SS. NN. de J. M.,	Directrice générale des études,	Outremont
" " M. - de - Ste. - Maximi-		
lienne, S.S.C.,	Directrice de l'École normale,	Mont-Laurier
" " M. - des - Chérubins,		
S.S.C.,	Prof. au Collège Sainte-Croix,	St-Laurent
" " M. - des - Séraphins,		
du Bon-Pasteur,	Supérieure provinciale,	Chicoutimi
" " M. - de - St-Léonard - de		
Port - Maurice, du		
Bon-Pasteur,	" "	Québec
" " M.-de-St-Mathieu,	Professeur, Pens. St-Louis-de-Gonzague,	Montréal
" " M.-de-la-Présentation,	Supérieure générale des Ursulines,	Québec
" " Marie-Dominique,	" " " Petites Franciscaines,	Baie-St-Paul
" " Marie-du-Crucifix,	Supérieure prov. Cong. des Sœurs des SS.CC. de	
	Jésus et Marie,	Joliette
" " M. de l'Eucharistie,	Directrice, École St-Frs.-d'Assise,	Québec
" " Marie-Euphrasie, S.S.J.,	Supérieure à St-Geo.-de-Châteauguay,	St-Hyacinthe
" " St-Ignace,	Supérieure prov. Couvent de Limoilou,	Québec
" " André-Philippe,	Supérieure prov. Couvent St-Joseph de St-Val-	
	lier,	Québec
" " Marie-des-Anges,	Supérieure générale,	St-Damien
" " St-Frs.-Xavier,	Supérieure, Couvent St-Joseph,	Québec
" " St-Elzéar,	Institut du Bon-Conseil,	Chicoutimi
" " M.-du-St-Esprit, S.S.R.,	Supérieure générale,	Rimouski
" " M.-St-Bleuzy, F. de J.,	Directrice, École Ste-Marguerite,	Trois-Rivières
Mme la Supérieure générale,	Filles de la Charité du Sacré-Cœur,	Sherbrooke.
Mme Charlotte Kearns-Perrier,	Montréal	
Mlle Mercédès Grégoire,	"	
" Anglore Lalime,	"	
" Alice Lemay,	"	
" Margaret McAnally,	"	
" Anna Poitras	"	
" Aimée Samson,	"	
" Marguerite Laroche,	Québec	
" Maria Bélanger,	Sainte-Croix, (Lotbinière)	
" Aurore Chamberland,	Eastman, (Brome)	
" Elizabeth Carrière,	Hull	
" Hélène Deschesnes,	Saint-Thomas, (Montmagny)	
" Marie-Louise Demers,	Brousseau, (Laprairie)	
" Cécile de Champlain,	Luceville, (Rimouski)	
" Joséphine Gaudreau,	Hull	
" Laure Gaudreau,	La Malbaie, (Charlevoix)	
" Alix Garneau,	Grand'Mère, (Laviolette)	
" Yvonne Hins,	Rimouski-Ouest (Rimouski)	
" Robertine Langevin,	Beauport, (Québec)	
" Alma Lebel,	Rivière-du-Loup, (Témiscouata)	
" Eva Marcot,	Warwick, (Arthabaska)	
" Rosa-Délina Marion,	St-Jacques-de-l'Achigan, (Montcalm)	
" Berthe Monnette,	Valleyfield, (Beauharnois)	
" Alice Plante,	St-Pierre, I. O., (Montmorency)	
" Alma Scott,	St-Paul-d'Abbotsford.	

(Section protestante)

Recommendations from the Protestant side of the Department of Education for Honours to be conferred by His Majesty King George the Fifth on the occasion of the twenty-fifth anniversary of His Majesty's Accession to the Throne.

1. Miss Harriet Barr, Roslyn School, Westmount, Que.
2. Mrs. Edna Cooper, Chambly Canton, Que.
3. Miss Elsie Elliot, High School, Shawinigan Falls, Que.
4. Miss M. F. Hadrill, B.A., High School for Girls, Montreal.
5. Miss Annie Hamilton, High School, Montreal West, Que.
6. Miss Elizabeth Horton, Mitchell School, Sherbrooke, Que.
7. Mrs. Ruth Knowlton, B.A., Cowansville, Que.
8. Mrs. Margaret Lindsay, Ormstown, Que.
9. Miss Margaret Macdonald, High School, Lachine, Que.
10. Mrs. A. B. Thompson, Intermediate School, New Richmond, Que.
11. Mr. J. S. Astbury, B.A., Baron Byng High School, Montreal.
12. Mr. H. C. Atkinson, B.A., West Hill High School, Montreal.
13. Mr. Clarence Frayn, A.R.C.A., Westmount High School, Westmount, Que.
14. Mr. Arthur W. Lang, B.A., Willingdon School, 5870 Terrebonne Ave., Montreal.
15. Mr. James B. Macmillan, Huntingdon Academy, Huntingdon, Que.
16. Mr. M. C. Coll McFee, B.A., M.Sc., High School of Montreal, Montreal.
17. Mr. René Raguin, Director of French Summer School, Baron Byng H.S., Montreal.
18. Mr. Stanley Scott, B.A., Strathearn School, 3680 Jeanne Mance St., Montreal.
19. Mr. Fred Stephen, B.A., Commercial High School, Montreal.
20. Mr. W. Allen Walsh, B.A., Strathcona Academy, Outremont, Que.

L'INSTITUTION CHANOINE BEAUDET

Les Anciennes élèves de Saint-Pascal, les amis de l'Œuvre et le public en général accueilleront avec plaisir le nouveau vocable (Institution Chanoine Beudet) accordé à l'École ménagère de Saint-Pascal, de Kamouraska, à la dernière réunion du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique (mai 1935). L'Institution, dirigée par les Révérendes Sœurs de La Congrégation de Notre-Dame, abrite, depuis plusieurs années déjà, trois écoles distinctes: l'École normale primaire (Classico-ménagère), l'École normale ménagère, et l'École ménagère proprement dite, (Cours moyen d'arts et d'industries domestiques).

Toutes ces œuvres ayant été entreprises sous la bienfaisante influence et l'habile direction du regretté Chanoine Alphonse Beudet, il n'est pas de titre qui synthétise mieux les activités de cette maison que le nom de ce prêtre à l'âme vraiment sacerdotale, dont le sens social et le patriotisme éclairé savaient voir au delà du jour présent.

Honneur aux promoteurs de cette idée! Longue vie et succès à l'Institution qui depuis longtemps se dévoue à la cause de l'éducation dans notre province.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Examens de juin 1936

A noter qu'à partir de 1936, le Bureau central délivrera le *brevet élémentaire*, comme par le passé, et le *brevet complémentaire* au lieu du *brevet supérieur*. Ce dernier titre remplaçant celui de *brevet supplémentaire*, réservé aux écoles normales.

Pédagogie

Brevet élémentaire (filles): Voir le programme des écoles normales aux pages 251 et 254 des *Règlements du Comité catholique*, édition 1932, et aussi voir dans les mêmes règlements, de la page 77 à la page 104, les deux chapitres: "Organisation pédagogique des écoles" et "Organisation disciplinaire" des écoles.

Brevet élémentaire (garçons): Voir le nouveau programme des écoles normales de garçons (1ère et 2e années — pédagogie et méthodologie) inséré dans le procès-verbal du Comité catholique, session de février 1934. Voir l'*Enseignement Primaire*, d'avril 1934, (volume 1933-34 aux pages 534, 537 et 538).

Brevet complémentaire (filles): Voir le programme des écoles normales (ancien brevet supérieur) aux pages 257 et 258 des *Règlements du Comité catholique*, et voir aussi dans les mêmes règlements de la page 77 à la page 104, les deux chapitres: "Organisation pédagogique des écoles" et "Organisation disciplinaire des écoles".

Brevet complémentaire (garçons): Voir le nouveau programme des écoles normales de garçons (3e année — pédagogie et méthodologie) inséré dans le procès-verbal du Comité catholique, session de février 1934, dans l'*Enseignement Primaire* d'avril 1934 (volume 1933-34, à la page 542).

Histoire de la pédagogie

Brevet complémentaire: I.—Pour les aspirants et les aspirantes de langue française: Le modèle des maîtres: Notre-Seigneur Jésus-Christ — Le christianisme et l'éducation. (Voir l'Histoire de la Pédagogie de Riboulet, édition 1935, page 105 à 113). — Le XVIIe siècle: Fénelon — Saint-Jean-Baptiste de la Salle (voir L'Histoire de la Pédagogie de Riboulet, édition 1935, pages 292 à 299 et pages 304 à 318). — L'éducation au Canada: L'Instruction publique en France avant la Révolution; l'Instruction publique sous la domination française: les écoles de filles, les écoles de garçons; l'Instruction publique sous la domination anglaise: au lendemain de 1760; 1763 à 1791; 1791 à 1824; 1824 à 1846; 1846 à 1875; 1875 à 1931. Voir l'*Instruction publique dans la Province de Québec*, deuxième édition. Par C.-J. Magnan, de la page 7 à la page 19.

II.—For English Applicants

Development of Modern School Systems: General Causes of State Activity:
Germany: Prussian Influence — Central Administration — Secondary School, Gymnasium — Elementary School, Volksschule — Features of System.

France: Popular Education before the Revolution — Present System — Elementary Schools — Secondary Schools — Universities — Features of System.

Spain: Control by Local Authorities — Private Schools — Secondary and higher Schools.

England: Religious Societies — Compulsory attendance — Act of 1902 — Higher Schools and Universities.

The United States: Colonial Period — Types of Schools — Horace Mann — Henry Barnard — High Schools — Colleges and Universities — The Catholic School System — Laws of Provincial Council — Third Plenary Council of Baltimore — Organisation of Catholic Schools.

Summary of Modern Education: "History of Education", by Patrick J. Mc Cormick — The Catholic Education Press, Washington, D. C.

Littérature française

TEXTES A ÉTUDIER (EXAMEN DE JUIN 1936)

BREVET ÉLÉMENTAIRE:—Lectures littéraires des Frères de l'Inst. Chrétienne

Narration—La première apparition de Lourdes (Henry Lasserre, p. 119)

Fable—Le meunier, son fils et l'âne (LaFontaine, p. 129)

Description—La mer—(Frédéric Ozanam, p. 256)

Portrait—La canotier (Abbé Casgrain, p. 377)

Lettre—Lacordaire à un jeune homme (p. 434)

Histoire:—Mort de saint Thomas Beckett (F. Ozanam, p. 160)

Sermon:—La mort du pécheur (Massillon, p. 468)

Poésie lyrique: Adieux à la vie (Gilbert, p. 468)

Sonnet:—Le laboureur (W. Chapman, p. 217)

Discours: Hommage de Pasteur à ses parents (p. 659)

BREVET COMPLÉMENTAIRE:—Lectures littéraires des F. I. C.

Narration:—Départ d'un jeune émigrant (René Bazin, p. 99)

Fable:—L'homme et la couleuvre (La Fontaine, p. 144)

Description:—Les rogations (Chateaubriand, p. 293)

Portrait:—Fénelon (Saint-Simon, p. 362)

Histoire:—Les sauvages avant le combat (F.-X. Garneau, p. 182)

Lettre:—Madame de Maintenon à Mlle d'Aubigné (p. 439)

Poésie lyrique:—Le vieux soldat de Carillon (Crémazie, p. 465)

Poésie dramatique:—Polyeucte (Corneille, p. 518, vers 1 à 84)

Genre épique:—Combat de Mérovée et d'un chef Gaulois (Chateaubriand, p. 604)

Discours:—Le droit à sa langue maternelle (Mgr L.-A. Paquet, p. 661)

English literature

TEXTS TO STUDY

Elementary diploma

(BOTH FOR BOYS AND GIRLS)

- a) The vision of Sir Launfal;
- b) The Courtship of Miles Standish — Longfellow: (Canto I to IV)
- c) The Legend of Sleepy Hollow;
- d) Merchant of Venice — Shakespeare.

Complementary diploma

(BOTH FOR BOYS AND GIRLS)

- a) Julius Caesar — Shakespeare;
- b) Courtship of Miles Standish — Canto (VII and IX)
- c) The Solitary Reaper — Wordsworth;
- d) The Builders — Longfellow.

Enseignement ménager

BREVET ÉLÉMENTAIRE.

Économie domestique (Voir le manuel "l'Économie Domestique", VIIe et VIIIe années, des SS. de la C. N.-D.). N'étudier que ce qui est énuméré ci-après :

Chapitre premier:—Composition de la maison;—ce qu'est la maison pour la famille.—Emplacement; ce qu'il faut éviter.—Orientation; comment la régler. Distribution intérieure des pièces de la maison; exposition et dimensions des principales pièces.—Ameublement: principes dont il faut s'inspirer dans l'achat des meubles,—arrangement des meubles.

Chapitre deuxième.—Les pièces de la maison:—Arrangement de la chambre à coucher;—la literie;—son entretien;—l'armoire à linge; la garde-robe;—ornementation.—Exercice appliqué: L'entretien de la chambre à coucher.—La cuisine: notes caractéristiques.—Exercice appliqué: L'entretien de la cuisine—Bonne tenue de la salle à manger.—Exercice appliqué: Entretien de la salle à manger.

Chapitre quatrième: L'air;—définition;—composition de l'air, oxygène, azote, gaz carbonique, vapeur d'eau.—Impuretés de l'air;—rôle de l'air;—les causes de viciation de l'air.—Ventilation;—modes de ventilation.—Application à l'hygiène.

Chapitre cinquième:—L'eau;—composition de l'eau: gaz, matières minérales, matières organiques.—Eau potable.—Provenance de l'eau: eau de pluie, eau de source, eau de puits, eau de rivières.—Effets pernicieux des eaux impures;—avantages du filtrage.—Eau distillée;—eau minérale, eau thermale.

Chapitre huitième:—Le linge.—Catégories de linge; utilité; nécessité.—Le tissu: tissus pour lingerie; valeur hygiénique et achat.—Le raccommodage; quand il convient de le faire; modes de raccommodage et manière d'utiliser le vieux linge.

Chapitre neuvième:—Nettoisement du linge.—Avantages du blanchissage fait chez-soi.—Principales opérations d'un lavage de famille pour linge blanc, tissus imprimés et lainages.—Objets et outillage.—De l'empesage: différents procédés d'empesage.

Tracé et coupe des Vêtements: Transformation du corsage en combinaison, robe de maison ou kimono.

Confection: Couper, assembler et confectionner une combinaison, un couvre-tout ou une robe de maison.

Art culinaire:—VIIe année:—Composition ou éléments constitutifs, valeur alimentaire ou nutritive, caractères et propriétés (quand le texte l'indique), digestibilité et règles de cuisson concernant: les boissons, le lait, les œufs, les céréales, les légumes, les soupes et potages, le bouillon, le pot-au-feu, le bouilli et le consommé, les sauces.

BREVET SUPÉRIEUR.

Économie domestique (Voir le manuel "l'Économie Domestique", VIIe et VIIIe années, des SS. de la C.-N.-D.). N'étudier que ce qui est énuméré ci-après :

Chapitre sixième:—La chaleur.—Effets de la chaleur;—température d'un corps;—état normal;—définition du thermomètre;—différents usages des thermomètres,—échange de chaleur; calorie; propagation de la chaleur;—corps conducteurs: bons conducteurs, mauvais conducteurs.

Rayonnement:—Définition;—intensité du rayonnement;—absorption de la chaleur;—les corps et la chaleur;—sources de chaleur.

Combustion:—définition;—combustion vive, combustion lente.—Tirage;—conditions d'un bon tirage.

Combustibles:—définition;—charbons naturels;—charbons artificiels.—Combustibles végétaux; variétés.—Choix d'un combustible.—Approvisionnement de combustible.

Appareils de chauffage; conditions générales;—divisions générales;—avantages du chauffage central;—précautions à prendre.

Chapitre septième:—Lumière.—Définition;—sources de la lumière;—les corps et la lumière;—intensité de la lumière;—diffusion, réflexion, absorption;—lumière blanche;—décomposition.—influence ou effets de la lumière.—Règles d'hygiène oculaire.—Conditions hygiéniques de la lumière artificielle.—Modes d'éclairage.—Applications à l'hygiène: principes de distribution de l'éclairage artificiel.

Chapitre dixième:—Les vêtements.—Rôle des vêtements; ce qu'il faut connaître du vêtement; matières vestimentaires et conductibilité du calorique; texture des étoffes, couleur des vêtements.—Forme des habits; des chaussures; des sous-vêtements; vêtements de nuit.—Soins journaliers: rangement des vêtements d'été; rangement des vêtements d'hiver.

Tracé et Coupe des vêtements: transformation du corsage en costume marin, couvre-tout ou robe soignée.

Confection:—Couper, assembler et confectionner un costume marin, une robe de maison ou un couvre-tout.

Cuisine raisonnée:—VIIIe année.—But, principes et modes de cuisson; composition ou éléments constitutifs, valeur alimentaire ou nutritive, caractères et propriétés, succulence des viandes, (quand le texte l'indique) digestibilité et règles de cuisson concernant: les viandes, les corps gras, le poisson, la pâte.

ENGLISH SECTION

The English section, both for Elementary Diploma and Superior Diploma, will find all that is necessary for Domestic Science and Cooking in the two volumes of Science and Arts of Home Life. The Method of Cutting has been altered to facilitate the use of inches, and leaves will be ready for printing very shortly.

For the four chapters on Air, Light, Water and Heat, they may consult Civic Science in the Home, by Hunter and Whitman; or, General Science, by Bertha M. Clark, Ph. D. Both are printed by the American Book Company.

DOCUMENTS SCOLAIRES

ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Réunion du 12 avril 1935

Le 12 avril 1935, la vieille association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier tenait une séance plénière à laquelle avaient été invités non seulement tous les membres réguliers, mais aussi les institutrices de la région, ainsi que les pensionnaires à cause des amendements projetés à la loi du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Monsieur le président, Napoléon Brisebois, ouvrit la séance en regrettant que l'auditoire fut aussi restreint: une centaine de personnes environ, sans compter les élèves-maîtres de l'École Normale Jacques-Cartier. Il présenta ensuite le conférencier bien connu, M. Robert Rumilly, homme de lettres, qui vient faire une causerie sur Lambert Closse et son temps. La carrière de M. Rumilly au Canada, dit le président, n'est pas longue mais bien remplie. Depuis qu'il est au pays, une douzaine de volumes ont paru sous sa signature, entre autres: Laurier, Le Sieur de la Vérendrye, Catherine Tékaewitha, Papineau, Chef de File, etc.

M. Rumilly, en prenant la parole, reproche à M. Brisebois des éloges un peu forts à son égard, mais c'est l'habitude, dit-il; puis sans notes, avec une mémoire prodigieuse, sa causerie se déroule bourrée de noms, de dates, de citations, de détails que seuls des chercheurs comme lui

peuvent dénicher; il refait page par page, jour par jour, pour ainsi dire, l'histoire intime de ces temps héroïques vécus à Montréal, alors Ville-Marie, depuis 1647 à 1662.

Après avoir fait la topographie de ce qu'était à cette date Ville-Marie, avoir donné quelques détails intimes sur les habitations, sur les occupations et la vie que l'on menait alors, exposée aux attaques presque quotidiennes des Iroquois, il mentionne les personnes de qualité formant l'élite de la société: Chomedey de Maisonneuve, Jeanne Mance, d'Ailleboust, Charles Lemoyne, de Normanville, Georges Descarries, Jean Leduc, Testard de Montigny, Leber, ces deux derniers qui bâtirent les premières maisons, Jean de Saint-Père, premier notaire, maire et syndic, greffier, arpenteur etc.

Après avoir fait un portrait intéressant des Iroquois, il détaille l'organisation de la colonie, parle des premières concessions, des approvisionnements soit sur place: gibiers, poissons, fruits sauvages, ou venus de France: l'arrivée d'un bateau était tout un événement pour les gens du pays.

Louis d'Ailleboust organisa la première garnison de défense; ce n'était pas sans besoin. Les Iroquois étaient partout; pour se protéger, on organisa des corvées avec veilleurs, fusils aux bras et, malgré tout, assez souvent, les travailleurs revenaient le soir avec des cadavres ou des blessés.

En 1650, Ville-Marie ne comptait guère plus d'une centaine d'habitants; aussi M. de Maisonneuve songea à passer en France pour recruter des colons. Le gouverneur Lauzonⁿ avait supprimé le camp volant et la situation était critique. Lambert Closse à la tête de 40 hommes avait repoussé une attaque sur l'Hôtel-Dieu. En 1652, M. de Maisonneuve revenait de France avec 116 colons et Marguerite Bourgeois, ce qui était bien opportun, car les Iroquois redoublaient d'efforts.

Ce fut durant une seconde absence de Maisonneuve en France, en 1656, que Lambert Closse devint gouverneur de Ville-Marie; durant son terme, il eut à repousser plusieurs attaques des Iroquois; la fameuse chienne Pilote rendit des services signalés en plusieurs circonstances.

Tout en racontant maintes escarmouches avec force détails, dont quelques-uns assez cocasses, tel celui de La Barrique ou du sauvetage d'Élisabeth Moyen et de ses quatre sœurs, celle-ci devint la femme de Lambert Closse, le raconteur n'oubliait pas les événements sociaux: le mariage de Charles Lemoyne, si célèbre par ses sept fils, surtout par d'Iberville, l'arrivée au pays de personnes notables: M. de Queylus et M. Souart, sulpiciens, ce dernier premier curé de Ville-Marie, le notaire Bénigne Basset et des détails de mœurs.

En 1660, la population de Ville-Marie était de 460 personnes; vint alors le fameux fait d'armes de Dollard des Ormeaux, devenu légendaire et dont on aurait exagéré l'importance, prétend le conférencier. On parle beaucoup moins de la mort de Lambert Closse qui en maintes circonstances a exposé sa vie pour la colonie et qui est mort lui aussi en brave, face à l'ennemi. Alors que le nom de Dollard des Ormeaux est dans toutes les bouches, celui de Lambert Closse est presque ignoré, et le conférencier en donne des preuves par des anecdotes vécues.

Dans une péroraison de belle envolée, le causeur, qui a su intéresser son auditoire durant plus d'une heure, retrace la série des dévouements de toutes sortes qui ont rendu célèbres nos ancêtres; des douzaines de noms lui viennent à la mémoire et il en rappelle le souvenir avec un chaleureux patriotisme.

De longs, de très longs applaudissements se produisent, appréciant à sa juste valeur la très belle causerie que le conférencier vient de faire.

M. le président demande à M. l'abbé Desrosiers de remercier M. Rumilly. Le Principal de l'École normale Jacques-Cartier, qui est bien dans son domaine puisqu'il s'occupe d'histoire du Canada depuis assez longtemps, fait remarquer que M. Rumilly n'est pas le premier à relater les commencements de notre pays; il cite les Faillon, les Garneau, les Sulte et plus près de nous Camille Bertrand qui vient de publier une histoire de Montréal. M. Rumilly marche sur leurs traces, en s'attachant surtout aux petits faits de notre histoire, et nous lui en sommes très reconnaissants.

M. le président demande ensuite au délégué de la Commission administrative du Fonds de pension de vouloir bien expliquer la portée des amendements à la loi de ce Fonds présentés à la Législature.

Le délégué commente en peu de mots les préliminaires des amendements. A la demande des administrateurs, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique nomma un sous-comité pour étudier la situation financière du Fonds de pension, virtuellement en banqueroute; on lui adjoignit deux actuaires chargés de trouver un *modus vivendi*. Après plusieurs réunions, on ne put trouver une solution; c'est alors que les délégués, à leur réunion de décembre dernier, élaborèrent les amendements actuels qui seront probablement adoptés.

Ces amendements imposent des sacrifices nécessaires dans les circonstances. En voici les grandes lignes;

- 1°—Pension accordée après 25 années d'enseignement, au lieu de 20 ans;
- 2°—L'âge de la pension porté à 60 ans, au lieu de 56 ans;
- 3°—Remboursement des retenues après 15 ans, au lieu de 10 ans;
- 4°—La retenue payable par les fonctionnaires de l'enseignement primaire élevée à 3%, au lieu de 2½%, retenue actuellement payée;
- 5°—Pension calculée à 2% pour tous les pensionnaires; actuellement celle des femmes est calculée à 3%; (1)
- 6°—Abroger l'article 521;
- 7°—Abroger l'article 522;
- 8°—Abroger l'article 523;
- 9°—Les revenus du fonds de pension sont versés au fond consolidé provincial et le trésorier sera autorisé à payer à même le fonds consolidé les montants nécessaires pour rencontrer les dépenses;
- 10°—Le minimum de \$150 pour les femmes et \$300 pour les hommes, ainsi que le maximum de \$1200 restent les mêmes.

Le délégué doit répondre à nombres de questions que lui posent plusieurs personnes présentes dans le but d'obtenir d'autres informations; celui-ci fait de son mieux, mais ne réussit pas à contenter tout le monde.

M. le président, avant de lever la séance, rappelle aux membres présents le souvenir des disparus: J.-P.-L. Jasmin, instituteur à la retraite; Auguste Legault, avocat; Arsène Godin, médecin; Em. Larose, instituteur, Auguste Martin, médecin; Madame J.-M. Massé, la fille de M. Zotique Guérin et la mère de MM. A.-C. Miller et C.-J. Miller. Aux familles affligées, l'Association présente ses plus sympathiques condoléances.

Et la séance est levée.

A.-B. CHARBONNEAU,
Secrétaire.

ASSOCIATION DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Comme par les années passées, les membres de l'Association des Institutrices Catholiques de la Province de Québec, incorporée, feront, le deux juillet prochain, leur pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame-de-Roc-Amadour, à Saint-François d'Assises, Québec.

Cette cérémonie religieuse sera suivie d'un déjeuner et d'une réunion plénière de l'Association, au cours de laquelle on discutera des questions de la plus haute importance.

Le Bureau de Direction compte, cette année encore, sur la présence de toutes les associées, et aussi sur la présence de toutes les personnes qui se dévouent à la cause de l'enseignement dans la ville et le district de Québec, pour faire de cette réunion, une fête digne de toutes celles qui y sont conviées.

MARIE-S. PERRON,
Secrétaire

(1) Tous ces amendements n'ont pas été acceptés par la Législature; nous en reparlerons dans la livraison de septembre.

EXERCICES SCOLAIRES

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Les jugements téméraires

Le jugement téméraire consiste à avoir une opinion désavantageuse du prochain, ou à lui supposer de mauvaises intentions, sans une raison suffisante.

Le jugement téméraire est un péché, car il est contraire à la justice et à la charité :

A la justice, parce que, en jugeant témérairement quelqu'un, vous lui retirez sans motif votre estime, à laquelle il a droit, tant qu'il n'a rien fait pour cesser de la mériter : vous vous exposez, en outre, à condamner un innocent ;

A la charité, car vous seriez très fâché vous-même d'être regardé comme coupable d'une faute, si vous ne l'aviez pas commise. *La charité*, dit saint Paul, *ne pense pas le mal*. (1 Cor., ch. XIII, v. 5.) Ailleurs, il dit : *Ne jugez pas avant le temps*. (Id., ch. IV, v. 5.)

Un enfant charitable ne croit le mal chez les autres que quand, par la force de l'évidence, il ne peut se dispenser d'y croire. Il se garde bien de condamner qui que ce soit sur de simples apparences ; il commence toujours par douter, par examiner, s'il ne se trompe pas. Quand il entend mal parler du prochain, il suspend son jugement et se dit d'abord : peut-être cette personne qui me raconte cela a-t-elle été induite en erreur ; peut-être y a-t-il quelque circonstance qu'elle ignore, qui rendrait moins coupable celui qu'on accuse.

Vous tenez-vous en garde contre toute espèce de jugements téméraires ?

Ne jugez pas, nous dit le Sauveur, *afin que vous ne soyez pas jugés* ; car vous serez jugés *selon que vous aurez jugé les autres* ; et on se servira envers

vous *de la même mesure dont vous vous serez servis*. (S. Math., ch. VII, v. 1, 2.)

Donc, premier motif qui doit mettre un frein à vos jugements téméraires : la justice de Dieu, qui vous traitera comme vous traitez les autres. On dit qu'un solitaire dont la vie avait laissé beaucoup à désirer, paraissait, au moment de la mort, très rassuré sur son avenir. A ceux qui lui en témoignaient leur étonnement, il répondit qu'il comptait sur la miséricorde de Dieu, n'ayant jamais jugé personne injustement.

Le second motif, c'est un retour sur nous-mêmes. Il est certain que nous aurons l'œil moins clairvoyant sur les défauts d'autrui, si nous nous jugeons sévèrement.

Le moyen d'éviter les jugements téméraires, c'est de supposer, autant que possible, une bonne intention aux autres, alors que nous voyons qu'ils font mal, et de ne pas dénaturer leur intention quand ils font bien. C'est être méchant que de convertir gratuitement le bien en mal. Si vous avez le cœur droit, vous devez croire que chacun est ainsi, à moins que vous n'ayez des preuves évidentes du contraire ; et les présomptions, en matière de charité ne suffisent pas. Dieu seul a le droit de juger l'intérieur : "*Je suis le Seigneur qui sonde les cœurs et éprouve les reins, qui rend à chacun selon sa voie, et selon le fruit de ses pensées et de ses œuvres*". (Jérémie, ch. XVII, v. 10.)

Résolution : Je réfléchirai avant de juger qui que ce soit ; j'excuserai l'intention quand je ne pourrai excuser l'action.

FIDELÉS.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I. *Invention*.—Achevez les propositions avec des noms de meubles.

On s'assied sur *une chaise*.—On range le linge dans *l'armoire*.—On met le couvert sur *la table*.—On range la vaisselle dans *le buffet*.—On se couche dans *un lit*.—On écrit sur *un bureau*.

II. *Vocabulaire*.—Ajoutez 10 adjectifs convenables au mot *eau*—deux au mot *ruisseau*—deux au mot *fleuve*—deux au mot *mer*.

L'eau peut être *claire* ou *trouble*, *douce* ou *salée*, *froide* ou *chaude*, *courante* ou *dormante*, *lourde* ou *légère*.

Le ruisseau peut être *limpide* ou *fangeux*, le fleuve est *large* et *profond*, la mer *immense* et *puissante*.

DICTÉES

I

L'ORAGE

De gros nuages cotonneux parurent à l'horizon. Le ciel noircit. Le vent augmenta; il secoua les branches, il courba les arbres, il souleva des tourbillons de poussière. Les éclairs sillonnèrent la nuée; le tonnerre gronda; bientôt, de larges gouttes tombèrent une à une; puis, la pluie descendit en cataractes bienfaisantes. Au plus fort de l'orage, grand'mère alluma le cierge bénit.

EXERCICES.—Reproduire le texte au plus-que-parfait: *De gros nuages cotonneux avaient paru*, etc.

Expliquer: *nuages cotonneux*, *horizon*, *cataracte*.

Relever les verbes, placer en regard le participe présent et le participe passé.

Dire pourquoi grand'mère alluma le cierge bénit.

II

VERBES

Fuis les mauvaises compagnies.
Fuyez, fuyons les mauvaises compa-

gnies. Le chasseur ne peut prendre un lièvre au son du tambour. Tu te jettes aisément dans le vice, mais tu en sors difficilement. Vous vous jetez aisément dans le vice, mais vous en sortez difficilement. Si tu soutiens un traître, tu deviens complice de son crime. Celui qui épargne un méchant nuit aux gens de bien. Ne fais rien quand tu es en colère. Ne faites rien quand vous êtes en colère. Ne dis rien sans réfléchir. Ne dites rien sans réfléchir. Celui qui aime sa patrie ne peut être soupçonné de l'avoir trahie.

EXERCICES.—Rechercher et indiquer la nature des compléments des verbes.—Conjuguer *soutenir*, *dire*, aux temps simples du mode indicatif.—Souligner les mots invariables.

RÉCITATION

MES CINQ DOIGTS

Ma main a cinq doigts,
Qu'il faut rendre adroits.
La majeur l'emporte
Sur tous par sa longueur.
L'annulaire mineur
Attendra qu'il porte
De plein droit un anneau
Pour se croire plus beau.
L'index est plus pratique
Par tout ce qu'il indique.
Le pouce est le plus gros,
Mais non pour son repos;
Sur lui, chaque autre compte
Pour de l'aide au besoin.
Le petit me raconte
Ce dont il est témoin. . .
Tous, en frères, s'unissent,
Le soir et le matin,
A ceux de l'autre main
Et ensemble bénissent
Avec ferveur
Le Créateur.

ROCH AUBRY,
Professeur à l'École normale de Hull.

RÉDACTION

L'ENFANT CAPRICIEUX

Un enfant, invité à dîner chez des amis de sa famille, a refusé plusieurs plats en disant: "Je n'aime pas ça". Il a refusé de jouer aux jeux qu'on lui proposait, en disant: "Ça m'ennuie". Racontez cela et dites ce que vous pensez de l'enfant.

Le petit Louis, invité à passer la journée chez un ami de son père, on arriva pour dîner et Madame Robert crut bien faire en lui donnant d'abord, comme à ses propres enfants, une bonne assiettée de soupe. — "De la soupe! *je n'aime pas ça*, s'écria-t-il d'abord. — On eut l'air un peu étonné de cette manière de dire, mais quand on lui servit de l'omelette, il repoussa encore l'assiette, en disant: "Je n'aime pas ça!" — On vit que Monsieur Louis n'aimait que les pommes de terre frites et le dessert.

Quand le repas fut terminé, on proposa à la jeunesse une partie de cache-cache. — "Mais je ne veux pas y jouer, s'écria Louis, ça m'ennuie." — Comme on s'était bien aperçu que Louis était un enfant mal élevé, on le laissa s'ennuyer et on ne s'amusa que mieux sans lui.

Je pense comme ses amis, et je ne voudrais pas imiter Louis.

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

IDÉE DU PRONOM ET DE LA PERSONNE

I. *Une seule personne qui parle.*—Je joue, j'étudie, je taille un crayon, je règle une page, je ferme le cahier, je retourne à la maison, je fais ma prière.

Quand plusieurs personnes parlent, remplacer *je* par *nous*. Nous jouons, nous courons, etc.

II. *UNE PERSONNE A QUI ON PARLE, ON LUI DIT tu.*—*Tu* joues, *tu* tailles un crayon, *tu* règles une page, *tu* fermes le cahier, *tu* retournes, à la maison, *tu* fais ta prière.

Quand on parle à plusieurs personnes, ou à une personne qu'on respecte beaucoup, on remplace *tu* par *vous*.

Aussi: vous jouez, vous étudiez, vous taillez un crayon, etc.

III. *UNE PERSONNE DE QUI ON PARLE.*—On peut dire son nom, ou bien remplacer ce nom par *il*, si c'est un nom d'homme ou de garçon, par *elle*, si c'est un nom de femme ou de jeune fille.

Édouard joue, *il* étudie, *il* taille un crayon, *il* règle une page, *il* ferme le cahier, *il* retourne à la maison, *il* fait sa prière.

DICTÉES

I

LA VIE UTILE

La vie utile est celle de l'homme qui remplit tous les devoirs de sa condition, qu'il soit riche ou pauvre, c'est par le travail que l'homme se rend utile à sa famille, à ses semblables; maintenant les désœuvrés, les paresseux sont des êtres inutiles ou même nuisibles, à charge à la société; l'homme le plus utile est celui qui travaille le plus et le mieux et qui rend le plus de services. Rien n'est plus honorable que le travail, c'est pourquoi il doit être protégé par la loi contre le mal et le désordre. Le laboureur dans les champs, l'ouvrier dans son atelier, le savant dans son cabinet, l'écrivain au milieu de ses livres, tous les travailleurs sont des artisans de la richesse publique et du bien-être général, tous ont droit à notre respect, à notre estime, à notre reconnaissance.

QUESTIONS.—1. Expliquer les mots *désœuvrés*, *bien-être*, *écrivain*.

2. Que signifient les expressions: *de sa condition*, *artisan de la richesse publique*?

3. Analyser: *Le travail est protégé par la loi contre le désordre.*

II

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuir est employé par les cordonniers qui en font des souliers, des bottes, des bottines, des guêtres. Les menuisiers se servent du bois pour faire des portes, des fenêtres, des contrevents et des meubles ordinaires. Les forgerons travaillent le fer avec le marteau et l'enclume. Les maçons utilisent la pierre, le sable, le mortier,

la chaux, la brique, pour bâtir des murs et des maisons. Les imprimeurs ont besoin du papier pour imprimer des livres et des journaux. On emploie aussi du papier grossier pour faire des emballages. Les écoliers usent beaucoup de papier blanc réglé pour faire leurs devoirs. Les peintres se servent de toutes sortes de couleurs; les blanchisseuses ont besoin de savon; les cuisinières emploient de la graisse et du beurre.

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée.

2. Faire la liste: des mots désignant des matières premières et indiquer le genre et le nombre de chacun. Ex.:

RÉCITATION

LA FAUVETTE

Dès que l'aurore
Paraît et dore
Les bois, les champs,
Elle s'éveille,
Charmant l'oreille
Par ses doux chants.
Vive et gentille,
Elle sautille
Sur les buissons,
Montrant sans cesse
Son allégresse
Par des chansons.
Dans la campagne,
Elle accompagne
Les travailleurs;
Son babillage
Semble un présage
Des jours meilleurs.

Auguste ECK.

EXPLICATIONS.—*L'aurore*, le commencement du jour, moment où le ciel devient tout rose avant le lever du soleil—*son allégresse*, sa joie—*son babillage*, on dit plutôt son *babill*, ce qui signifie bavardage—*présage*, ce qui annonce l'avenir.

RÉDACTION

SI J'AVAIS CINQ PIASTRES

Questions

Que feriez-vous si vous aviez un billet de cinq piastres? Le dépenseriez-vous tout de

suite entier ou en détail? A qui faut-il penser quand on a de l'argent?

Développement

Si j'avais un billet de cinq piastres, je crois que je me trouverais d'abord très embarrassé, car je verrais tant de moyens de le dépenser, j'aurais envie de tant de choses que je ne saurais que choisir. Je crois qu'en réfléchissant bien, je ne le dépenserais pas tout d'un coup tout entier; je préférerais en mettre d'abord une partie à la caisse d'épargne; puis, avec une autre partie, j'achèterais pour ma mère un fichu dont elle a bien envie; ensuite j'en dépenserais un peu pour mon agrément. Enfin je songerais aux malheureux: j'en donnerais une autre partie aux pauvres, car on m'a appris qu'il faut songer à ceux qui n'ont rien, lorsqu'on a soi-même le bonheur de posséder quelque chose.

COURS SUPÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

VOCABULAIRE

I. Écrire les mots suivants et, à côté, un autre mot de la même famille:

Charretier (charrette).
Cheval (chevalet).
Brutalement (brutalité).
Doucement (douceur).
Prudence (prudent).
Fouet (fouetter).
Obéir (obéissance).
Vite (vitesse, vif).
Lentement (lent, lenteur).

II. Compléter les phrases suivantes:

On trouve le fer... (dans la terre).
On trouve les gâteaux... (chez le pâtissier).
On trouve le pain... (chez le boulanger).
On trouve des fruits... (chez le fruitier).
On trouve le lait...
On trouve le papier...
On trouve le verre...
On trouve des chapeaux...
On trouve des souliers...
On trouve de la viande...
On trouve du fil, des aiguilles...
On trouve des fleurs...

ANALYSE GRAMMATICALE.—Le bon charretier conduit son cheval doucement.

DICTÉES

I

LE CRAPAUD

Enfermons un crapaud, un gros crapaud laid, difforme, pustuleux, fait pour inspirer le dégoût à tous les hommes qui s'arrêtent à la *surface des choses*. Jetons autour de *lui* des insectes, des larves, des limaces. *Nous le verrons à l'œuvre*; les plus ignares et les plus têtus d'entre nous seront contraints d'avouer que le pauvre animal, si indignement traité partout où il se montre, est un utile et précieux *destructeur*. Peut-être enfin comprendront-ils le langage éloquent de ses beaux *yeux* si clairs, si fins, si doux. *qui semblent dire*: "La laideur n'est pourtant pas un crime. Laissez vivre un pauvre déshérité qui n'est au monde que pour *vous servir*."

E. ABOUT,

Écrivain français, 1828-1885.

APPLICATIONS.—1) Permutation de nombre.
2) Relever les qualificatifs et écrire à côté de chacun d'eux le nom qui en dérive.
3) Analyse des mots soulignés.

II

REVUE

Les charmes de la campagne

Je commence à sentir et à aimer plus que jamais la douceur de la vie rustique, depuis que j'ai un petit jardin qui me tient lieu de maison de campagne. Je n'ai point de longues allées à perte de vue, mais deux petites seulement dont l'une me donne de l'ombre sous un berceau assez propre; et l'autre, exposée au midi, me fournit du soleil pendant une bonne partie de la journée, et me produit beaucoup de fruits pour la saison. Je n'ai point de ruches à miel, mais j'ai le plaisir tous les jours de voir les abeilles voltiger sur les fleurs et s'enri-

chir du suc qu'elles en tirent sans me faire aucun tort.

ROLLIN,

Célèbre écrivain français, 1661-1741.

III

(REVUE)

DEVOIRS DES FRÈRES ET DES SŒURS

Tout ce qui peut faire naître et fortifier la mutuelle affection est réuni par la Providence même autour des frères et des sœurs. Nés des mêmes parents, portant le même nom, élevés au même foyer, au milieu des mêmes affections, ayant en commun les mêmes devoirs, les mêmes jeux, les mêmes intérêts, portant dans leurs traits, dans leur caractère les marques de leur commune origine, ils sont et ils doivent être les uns pour les autres les amis les plus dévoués et les plus sûrs.

S'aimer entre eux, c'est encore une manière d'aimer leurs parents et d'obéir à leur vœu le plus cher. Mais cette affection, qui est elle-même un devoir, implique aussi d'autres devoirs, dont la douceur ne doit jamais faire oublier le caractère obligatoire. C'est d'abord la complaisance, l'aide mutuelle, qui sont pour les frères et les sœurs des obligations de tous les instants. Ils leur font faire au sein de la famille l'apprentissage des devoirs de la charité chrétienne, les prémunissent contre l'égoïsme et les habituent aux petits sacrifices, d'où pourront sortir un jour les grands dévouements. C'est la pratique constante de la justice, dont les parents doivent donner l'exemple par le partage égal de leur affection, et qui doit bannir du cercle de la famille la susceptibilité, la jalousie, cette grande ennemie du bonheur domestique. C'est enfin le bon exemple que frères et sœurs se doivent les uns aux autres, et qui est un des grands avantages de l'éducation familiale, un précieux secours pour les parents, un puissant encouragement au bien.

RÉCITATION

LA MOISSON

Les blés mûrs sont couchés: la moisson opulente
Dort sur les sillons nus aux pieds du laboureur.
Essuyant de son front la sueur ruisselante,
Il contemple joyeux le fruit de son labeur.
Les épis qu'à dessein laisse le moissonneur
Font au pauvre qui glane une moisson touchante,
Et le moineau gourmand, qui maraude et qui chante,
Se nourrit à son tour des restes du glaneur.
Leur faucille à la main, assis sur l'or des gerbes,
Le front paré d'épis, les villageois superbes
S'avancent sur leur char en empereurs romains.
Aux derniers feux du jour leur voyage s'achève,
Et de ces cœurs virils un chant d'amour s'élève
Vers le Dieu paternel qui nourrit les humains.

DE SÉGUR (comte de),
Historien et diplomate français, 1763-1830.

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

LA PROBITÉ

Il faut toujours être honnête.
Ce que nous trouvons ne nous appartient pas.

SUJET TRAITÉ

Grégoire avait trouvé, sur son chemin, une sacoche contenant une certaine somme d'argent. Son premier mouvement fut de s'estimer heureux d'une semblable trouvaille. Que de

jolies choses il pourrait s'offrir avec cet argent! "Oui, mais cet argent, l'ai-je gagné? Me l'a-t-on donné? Non, alors il n'est pas à moi, de quel droit me l'approprierais-je? La personne qui a perdu cette forte somme doit être dans la désolation; pendant que je me réjouis, elle pleure. Serais-je content si j'avais perdu ma bourse et qu'on ne me la rendît point, l'ayant trouvée? Allons, mettons-nous en quête du vrai possesseur." Et Grégoire, animé d'une généreuse ardeur, retourne sur ses pas, s'informe et apprend que la bourse est celle d'une amie de sa famille, Madame Lachance.

Il court la lui porter. Quelle ne fut pas la joie de Madame Lachance! Cette somme ne lui appartenait pas, elle était le fruit d'une quête pour une œuvre missionnaire, et elle allait la porter à M. le curé.

Comme Grégoire fut heureux de n'avoir pas cédé à sa première mauvaise pensée! Il puisa sa récompense dans le bonheur de l'excellente paroissienne, amie de sa mère.

Nous ne devons jamais garder ce qui n'est pas à nous; souvenons-nous que la probité consiste, non pas seulement à ne pas prendre ce qui n'est pas à nous, mais à ne pas garder ce que nous n'avons pas gagné, ou ce qu'on ne nous a pas donné.

École primaire complémentaire

DICTÉES

I

La conjonction QUE

Les devoirs de la charité exigent que l'on respecte les droits du prochain, à l'égal des siens propres. — Qu'il disparaisse d'ici; qu'il ne reparaisse jamais plus devant moi! — Que Dieu retire sa main, a dit Bossuet, le monde retombera aussitôt dans le néant. — Nulle faveur, que par son entremise. — Je ne vous quitterai point que ma supplique ne soit exau-

cée. — Avancez jeunes lauréats, que je vous couronne moi-même. — Je ne partirai point d'ici, que tout ne soit parfaitement réglé. — Il me demandait encore, que déjà j'avais passé la frontière. — Quand je réfléchis et que je considère ma misère, je me jette dans les bras de l'infinie miséricorde. — Depuis qu'il était ruiné, et qu'il n'était plus aidé par sa famille, il courait à sa ruine. — Que ne vient-il vous trouver? que ne demande-t-il votre appui?

QUESTIONS GRAMMATICALES. — Dans quels cas emploie-t-on la conjonction QUE, dans le discours français? On l'emploie surtout pour lier une proposition dépendante à la proposition

principale dont elle dépend; on peut le voir dans la 1^{ère} phrase; mais il peut arriver, même souvent, que la principale dont dépend la proposition subordonnée ou dépendante soit complètement sous-entendue; la 2^e phrase en est un exemple.—*Quelles autres règles régissent la conjonction QUE?* On peut indiquer encore les suivantes: 1^o La conjonction *que* s'emploie avec ellipse d'une expression comparative; elle signifie alors, *à tel point que*, autre chose que, ailleurs que, autrement que, etc.; 2^o on l'emploie encore à la place de locutions conjonctives telles que: *afin que*, avant que, pendant que, pour que et autres semblables, comme on peut le voir, dans le milieu de la dictée; enfin pour éviter la répétition des conjonctions comme, quand, si; les deux dernières phrases renferment des exemples de ces derniers cas.

ANALYSE LOGIQUE.—*Les devoirs de la charité exigent que l'on respecte les droits du prochain.*

Trouver le nombre et la nature des propositions de cette phrase; en distinguer les trois éléments.

II

LES MACCHABÉES DE LA NOUVELLE-FRANCE

(Première partie)

A un moment où il n'y avait au Nouveau-Monde qu'une poignée de Français accablés d'adversaires, onze frères tinrent haut le pavillon de leur patrie. Partout où *notre prestige* était en péril, l'un ou l'autre accourait. Des plaines glacées de la baie d'Hudson aux rives brûlantes du golfe du Mexique, de Terre-Neuve aux Antilles, leur champ d'action fut immense. Ayant sauvé Montréal et Québec, ils firent trembler New-York, et ils fondèrent la Nouvelle-Orléans.

L'histoire connaît à peine leur nom de famille; ils s'appelaient *Le Moyne*.

Mais elle a *magnifié* celui des petits *fiefs* dont ils firent des noms de guerre: Iberville, Bienville, Longueuil, Sainte-Hélène, Maricourt, Sévigny, Châteauguay. L'un des onze vient-il à tomber au champ d'honneur, un *puîné* relèvera son titre seigneurial comme on *brandit* un drapeau. Deux *Le Moyne* seront tour à tour sieurs de Bienville; deux autres porteront le nom de Châteauguay. Dans l'his-

toire, l'un des Bienville sera célébré comme le Père de la Louisiane. Une vie d'épopée fera de *Le Moyne d'Iberville* le *Cid* canadien.

(Deuxième partie)

Et quand *Le Moyne de Sainte-Hélène succombera* à ses blessures, après avoir repoussé les Anglais, les Iroquois nos ennemis, s'associeront à notre deuil en envoyant, en guise de lettre de condoléances, des "Colliers de porcelaine", et comme offrande, deux captives.

Les *Vikings scandinaves*, qui sillonnaient dès le X^e siècle les océans, depuis le *Groenland* et le *Vinland* américain jusqu'au bord de la *mer Noire*, eurent des scaldes pour les chanter. Les Vikings canadiens n'eurent pas la même fortune. Le temps des *sagas* et des *scaldes* était *révolu*.

Et pourtant! Dans l'*agonie du siècle de Louis XIV*, où le vieux Roi, sans vaisseaux, sans argent, *fait tête* comme un solitaire à une *meute* d'ennemis, ce fut bien une *épopée* que la vie héroïque de onze frères qui surent, aux extrémités du monde, imposer la volonté de la France.

(Une *Épopée canadienne*).

CH. DE LA RONCIÈRE,

Écrivain français actuel, historien éminent, auteur d'une vie de Jacques Cartier, qui fait autorité.

APPLICATIONS.—I. A un moment: au milieu du 17^e siècle (de 1642 à 1700)—*Notre prestige*: le prestige de la France—Indiquez sur la carte les endroits rappelés dans la dictée—*Le Moyne*. Parler de la famille *Le Moyne* en s'inspirant du magnifique ouvrage de M. de la Roncière, auquel nous avons emprunté ce texte, ou d'un manuel d'histoire du Canada. Nous recommandons aussi la lecture du très joli récit de M. l'abbé Pascal Potvin: *Le Chevalier des Mers*, Pierre *Le Moyne d'Iberville*—*Magnifié*: glorifier, exalter—*Fief*: domaine noble qu'un vassal tenait d'un seigneur sous certaines conditions—Un *puîné*: né après un de ses frères ou une de ses sœurs—*Brandit*: vieux français *brand*, *épée*. Agiter dans sa main avant de frapper: il *brandissait son sabre*—*Le Cid* canadien. Ici l'auteur compare d'Iberville au héros du drame célèbre de Corneille: *le Cid*.

II. *Succombera*: verbe succomber: être accablé sous un fardeau. Au figuré, ne pas résister, céder: *succomber à la tentation*; avoir du désavantage: *succomber dans un procès*; mourir: *le malade a succombé*. Ce verbe ne prend jamais l'auxiliaire être—*Vikings scandinaves*:

Indiquer sur la carte où se trouvent le Groenland, le Vinland, la mer Noire—*Sagas*: ceux qui, chez les Scandinaves, transmettaient les traditions mythologiques et chantaient la gloire de leurs héros—*Scaldes*: noms des anciens poètes scandinaves—*Révolu*: ce participe s'accorde avec *temps*, sujet du verbe—*L'agonie du siècle de Louis XIV*: la fin de ce siècle—*Fait tête*: tient tête—*Meute*: plusieurs chiens courants dressés pour la chasse; dans la dictée, le mot *meute* est employé au figuré—*Épopée*: récit poétique d'une grande action; genre de poème épique.

RÉCITATION

LE SIGNE DE LA CROIX

Jadis, quand les anciens portaient pour les semailles,
Vêtus de leur "capot d'étoffe du pays"
Et suivis de leurs bœufs dociles et soumis,
Dont l'attelage était formé de lourdes mailles;

Après avoir quitté leur étable et leur toit,
Au bord du champ, "parés" pour la besogne austère,
Avant de commencer à labourer la terre,
Ils esquissaient, sur eux, un grand signe de croix.

Et la joie émergeait au fond de leur pensée,
Par ce signe de croix qu'ils avaient fait sur eux;
Il leur semblait qu'un bras secret poussait leurs bœufs,
Et leur souffrance était bénie et sanctifiée.

Et leurs bœufs, secouant leur col nerveux et roux,
Tiraient le soc d'acier dans le cœur de la plaine,
Et le bon paysan jetait la bonne graine,
Dans ce sol, où germait la moisson de chez nous.

Et, le soir, revenant s'asseoir près de leur femme,
Pour manger de ce pain, fruit vivant des coteaux,
Ils faisaient chaque fois, du bout de leur couteau,
Un grand signe de croix, lentement, sur l'entame...

O fervents de jadis, ô croyants d'autrefois,
Doux "habitants", gardiens des plus sublimes gestes,
Vers vos mains le Seigneur tendit ses mains célestes,
Et vous fûtes sauvés par le signe de croix!...

BLANCHE LAMONTAGNE,
Femme de lettres canadienne-française.

COMPOSITION

LE FOYER DOMESTIQUE

Un personnage de Dickens exprime cette opinion: "Qu'est-ce qu'un foyer domestique en réalité? Les quatre murs et voilà tout!" Cette affirmation vous paraît-elle suffisante?

PLAN.—Insuffisance de la définition: on ne saurait séparer l'idée des murs du foyer domestique de l'idée de la famille qu'ils abritent. Détails sur les douceurs de la vie familiale. Le foyer est le petit univers que réclame notre bonheur.

DÉVELOPPEMENT

Le foyer domestique!... Ces trois mots vous prennent le cœur. Ils évoquent dans l'âme des choses si douces, si tendrement émouvantes!

Je me demande comment dans "un foyer domestique" on peut bien, étranger à tout sentiment, ne voir que les quatre murs, les quatre murs et rien d'autre?...

Certes, non, elle ne me paraît pas suffisante cette définition froide, aride, d'une sécheresse déconcertante. C'est comme si l'on définissait le nid d'oiseau une petite construction faite avec de l'argile et de la mousse, sans faire allusion au charmant mystère d'amour caché dans la mignonne demeure.

Non, dans l'expression "un foyer domestique", on ne saurait séparer l'idée matérielle des murs de ce que ces murs abritent de vie intime et d'indicibles délices, car le foyer, c'est la maison, le toit paternel, la famille; c'est l'asile sacré de tout ce que nous aimons le plus, de tout ce que nous avons de plus cher au monde.

Le foyer, c'est dans son sein que nous reçûmes le suprême bienfait de la vie; il a abrité notre berceau; il nous a vus grandir sous les yeux, les soins et les caresses de nos parents. Ses murs sont comme imprégnés des joyeux bruits d'enfants et des douces causeries qu'ils ont entendus; ils gardent les échos des chères voix qui les ont frappés.

Le foyer, c'est le témoin discret de la touchante abnégation et de l'infini dévouement de notre mère. Écoutons le cri ému d'un poète qui revient à son foyer qu'il avait déserté:

"Salut, lieux embaumés des vertus de ma mère!" Tout parle aux yeux et au cœur dans le foyer: et la table autour de laquelle il fait si bon se

réunir pour les repas; et la vieille horloge qui sonne les heures du travail et celles du repos; et l'antique fauteuil où s'asseyait grand-père qui n'est plus; et les tableaux et les portraits d'aïeux dont l'image vénérée, appendue aux murs, semble présider encore aux destinées de la famille.

Le foyer est le reliquaire où sont enclos les souvenirs palpitants du passé. Le foyer, c'est enfin le séjour où nous goûtons la paix dans toute sa plénitude, le séjour auquel nous sommes rattachés par toutes les fibres de notre cœur. Quel ciel riant, quel éden enchanteur, quel palais royal pourraient nous offrir des douceurs

comparables à celles dont nous sommes enveloppés à la maison, celle-ci ne fût-elle qu'une chaumière. Chaumière si l'on veut, elle n'en constitue pas moins le petit univers que réclame notre bonheur. Le monde entier ne saurait nous remplacer le foyer domestique; aussi, quand un sort cruel nous force à le quitter pour d'autres lieux, emportons-nous, à jamais vivante au fond du cœur, l'image chérie, l'image bien-aimée du foyer absent.

A la question: "Qu'est-ce qu'un foyer domestique, en réalité?" qui oserait répondre: "Les quatre murs, et voilà tout!"

VIATOR.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

COURS INFÉRIEUR

1^{ère} ANNÉE

1. Additions:

$8 + 9 = ?$	$39 + 5 = ?$	$85 + 7 = ?$
$18 + 9 = ?$	$49 + 5 = ?$	$86 + 8 = ?$
$28 + 9 = ?$	$57 + 6 = ?$	$90 + 9 = ?$
$38 + 9 = ?$	$67 + 6 = ?$	$92 + 7 = ?$
$48 + 9 = ?$	$77 + 6 = ?$	$95 + 4 = ?$

2.	16	34	48	9	66	49
	+24	+25	+37	+43	+14	+ 9
	+32	+17	+14	+42	+ 8	+25
	—	—	—	—	—	—

3. Soustractions:

$15 - 6 = ?$	$57 - 8 = ?$	$80 - 9 = ?$
$25 - 6 = ?$	$67 - 8 = ?$	$90 - 9 = ?$
$35 - 6 = ?$	$77 - 8 = ?$	$100 - 9 = ?$

75	83	91	93	98
-46	-28	-19	-47	-29
—	—	—	—	—

5. $25 \text{ sous} + 10 \text{ sous} + 5 \text{ sous} = ?$
 Vingt-cinq sous + 2 dix sous = ?
 Vingt-cinq sous + 3 cinq sous = ?
 Vingt-cinq sous + 3 dix sous + 2 cinq sous = ?
 2 vingt-cinq sous + 2 dix sous + 1 cinq sous = ?

2^e ANNÉE

1. Divisions abrégées:

$$6 \overline{)210} \quad 9 \overline{)306} \quad 8 \overline{)344} \quad 9 \overline{)405} \quad 6 \overline{)894} \quad 9 \overline{)\$8.46}$$

Exemple: $6 \overline{)210}$ 35. *Rép.*

2. Combien font: $\frac{1}{2}$ de 12? $\frac{1}{2}$ de 16? $\frac{1}{2}$ de 24? $\frac{1}{2}$ de 36?
 Exemple: $\frac{1}{2}$ de 12 = $12 \div 2 = 6$. *Rép.*
3. Dites ce qu'égalé $\frac{1}{3}$ de: 15, 21, 36, 48, 66
4. Trouvez la valeur de: $\frac{1}{4}$ de 48, 60, 128, 420, 968.
5. Une vache donne 36 livres de lait par jour et une autre, 42 livres. Combien de livres donneront-elles en une semaine?
6. Pendant le mois de mai (31 jours) une fermière a recueilli en moyenne 16 œufs par jour. Si elle en a gardé 88 pour sa famille, combien de douzaines a-t-elle pu vendre?

COURS MOYEN

3^e ANNÉE

1. M. Almanzor Blouin achète 15 gallons de peinture à raison de 5 gallons pour \$8.25. Combien a-t-il payé?

Solution : 5 gal. coûtent \$8.25

1 gal. coûte $\frac{\$8.25}{5}$

15 gal. coûtent $\frac{8.25 \times 15}{5} = \24.75 . *Rép.*

2. Quel sera le prix de 1600 lbs. de son à \$28 la tonne?

Solution : 2000 lbs = \$28.

1 lb. = $\frac{28}{2000}$

1600 lbs. = $\frac{28 \times 1600}{2000} = \22.40 . *Rép.*

3. Un wagon de charbon en contient 35.5 tonnes. Combien en reste-t-il, si j'en vends 20.875?

Solution : $35.5 - 20.875 = 35.500 - 20.875 = 14.625$ tonnes. *Rép.*

4. Annette a étudié
- $2\frac{1}{2}$
- heures le lundi,
- $2\frac{3}{4}$
- heures le mardi, 3 heures le mercredi,
- $2\frac{1}{4}$
- heures le jeudi et 2 heures le vendredi. Combien d'heures a-t-elle étudié en moyenne par jour?

Solution : $2 + 2 + 3 + 2 + 2 = 11$ h.
 $\frac{1}{2} + \frac{3}{4} + \frac{1}{4} = \frac{2+3+1}{4} = \frac{6}{4} = 1\frac{1}{2}$ h.
 11 h. + $1\frac{1}{2}$ h. = $12\frac{1}{2}$ heures
 $12\frac{1}{2} \div 5 = \frac{25}{2} \div 5 = \frac{5}{2} = 2\frac{1}{2}$ heures. *Rép.*

4^e ANNÉE

1. Après avoir vendu les $\frac{4}{7}$ de sa récolte de patates et en avoir consommé les $\frac{3}{5}$ du reste sur sa ferme, Jean trouve qu'il lui en reste 48 minots pour la semence. Combien de minots avait-il récoltés ?

Solution : Soit $\frac{7}{7}$ la récolte.
 $\frac{7}{7} - \frac{4}{7} = \frac{3}{7}$ ce qui reste après la vente
 $\frac{3}{5}$ de $\frac{3}{7} = \frac{9}{35}$ partie consommée sur la ferme.
 $\frac{3}{7} - \frac{9}{35} = \frac{15-9}{35} = \frac{6}{35}$ ce qui reste pour la semence
 $\frac{6}{35} = 48$ m.
 $\frac{1}{35} = \frac{48}{6}$
 $\frac{35}{35} = \frac{48 \times 35}{6} = 280$ minots. *Rép.*

2. Madame Lapierre vend au marché: 24 livres de beurre à $25\frac{1}{2}$ sous la livre; 42 livres de veau à $8\frac{1}{3}$ sous la livre; $10\frac{3}{4}$ douzaines d'œufs à 28 sous la douzaine; 18 lbs et 10 onces de sucre d'érable à 16 sous la livre. Quelle somme nette rapportera-t-elle à la maison, si ses dépenses de voyage s'élèvent à \$1.65 ?

Solution :

24 lbs beurre à $0.25\frac{1}{2} =$	\$ 6.12
42 lbs veau à $0.08\frac{1}{3} =$	3.50
$10\frac{3}{4}$ doz. œufs à $0.28 =$	3.01
18 lbs 10 on. sucre à $0.16 = 18\frac{5}{8}$ lbs $\times 0.16 =$	2.98
Total.....	\$15.61
$\$15.61 - \$1.65 = \$13.96.$ <i>Rép.</i>	

COURS SUPÉRIEUR

5^e ANNÉE

1. Une fermière ayant terminé une pièce de toile en met de côté les $\frac{3}{8}$ pour sa famille et vend les $\frac{2}{3}$ des $\frac{3}{5}$ du reste à un premier acheteur. Elle vend ensuite le reste à un deuxième acheteur et reçoit en paiement une somme de \$4.65. Quelle était la longueur de la pièce, si la toile a été vendue \$0.60 la verge ?

Solution : Soit $\frac{8}{8}$ la longueur de la pièce
Alors $\frac{3}{8}$ la partie mise de côté
Et $\frac{5}{8}$ le reste
1^{ère} vente: $\frac{2}{3}$ de $\frac{3}{5}$ de $\frac{5}{8} = \frac{2}{3} \times \frac{3}{5} \times \frac{5}{8} = \frac{2}{8} = \frac{1}{4}$
Reste: $\frac{5}{8} - \frac{1}{4} = \frac{5-2}{8} = \frac{3}{8}$
2^e vente: $\frac{3}{8}$ qui égalent \$4.65
 $\frac{1}{8}$ de la pièce = $\frac{\$4.65}{\frac{3}{8}} = \frac{4.65 \times 8}{3} = 12.40$
 $\frac{8}{8}$ de la pièce = $\frac{\$12.40 \times 8}{3} = \12.40
Longueur: $\$12.40 \div \$0.60 = 20\frac{2}{3}$ verges. *Rép.*

2. On veut cultiver du maïs dans un champ dont la longueur est de 184 verges et la largeur 62 verges. Pour cela on épand 20 tonnes d'engrais à l'acre. Si cet engrais coûte \$1.85 la tonne, quelle sera la dépense ?

Solution : Superficie en verges carrées: $184 \times 62 = 11408$
 Superficie en acre: $\frac{11408}{30\frac{1}{4} \times 40 \times 4} = \frac{11408}{4840} = 2.357$ acres.
 Nombres de tonnes requises: $20. \times 2.357 = 47.140$
 Coût: $\$1.85 \times 47.14 = \87.21 . *Rép.*

6^e ANNÉE

1. Une montre retarde de 18 minutes par jour; on la règle à midi, quelle heure cette montre marquera-t-elle quand il sera exactement 7 heures 35 minutes du soir ?

Solution : En 1 jour, il y a 24 heures ou 1440 minutes
 Pour 1440 m. cette montre ne marque que 1422 m.
 Pour 7 h. 35 ou 455 m. la montre ne marque que ?

$$\frac{79 \ 91}{1422 \times 455} = 449 \text{ m. } 18\frac{3}{4} \text{ s. ou } 7 \text{ h. } 29 \text{ m. } 18\frac{3}{4} \text{ s. } \textit{Rép.}$$

$$\frac{1440}{288} = 5$$

$$\frac{1440}{16} = 90$$

2. Une montre retarde de 25 minutes par jour; on la règle à midi; quelle heure sera-t-il exactement quand cette montre marquera 4 heures 48 minutes du soir ?

Solution : 1 jour = 24 heures = 1440 minutes
 4 heures 48 m. = $240 + 48 = 288$ m.
 Cette montre ne fait par jour que $1440 - 25 = 1415$ minutes
 1415 m. de cette montre correspondent à 1440 m. d'une bonne montre
 288 m. de cette montre correspondent à ?

$$\frac{288}{1415} \times 1440 = 293 \text{ m. } 5 \text{ s. ou } 4 \text{ h. } 53 \text{ m. } 5 \text{ s. } \textit{Rép.}$$

$$\frac{1415}{283} = 5$$

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE ET MÉNAGÈRE

7^e ANNÉE*Arithmétique*

1. On a vidé dans un grenier à blé 156 fois le contenu d'un seau d'une capacité de 3 gallons 3 pintes 1 chopine. Quelle somme nette rapportera ce blé si on le vend \$1.52 le sac d'un minot et demi et que l'on paie $4\frac{1}{2}$ sous par cent livres pour le transport ?

Solution : 3 g. 3 p. 1 ch.
 $\times 156$

604 g. 2 p. 0 ch. ou $604\frac{1}{2}$ gallons.

$1\frac{1}{2}$ minot = 12 galons.

Prix de vente: $\frac{604\frac{1}{2} \times 1.52}{12} = \76.57

Frais de transport.

Poids du blé: $\frac{604\frac{1}{2} \times 60}{8} = 4533.75$ lb.

Frais de transport: $\frac{4533.75 \times 0.45}{100} = \2.05

Prix net: $\$76.57 - \$2.05 = \$74.82$. *Rép.*

2. Le 19 juillet, j'ai prêté une certaine somme à $5\frac{1}{2}\%$ et le 1er août de l'année suivante j'ai retiré en capital et intérêts un montant de \$5496.19. Quelle était la somme prêtée ?

Solution : Du 19 juillet au 1er août de l'année suivante, il y a $365 + 12 + 1 = 378$ jours

Le taux pour 378 j. = $\frac{5.5\% \times 378}{365} = 5.6959\%$

\$1.00 de capital est devenue \$1.056959

Autant de fois \$1.056959 dans \$5496.19

Autant de fois \$1.00 de capital

$\$5496.19 \div \$1.056959 = \$5200$. *Rép.*

8^e ANNÉE

1. L'escompte d'un billet pour 65 jours à 7% a été de \$3.87. Trouvez le montant du billet, a) si l'on a retenu l'escompte en dehors, b) si l'on a retenu l'escompte en dedans.

Solution : a) Escompte en dehors:

Taux pour 65 jours = $7\% \frac{13 \times 65}{365} = \frac{91}{73}$ ou $1\frac{18}{73}\%$

$1\frac{18}{73}\%$ de la valeur nominale = \$3.87

100% " " " " = ?

$\frac{\$3.87 \times 100}{1\frac{18}{73}} = \310.45 . *Rép.*

b) Escompte en dedans:

$1\frac{18}{73}\%$ de la valeur actuelle = \$3.87

100% " " " " = ?

$\frac{\$3.87 \times 100}{1\frac{18}{73}} = \310.45 valeur actuelle

$\$310.45 + \$3.87 = \$314.32$ val. nom. *Rép.*

2. Partagez \$110,600. entre A, B et C de manière que la part de A soit à celle de B comme 5 est à 8 et que la part de B soit à celle de C comme 6 est à 10.

Solution : On veut que la part de A soit à celle de B comme 5 est à 8, et que la part de B soit à celle de C comme 6 est à 10
Il faut transformer les rapports, sans les altérer, de manière que la part de B soit représentée par le même chiffre proportionnel dans les deux cas

Ainsi on peut écrire :

La part de A est à celle de B comme 15 est à 24

et la part de B est à celle de C comme 24 est à 40

On a maintenant comme chiffres proportionnels : 15, 24 et 40

N. B. 24 est le plus petit commun multiple de 6 et de 8

$$15 + 24 + 40 = 79$$

$$\left. \begin{array}{l} \text{Part du 1}^{\text{er}} : \frac{\$110600 \times 15}{79} = \$21000. \\ \text{Part du 2}^{\text{e}} : \frac{\$110600 \times 24}{79} = \$33600. \\ \text{Part du 3}^{\text{e}} : \frac{\$110600 \times 40}{79} = \$56000. \end{array} \right\} \text{ Rép.}$$

SECTION INDUSTRIELLE

7^e ANNÉE

Mesurage

1. Un champ a la forme d'un trapèze rectangle dont la grande base mesure 210 pieds, la petite base 140 pieds et le côté incliné 165 pieds. Quelle est sa superficie en perches carrées ?

$$\text{Solution : } 210 - 140 = 70$$

$$\text{Hauteur} = \sqrt{165^2 - 70^2} = 149.4$$

$$\text{Base moyenne} = \frac{210 + 140}{2} = 175$$

$$\text{Superf.} = \frac{175 \times 149.4}{9 \times 30 \frac{1}{4}} = 96 + \text{perches. } \text{Rép.}$$

2. Un robinet de $\frac{3}{4}$ de pouces de diamètre est resté ouvert pendant trois heures par la négligence d'une ménagère. Si le jet d'eau qui s'échappe a une vitesse de 3 pieds à la seconde, quelle sera, en gallons, la quantité perdue ?

Solution : La perte par seconde égale le volume d'un cylindre

de $\frac{3}{4}$ de pouce de diamètre et 3 pieds de hauteur, soit :

$$\left(\frac{3}{4}\right)^2 \times 0.7854 \times 3 \times 12 = 15.90435 \text{ po. cubes}$$

$$\text{Perte en 3 heures: } 15.90435 \times 60 \times 60 \times 3 \text{ pouces cubes}$$

$$\text{Perte en pieds cubes: } \frac{15.90435 \times 60 \times 60 \times 3}{5 \frac{1}{5}}$$

$$\text{Perte en gallons: } \frac{15.90435 \times 60 \times 60 \times 3 \times 25}{1728 \times 4} = 621.26 + \text{ Rép.}$$

$$\begin{array}{r} 144 \\ 12 \\ 4 \end{array}$$

Algèbre

1. Des différentes matières d'un examen, un certain nombre sont notées 10, un deuxième groupe, 6, et les autres 8. Il y en a 3 de moins du deuxième groupe que du premier et 2 de moins du dernier que des deux autres réunis. Si le total des notes est de 198, combien de matières y a-t-il dans chaque groupe ?

Solution : Soit x le nombre des matières du 1^{er} groupe
 Alors $x - 3$ le nombre des matières du 2^e groupe
 et $2x - 5$ le nombre des matières du 3^e groupe
 $10x + 6(x - 3) + 8(2x - 5) = 198$
 $10x + 6x - 18 + 16x - 40 = 198$
 $32x = 198 + 18 + 40 = 256$
 $x = \frac{256}{32} = 8$. 1^{er} gr.
 $x - 3 = 8 - 3 = 5$. 2^e gr.
 $2x - 5 = 16 - 5 = 11$. 3^e gr. } *Rép.*

2. Un nombre se compose de deux chiffres dont la somme est 15. Si l'on intervertit l'ordre des chiffres, on obtient un nouveau nombre qui, diminué de 35, égale les $\frac{2}{3}$ du premier. Quel est ce nombre ?

Solution : Soit x le chiffre des dizaines et y le chiffre des unités
 On a comme équations:
 (1) $x + y = 15$
 (2) $10y + x - 35 = \frac{2}{3}(10x + y)$ ou $10y + x - 35 = \frac{20x}{3} + \frac{2y}{3}$
 Simplifions (2):
 $30y + 3x - 105 = 20x + 2y$
 $30y + 3x - 20x - 2y = 105$
 (3) $-17x + 28y = 105$
 Multiplions (1) par 17 et additionnons avec (3)
 $17x + 17y = 255$
 $-17x + 28y = 105$

 $45y = 360$
 $y = \frac{360}{45} = 8$
 Portons dans (1):
 $x + 8 = 15$
 $x = 15 - 8 = 7$. *Rép.* 78

8^e ANNÉE

Mesurage

1. Une colonne de ciment a pour base inférieure un hexagone de 30 pouces de côté et pour base supérieure un hexagone de 18 pouces de côté. Quel est son volume en verges cubes, si sa hauteur est de 40 pieds ?

Solution : Superficie de la base inf. = $30^2 \times 0.433 \times 6 = 2338.2$
 Superficie de la " sup. = $18^2 \times 0.433 \times 6 = 841.752$
 Superficie de la " moy. = $\sqrt{389.7 \times 140.292} = 1402.92$

Total des bases 4582.872

Volume: $\frac{4582.872 \times 40 \times 12}{3 \times 1728 \times 27} = 15.716$ ver. cubes. *Rép.*

2. Trouvez le volume d'un onglet de 25° dans une sphère de 36 pouces de diamètre.

Solution : Vol. de la sphère = $\frac{\pi d^3}{6} = \frac{3.1416 \times 36^3}{6} = 24429$ po. cubes.

Vol. de l'onglet: $\frac{24429 \times 25}{360} = 1696.46$ po. cu. *Rép.*

Algèbre

1. Décomposez en deux facteurs:

1° $(m+n)^2 - 0^2$ 2° $r^3 + r^2 + r + 1$

Solution : 1° $(m+n)^2 - 0^2 = (m+n+0)(m+n-0)$. *Rép.*

2° $r^3 + r^2 + r + 1 = r^2(r+1) + (r+1) = (r^2+1)(r+1)$. *Rép.*

2. Un tapis de 15 pieds par 10 pieds occupe le centre d'une salle de famille. Tout autour le plancher verni forme une bordure de largeur uniforme dont la superficie égale deux fois celle du tapis. Quelles sont les dimensions de cette salle ?

Solution : Soit x la largeur de la bordure

On a: $(15+2x)(10+2x) = 3$ fois $15 \times 10 = 450$

$150 + 50x + 4x^2 = 450$

$4x^2 + 50x = 450 - 150 = 300$

$x = \frac{-50 \pm \sqrt{50^2 + 4800}}{8} = \frac{-50 \pm 85.44}{8} = 4.43$ pieds. *Rép.*

B. B. L'autre réponse est inadmissible

2. La municipalité de Ste-Foy désire emprunter une somme de \$12000 pour la construction d'une école. Quelle annuité devra-t-elle verser pour éteindre sa dette en 10 ans, le taux de l'intérêt étant de 5% ?

Solution : Nous sommes en présence d'un cas d'amortissement complet.

La formule est: $C(1+r)^n = \frac{a[(1+r)^n - 1]}{r}$

D'où $a = \frac{Cr(1+r)^n}{(1+r)^n - 1} = \frac{12000 \times 0.05 \times 1.05^{10}}{1.05^{10} - 1}$

Calcul de $(1+r)^n$:

$10 \log. 1.05 = .021189 \times 10 = .21189$ qui corr. à 1.6289

$A = \frac{\$12000 \times 0.05 \times 1.6289}{0.6289} = \1554.05 . *Rép.*

“**Annuités fixes**” et “**obligations en série**”.—Le remboursement d'un emprunt au moyen d'une annuité fixe comme celle que nous avons trouvée ci-dessus est peu pratique et a fait place depuis un certain nombre d'années au mode d'amortissement “par obligations ou débetures en série”. Ces obligations ou débetures sériees, au lieu d'être remboursables au moyen d'un versement annuel uniforme, sont rachetables une partie chaque année d'après un tableau d'échéance établi à l'avance et connu des prêteurs. Le montant à verser chaque année peut varier au gré de l'emprunteur, sans s'écarter trop toutefois de l'annuité fixe trouvée ci-dessus.

Quel que soit le tableau de remboursement sur lequel on décide de s'arrêter, il faudra nécessairement que le montant versé annuellement pour les intérêts et le rachat partiel soit sensiblement égal à l'annuité fixe, c'est-à-dire à \$1554.05 dans le cas qui nous occupe.

LA FORMULE DU PROBLÈME QUI PRÉCÈDE garde donc toute son utilité, puisqu'elle permet de trouver le montant approximatif de l'annuité totale à verser, lorsqu'il s'agit de dresser le tableau d'échéance ou de remboursement.

Dans le présent cas, le tableau à établir peut prendre la forme suivante:

Emprunt de \$12000. remboursable en 10 ans à 5%

<i>Année</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Capital remboursé</i>	<i>Total payé</i>	<i>Balance</i>
1936	\$600.	\$900.	\$1500.	\$11100.
1937	555.	1000.	1555.	10100.
1938	505.	1100.	1605.	9000.
1939	450.	1100.	1550.	7900.
1940	395.	1200.	1595.	6700.
1941	335.	1200.	1535.	5500.
1942	275.	1300.	1575.	4200.
1943	210.	1300.	1510.	2900.
1944	145.	1400.	1545.	1500.
1945	75.	1500.	1575.	0
	\$3545.	\$12000.	\$15545.	0

Annuité moyenne: $\$15545. \div 10 = \1554.50

RETRAITES FERMÉES, DORVAL, PRÈS MONTRÉAL

Chez les Filles de la Sagesse, au Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur.—*Première*: Retraite de DÉCISION pour Institutrices et autres jeunes filles, du 5 au 9 juillet. *Seconde*: Retraite de SPIRITUALITÉ MARIALE pour Dames et Demoiselles, du 11 au 15 août.

Pour tout renseignement, s'adresser à: Révde Mère Supérieure du Pensionnat, Dorval, P. Q.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LA MENACE COMMUNISTE AU CANADA

par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Avec une lettre-préface de S. Ém. le cardinal Villeneuve, O. M. I.

Que faut-il penser du communisme au Canada? Y est-il réellement établi? Fait-il des progrès, en particulier chez les ouvriers canadiens-français? Constitue-t-il un danger grave, contre lequel il importe d'unir toutes les forces saines?

Il y a longtemps que ces questions se posent dans bien des esprits. Aucune réponse catégorique n'avait encore été donnée. Le R. P. Archambault a voulu faire une enquête sérieuse. Il a réuni une abondante documentation puisée aux sources les plus sûres. Et appuyé sur des chiffres et des faits incontestables, il nous apporte aujourd'hui une réponse nette et précise. Il fait d'abord la distinction qu'on oublie trop souvent entre *idées* communistes et *organisation* communiste. Et c'est à celle-ci qu'il s'attache, à l'organisation puissante qui part de Moscou et se ramifie dans les pays les plus lointains, toujours une, active, disciplinée.

Cette organisation existe et agit dans notre pays, sous la direction même des chefs soviétiques. Telle est la constatation principale de cette enquête.

Mais il ne suffit pas de constater le mal, il faut essayer d'arrêter ses progrès, de le circonscire, de l'étouffer. Ce serait mal connaître le P. Archambault que de croire qu'il a négligé ce point. La deuxième partie de son étude lui est entièrement consacrée. Et voici ce qu'en dit S. Em. le cardinal Villeneuve dans une lettre-préface qu'il a bien voulu adresser à l'auteur:

"Vous ne vous contentez point de dénoncer le péril, vous indiquez comment il faut faire la lutte au communisme, par l'action de l'État, des associations catholiques, et de l'individu. Ce ne sont certes point des moyens nouveaux que vous préconisez par là. Mais avec une vigueur que stimulent les événements, vous rappelez les devoirs d'action catholique et sociale que vous n'avez cessé d'enseigner depuis plus d'un quart de siècle et auquel vous avez consacré d'une façon si remarquable et si effective tout votre apostolat. Vous voulez activer les institutions qu'à cet effet vous avez inspiré vous-même ou du moins si vivement encouragées. Bref, vous invitez chacun des catholiques à vivre en plénitude leur vie chrétienne, en la faisant rayonner de charité et de justice dans toutes les sphères de la société.

"Voilà un programme qui répond trop bien aux directives pontificales pour que je ne doive le recommander et le bénir.

"Je le fais de tout cœur, mon révérend et cher Père, en vous remerciant de votre zèle et en exhortant de toutes mes forces les hommes publics et les particuliers qui, dans les graves dangers de l'heure présente, ont le sens de leur responsabilité, à réfléchir sur la menace du péril communiste et à se ranger tous dans l'armée de défense."

Ces lignes pressantes suffisent à recommander la brochure du R. P. Archambault. On voudra lire ces 64 pages où des pièces justificatives, placées en appendice, viennent appuyer les principales déclarations. Publiée dans la collection de l'École Sociale Populaire, *la Menace communiste au Canada* se vend 25 sous l'exemplaire, à L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

NOTES DE VOYAGE

“Sur les routes de France”, C.-J. Magnan; un volume, illustré, 238 pages, Québec, 1934

Heureux l'homme qui a su faire un si beau voyage! C'est l'impression qui nous reste et que l'on résume en fermant le dernier livre de M. Magnan. Car, pour faire un beau et bon voyage, il faut non seulement l'habitude d'observer et le don d'apprécier, mais encore une assez vaste érudition. M. le Commandeur Magnan était de longtemps outillé pour ne rien perdre de ce profit intellectuel.

Délégué par le Conseil supérieur canadien de la Saint-Vincent-de-Paul à Paris, l'an dernier, M. Magnan a dignement représenté nos conseils diocésains et nos conférences paroissiales au centenaire de la première conférence de Saint-Vincent-de-Paul, par Frédéric Ozanam. Et il en a profité pour raviver les souvenirs gardés de son premier voyage en Europe, il y a quelque vingt-cinq ans.

Pour qui a parcouru la France, comme j'ai eu l'avantage de le faire il y a douze ans, cette relation toute vivante apporte plus que des joies nouvelles à l'esprit. Elle éveille le désir de refaire le même chemin. Elle projette une clarté nouvelle aussi sur la physionomie si attachante de cette terre d'où sortirent nos aïeux, et qui nous reste chère à l'égal de la terre paternelle.

Dans ses notes de voyage, M. Magnan souligne non seulement ce qui le frappe ou l'émeut, mais rappelle aussi bien ce que l'histoire a laissé de grandeur et de beauté dans les lieux parcourus et chez les gens qu'il a rencontrés. C'est pourquoi son récit est à la fois vivant, instructif et documentaire. Ce journal de route est judicieusement illustré.

Monsieur Magnan a lié connaissance ou retrouvé presque tous les meilleurs amis que le Canada puisse compter au pays de nos pères. Si les Français qui nous estiment lisent ce magnifique ouvrage, ils comprendront une fois de plus que l'accueil fait à l'un des nôtres détermine, au pays de Québec, un courant de sympathie qui est peut-être la forme la plus pratique de propagande utile et vraiment effective.

M. C.-J. Magnan, pour un, n'aura point failli à ce plaisant devoir de “faire mieux aimer la France en la faisant mieux connaître”.

(*Le Terroir*)

ALPHONSE DÉSILETS.

Sur les Routes de France, joliment illustré, est en vente à Montréal, chez Beauchemin, 430, rue Saint-Gabriel; à Québec, chez Langlais, 239, rue Saint-Joseph, et chez Garneau, 47, rue Buade.

INCENDIE DE L'ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE

Dans la nuit du 16 au 17 mai, l'École normale de Joliette et le pensionnat des Sœurs de la C. N.-D. y attendant ont été détruits par un violent incendie. Une religieuse, Sœur Sainte-Hélène-d'Auxerre, et deux pompiers ont trouvé la mort dans cet incendie. Nos sympathies à la communauté éprouvée.

UNE ŒUVRE DE MAÎTRE

“Flore Laurentienne”

Par le FRÈRE MARIE-VICTORIN

“Œuvre de science, œuvre de beauté, œuvre de patriotisme, la *Flore Laurentienne* pourrait avoir pour nous la signification d'un éloquent symbole”. C'est en ces termes que Georges Préfontaine, professeur à l'Université de Montréal, termine deux magnifiques articles sur l'œuvre de maître que le Frère Marie-Victorin, des Écoles Chrétiennes, vient de publier. Cette œuvre magistrale consacre la réputation mondiale de notre savant canadiens-français, l'honneur de sa communauté religieuse et de son pays. Voici le plan de l'ouvrage:

Un grand ouvrage in-quarto (29 x 22 cm.) destiné à donner aux Canadiens français une connaissance précise de la flore de leur pays, et aux botanistes étrangers la physionomie botanique de la vallée du Saint-Laurent:

Plus de 900 pages de texte, où sont décrites et commentées les 1917 espèces actuellement connues de la flore vasculaire du Québec;

Environ 2800 dessins originaux, qui rendent facile l'identification des plantes décrites;

Une “Esquisse générale de la flore laurentienne”,—illustrée d'une Carte phytogéographique du Québec (en couleurs) et de 22 cartes en noir,—qui dessine la physionomie, et raconte l'histoire, de l'une des plus remarquables flores du globe;

Des clefs complètes conduisant aux familles, aux genres et aux espèces;

D'abondantes notes encyclopédiques qui relient la science des plantes aux autres domaines de l'esprit, et qui lui donnent son immense valeur humaine;

Un copieux glossaire où sont définis les termes techniques employés dans l'ouvrage;

Un index alphabétique très élaboré des noms de toutes catégories (latins, français, anglais, vulgaires).

Les bulletins de commande doivent être adressés à l'Imprimerie De La Salle, 949, rue Côté, Montréal. Prix: \$5.00, relié toile, \$6.50, demi-cuir, \$7.50, demi-chagrin, avec coins et nerfs: port en sus.

LES UNIVERSITÉS DANS L'ÉGLISE

Le P. Georges Simard, o.m.i., professeur à l'Université d'Ottawa, a publié, sous le titre ci-dessus, dans la Revue de cette institution un article d'une trentaine de pages, tout à la fois historique et pédagogique. Ce sont d'intéressantes et fortes pages où l'auteur rappelle les origines de l'université et expose la doctrine pédagogique qui a présidé à la fondation de cette université et guidé son développement.

BIBLIOGRAPHIE

Nous regrettons, faute d'espace, ne pouvoir apprécier comme ils le méritent les ouvrages dont les titres suivent:

HISTOIRE DE LA SURVIVANCE ACADIENNE (1755-1935), avec cartes et illustrations, par Antoine Bernard, c.s.v., professeur à l'Université Laval, Montréal, éditée chez les Clercs de Saint-Viateur. Ce volume de près de 500 pages constitue un document historique de haute valeur.

* * *

ESSAI SUR L'ÉDUCATION, par René Guenette—Éditions Beauchemin, Montréal. Ce livre, bien pensé et bien écrit, témoigne de la belle formation littéraire du directeur de

l'École Canadienne. Les idées pédagogiques que M. Guenette avait déjà émises dans *l'École Canadienne*, réunies en volume, seront de consultation facile. Nous en conseillons la lecture au personnel enseignant.

* * *

L'ESPRIT LITURGIQUE ET LA VIE INTÉRIEURE, mis à la portée des enfants, sous forme de courtes lectures quotidiennes, par *Étienne Fougeron*. Lettre-préface de Dom Gaspar Lefebvre.

Deux volumes in-8o couronne, ensemble de plus de 800 pages avec un index alphabétique: 30 francs; Volume I: *De l'Avent à la Pentecôte*: 15 francs; Volume II: *Le temps de Pentecôte*: 15 francs. Emmanuel Vitte, éditeur, Lyon, 3, place Bellecour—10, rue Jean-Bart, Patis (Ve) (Compte postal: Lyon No 5662). En vente aussi à la librairie Garneau, rue Buade, Québec.

Ouvrage admirable de simplicité et de bon goût, que les adultes liront avec plaisir et profit. Dans les écoles normales, les couvents et les collèges, *l'Esprit liturgique* peut faire grand bien en ouvrant l'esprit des jeunes aux beautés de la religion catholique, en nourrissant leur âme et en formant leur conscience.

C.-J. M.

“LA CUISINE A L'ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE”

Pour répondre à un désir maintes fois exprimé, la Congrégation de Notre-Dame vient de publier une édition abrégée de la Cuisine Raisonnée, intitulée: “La Cuisine à l'École Complémentaire”.

Ce manuel de 240 pages et d'un prix modique (\$0.50 l'unité) remplacera donc la Cuisine Raisonnée à l'École Complémentaire, c'est-à-dire en 7e, 8e et 9e années.

Toutefois, pour éviter l'achat d'un nouveau manuel, si les élèves ont déjà la Cuisine Raisonnée, on peut, dans une même classe, se servir de la Cuisine Raisonnée et de la Cuisine à l'École Complémentaire, puisque le texte à étudier est le même.

Le livre est en vente à la Congrégation de Notre-Dame, aux procures de Montréal, Saint-Roch, Saint-Pascal.

UN MANDEMENT HISTORIQUE

A l'occasion du jubilé d'argent de Sa Majesté Georges V, Son Éminence le cardinal archevêque de Québec et Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la Province civile de Québec, ont publié une Lettre Pastorale d'une haute portée historique: Soumission à l'autorité civile établie, reconnaissance au Roi du Canada, Georges V et à la reine Marie. Ce document rappelle aussi la loyauté constante des évêques canadiens-français, depuis 1760, envers la couronne anglaise; il évoque aussi la ferme attitude de nos évêques chaque fois que les intérêts de l'Église et du peuple canadiens-français étaient en cause. Il termine en rappelant que l'autorité des Souverains vient de Dieu et qu'ils sont les instruments de la Providence.

LE CINQUANTENAIRE DE L'ARRIVÉE DES FRÈRES MARISTES AU CANADA

Il y a cinquante ans cette année que les Frères Maristes arrivaient au Canada pour se consacrer à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse canadienne. L'institut des Frères Maristes a été fondé en France, à Lavalla, en 1817 par le Vénérable Marcellin Champagnat. La maison provinciale au Canada est à Iberville, Province de Québec.

TABLE DES MATIÈRES

SEPTEMBRE 1934 À JUIN 1935

Pédagogie

PAGES	PAGES		
Le patriotisme régional, <i>C.-J. Magnan</i>	7	La bonté pour les enfants, <i>Michel Charbonneau</i>	272
Questions de grammaire, de syntaxe et de style, <i>abbé F. Charbonnier</i> 11, 59, 136, 216, 267, 338,	403, 469, 531	L'alcool et la criminalité.....	276
"La découverte du Canada" (Jacques-Cartier), par M. l'abbé Groulx, <i>C.-J. Magnan</i> ..	13	A propos d'éducation nationale, <i>C.-J. Magnan</i>	329
Les exercices d'observation.....	14	A propos d'éducation nationale, <i>Cyrille-F. Delage</i>	332
Nécessité de l'éducation, <i>L. Riboulet</i>	15	L'éducation nationale à l'école primaire, <i>Lionel Groulx</i> , ptre.....	332, 395
Le chant à l'école, <i>C.-J. M.</i>	16	La bonté envers les animaux, <i>C.-J. M.</i>	339
Le chant à l'école, <i>Une religieuse de la C. N.-D.</i>	17	Notre semaine de Jacques-Cartier, <i>Frère Fulbert</i> , S.C.....	340
La "Flore Manuel".....	34	Hommage à l'honorable M. Delage.....	393
Chronique pédagogique, <i>C.-J. Magnan</i>	58	"En marge de la politique".....	393
Les fêtes du quatrième centenaire: l'Apothéose de Jacques Cartier, <i>C.-J. Magnan</i>	60	L'histoire du Canada et l'éducation du patriotisme à l'école primaire, <i>C.-J. Magnan</i>	394
La petite patrie: une belle page, <i>Jules-Édouard Prévost</i>	62	Nos illettrés, <i>C.-J. M.</i>	402
Education et langue française, <i>J.-E. Paquin</i> ,	64, 127	Le regretté Frère Ephrem, <i>C.-J. M.</i>	402
La pédagogie d'un saint, (Don Bosco), <i>René Girard</i> , S.J.....	65, 115, 596	Son Éminence le cardinal Villeneuve chez les instituteurs.....	403
Pensée, <i>Nicolay</i>	114	"L'Épopée canadienne", <i>P.-P. Magnan</i>	408
Conseils d'éducation, <i>Mgr Dupanloup</i>	114	L'alcool et l'épargne.....	410
La langue agent de survivance française au Canada, <i>l'honorable Juge Adjudant Rivard</i> ...	116	L'instruction publique dans la Province de Québec, <i>Ludger Faguy</i>	411, 480
Cinquantième canadien des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, <i>C.-J. Magnan</i>	119	Un établissement secondaire féminin au Canada: l'Institut Pédagogique de la C. N.-D., <i>Jeanne-P. Crouzet-Ben-Aben</i>	466
Un nouveau guide pour l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires, <i>Jean Leterrien</i>	128	Méthode ancienne ou méthode nouvelle, <i>Ch Delabar</i>	471
Le drapeau "Jacques-Cartier", <i>Maurice Brodeur</i>	129	Quelques suggestions à propos d'observation, <i>Gérard Sindon</i>	474
La prière en famille, <i>Jules Simon</i>	134	M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement du dessin, <i>C.-J. Magnan</i>	477
L'alcool et la famille.....	185	L'éducation des jeunes: réflexions d'un homme d'expérience, <i>M. le Juge Choquette</i>	477
Le prix de langage, <i>C.-J. Magnan</i>	209	Le manque d'ordre et d'exactitude, <i>l'Auteur des "Paillettes d'Or"</i>	478
Les sciences naturelles à l'école primaire, <i>C.-J. Magnan</i>	210	Marche à suivre pour donner une leçon de lecture courante, <i>Achille</i>	479
A vous éducatrices! A vous institutrices! <i>L'auteur des Paillettes d'or</i>	211	L'Alcoolisme: le devoir des Canadiens.....	483
L'enseignement de l'histoire nationale: procédés, <i>L. Riboulet</i>	212, 270, 406, 473, 534, 594	En faveur des institutrices, <i>C.-J. Magnan</i> ...	530
L'éducation vaut ce qu'elle coûte, <i>Nicolay</i> ...	216	L'interrogation socratique, <i>M. Decaux</i>	530
L'exercice de rédaction pour les petits, <i>M. Decaux</i>	217	"Les dimanches tu garderas".....	534
A propos de géographie, <i>Marquerite Beaudoin</i> ,	218, 274	De la conjugaison des verbes, <i>Thomas-Louis Tremblay</i>	537
Pour l'éducation nationale.....	219	Un voyage aux Antilles, <i>J.-Chs Magnan</i> ..	540, 599
Causeries pédagogiques, <i>les Instituteurs de l'École Jacques-Viger</i>	219	J.-F. Perrault: un bienfaiteur de l'éducation, <i>G.-E. Marquis</i>	543
Comment guider nos lectures, <i>Mgr Antonio Camirand</i>	221, 273, 339	"Deuxième congrès d'enseignement ménager"	545
L'alcoolisme tue les races.....	223	"Chant à l'École".....	545
Gerbe de conseils, <i>C.-J. Magnan</i>	265	Notre système scolaire apprécié par l'Inspecteur de l'Académie de Paris, <i>P. Grouzet</i>	593
Causeries pédagogiques, <i>Eugène Potvin, instituteur, Montréal</i>	268	Le développement de l'intelligence, <i>Frère Chrysostome, des E. C.</i>	597
		L'enseignement ménager et la vie familiale..	602

Documents officiels

PAGES	PAGES		
La "Journée de Jacques Cartier": lettre de M. C.-J. Miller.....	1	Congé à l'occasion du mariage de Son Altesse le duc de Kent, <i>Cyrille-F. Delâge</i>	298
La "Journée de Jacques Cartier", <i>C.-J. Magnan</i>	2	Institut pédagogique Saint-Georges.....	304
Départ de Cartier, <i>A.-B. Routhier</i>	3	Rapport du Surintendant de l'Instruction publique à l'honorable Secrétaire de la Province, <i>Cyrille-F. Delâge</i>	342
La Croix de "Jacques Cartier", <i>Maurice Brodeur</i>	5	Au personnel enseignant de la Province de Québec: le bon langage à l'école primaire, <i>C.-J. Miller</i>	359
Le premier voyage de Jacques Cartier.....	23	Quatrième congrès des inspecteurs d'écoles urbaines.....	359
Hommage à Jacques Cartier (dessin).....	27	Réunion du comité de régie du certificat d'études primaires.....	360
Gloire à Jacques Cartier, <i>Thomas Chapais</i>	40	M. l'abbé J.-O. Maurice, décoré de l'Ordre du Mérite scolaire.....	360
Jacques Cartier, notre découvreur, <i>Léon Gérin</i>	40	Brevets de capacité accordés par le Bureau central de 1924 à 1934.....	361
Le 9e congrès des inspecteurs régionaux.....	6	Commission administrative du Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire: session de décembre, 1934, <i>François-Paul Noël, secrétaire</i>	502, 566
On demande des correspondants canadiens.....	6	Nomination: M. Gérard Morisset.....	507
Nomination de deux nouveaux inspecteurs d'écoles.....	6	Avis de congé à l'occasion du Jubilé d'argent de Sa Majesté George V, <i>Cyrille-F. Delâge</i>	465, 565
Ordre du Mérite scolaire.....	7	Certificat d'études primaires: date d'examens <i>C.-J. Miller</i>	565
Circulaires aux Principaux des écoles normales de garçons, <i>Cyrille-F. Delâge</i>	91	A Oxford, Angleterre.....	635
Bureau central des examinateurs catholiques.....	91, 185, 299, 303, 393, 642	Avis aux instituteurs et aux institutrices: Fonds de pension et primes.....	636
Nomination: M. J. N. Miller au Conseil de l'Instruction publique.....	92	Cours d'anglais à l'Université de Toronto.....	636
Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, <i>Lionel Bergeron</i> : Session de septembre 1934.....	152	Aux directeurs et aux directrices des Cercles des Jeunes Naturalistes et aux Principaux des Écoles normales.....	635
" " février 1935.....	424	Liste des éducateurs décorés à l'occasion du Jubilé d'argent de Sa Majesté George V....	637
" " mai 1935.....	620	Bureau central des examinateurs catholiques, examens de juin 1936.....	642
Lettre adressée à MM. les Principaux des écoles normales de garçons, <i>Cyrille-F. Delâge</i>	184		
Classement des élèves des écoles normales de garçons pour l'année scolaire 1934-35.....	184		
Institut d'enseignement moderne de pédagogie.....	185, 304		
Avis aux instituteurs et aux institutrices.....	185		
Examens des aspirants inspecteurs d'écoles: examens d'août 1935.....	242		
Premiers congrès des Principaux des scolastiques-écoles normales.....	243		

Documents scolaires

Un congrès d'instituteurs aux Trois-Rivières.....	18	Réunion à Toronto de l'Association d'Éducation du Canada.....	241
Le 25e anniversaire de l'École normale de Hull.....	19	Inauguration du nouveau bâtiment de l'École normale de Valleyfield.....	241
Un jubilé d'argent à l'École normale de Saint-Hyacinthe.....	20	197e réunion de l'Association des instituteurs catholiques de la circonscription de l'École normale Laval, <i>Roland Croteau, secrétaire</i>	305, 556
L'École ménagère régionale de Sainte-Ursule.....	20	Alliance catholique des professeurs de Montréal: Section des institutrices, <i>Berthe Gagnon, secrétaire</i>	500
Alliance catholique, section des institutrices, Montréal, <i>Lise Savoie</i>	21	Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, <i>A.-B. Charbonneau</i>	645
Le Cercle d'études des instituteurs catholiques Québec.....	22		
L'Association des Institutrices catholiques de la Province de Québec.....	240, 647		

Méthodologie

LEÇON D'HISTOIRE NATIONALE: le premier voyage de Jacques Cartier.....	23	Programme de février.....	366
LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE, <i>Frère Amédée, des É, C.</i> : Programme de septembre.....	26	" de mars.....	416
" d'octobre.....	78	" d'avril.....	494
" de novembre.....	148	" de mai.....	551
" de décembre.....	228	" de juin.....	609
" de janvier.....	286	RÉDACTION D'APRES L'IMAGE, <i>Rock Aubry</i> : Défrichement.....	28
		La Famille Durand.....	234
		Les enfants.....	284

	PAGES
PHRASÉOLOGIE ET COMPOSITIONS A L'ÉCOLE PRIMAIRE: <i>Frère Arsène-Louis, de l'I. C.</i>	30, 86, 145, 231, 364, 496, 611
RÉDACTION PÉDAGOGIQUE: de l'emploi du temps.	32
"La Classe en anglais, <i>Frère Henri, de l'Inst. C.</i>	33
MÉTHODOLOGIE DE L'ANGLAIS: <i>Frère Régis-Stanislas des Écoles Chrétiennes</i>	87, 150, 236, 296, 368, 420, 497, 554, 615
"Flore-Manuel de la Province de Québec"	34
La lecture expliquée à l'école primaire supérieure et à l'école normale, <i>H. Gaillard de Champris</i> :	
Un ménage bourgeois, <i>H. de Balzac</i>	74
Explication de deux maximes (<i>La Rochefoucauld, Vauvenargues</i>)	221
Une leçon de fierté: <i>Nicomède: P. Corneille</i>	277, 413
Une scène de comédie dans une tragédie.	484
La cabane, <i>d'Alphonse Daudet</i>	547
Le chant à l'école, <i>Une sœur de la C.N.D.</i>	80, 143, 232, 283, 365, 419, 545

	PAGES
ENSEIGNEMENT RURAL: Leçons de choses: le lin, <i>Laurette Beauséjour</i>	83
Leçons de choses et exercice d'invention: ce que coûte une cheminse, <i>L. G.</i>	90
Leçon d'histoire du Canada: l'Acte de Québec, <i>Aurore Arsenault</i>	138
Récitation: La chanson du vieux laboureur	145
La fonction de la feuille	146
Rédaction: <i>Thérèse Buck</i>	227
Les sciences naturelles au service de l'agriculture (composition), <i>Cécile Charette</i>	362
Le second voyage de Jacques Cartier, <i>Georgette De Serres</i>	288
Le corps humain	230
Récitation: A Saint-Malo, <i>Adolphe Poisson</i>	288
Leçon de choses: L'Eau, <i>Germaine Monette</i>	490
Pour devenir écrivain, <i>Abbé F. Charbonnier</i>	604
Composition: Hygiène buccale, <i>Fernande Reny</i>	606
Leçon de choses: Les Nids	608
Récitations: L'arrivée de Jacques Cartier à Stadaconé, <i>l'abbé H.-R. Casgrain</i>	612
La messe à l'Île-aux-Coudres, <i>l'abbé H.-R. Casgrain</i>	614

Exercices scolaires

(Enseignement pratique)

INSTRUCTION RELIGIEUSE, <i>Fideles</i> , 35, 93, 136, 244, 308, 371, 437, 508, 571, 648
LANGUE FRANÇAISE: École primaire élémentaire, 36, 94, 187, 245, 309, 372, 439, 509, 572, 649
École primaire complémentaire, 41, 99, 193, 250, 314, 377, 444, 515, 577, 653

MATHÉMATIQUES: Arithmétique, 44, 102 à 106, 196 à 200, 252 à 256, 317 à 320, 379 à 383, 447 à 453, 517 à 521, 579 à 583, 656 à 664
Mesurage, 50, 51, 106 à 108, 200, 201, 256, 257, 321, 322, 384, 385, 453, 454, 521, 523, 584, 586, 661, 662
Algèbre, 50, 51, 107, 108, 202, 257, 258, 321, 322, 386, 455, 522, 523, 585, 662

Le Cabinet de l'Instituteur

"Sur les Routes de France", 52, 112, 204, 260, 326, 392, 463, 524, 589, 666	
Pour les communautés enseignantes	52
Les centenaires de 1934	53
"Nos animaux chez eux"	53
"Guide pour l'enseignement de l'Agriculture"	54
Le Vatican	54
L'alcool n'est pas un aliment	54
Le nouveau Supérieur général des Frères des Écoles Chrétiennes	54
"France et Rome"	55
Pour la préparation du personnel enseignant	55
Bibliographie	92, 389, 526, 590, 667
Les "pourquoi des tout-petits", <i>A. M. Lamare</i>	109
Pourquoi rester français, <i>l'abbé Étienne Blanchard</i>	109
Questions de français, <i>N. Degagné, ptre</i> , 110, 206, 261, 324, 456, 527	
"Morceaux choisis d'auteurs canadiens"	111
Le Frère Henri de l'Instruction chrétienne, <i>C.-J. Magnan</i>	111
Méthode de correction du langage, <i>N. Degagné ptre</i>	112
"Les Enfants de France"	112, 459
Le "Bulletin des Institutrices Catholiques de l'Ouest"	195
Novembre (poésie)	203
Nos Morts, <i>P.-P. Magnan</i>	203
"The Romance of Quebec", <i>C.-J. M.</i>	204

En réparation du schisme de Henri VIII	204
Manuels d'enseignement rural	205
"La Pointe-du-Lac", <i>C.-J. M.</i>	205
L'Association C-F. pour l'avancement des sciences	205
Un ancien instituteurs à la Bibliothèque de la Législature ce Québec	205
Cartes postales historiques	206
Feu Mgr F.-X. Cloutier	207
La Franc-Maçonnerie est dénoncée en France	207
Le "Communisme", <i>C.-J. M.</i>	207
L'histoire de Saint-Jérôme, <i>C.-J. M.</i>	208
Un joli timbre	208
L'instituteur devant le <i>Code civil</i>	233
Une journée du Pape, <i>George Goyau</i> , 259, 323, 387	
Une institutrice de Mérite, <i>Mlle Aubry, Pierre Lemire</i>	246
"Les Trois-Rivières"	261
Pour la préparation du personnel enseignant, en Suisse	262
Les livres (poésie), <i>Henri de Régner</i>	264
Avec Jacques Cartier: un jeu historique	264
Tout ce que Dieu fait est bien fait	304
La persécution religieuse au Mexique	324
Importance du bon exemple, <i>Mgr Gibier</i>	325
Lettre du Jour de l'An, <i>Mme de Sévigné</i>	325
Soyez exact	325
M. Alfred St-Cyr	326
Une anecdote sur le maréchal Foch	327
Pensées	327, 529

PAGES	PAGES
Vient de paraître:	
"L'Instruction publique dans la Province de Québec", deuxième édition 328, 462, 588	Le décalogue de la conversation..... 464
"Cours d'histoire du Canada", par Thomas Chapais..... 328, 525	"Histoire de la Pédagogie" de L. Riboulet, une nouvelle édition, C.-J. Magnan..... 526
"Traité d'analyse grammaticale et logique", Adrien Froment..... 360	Sa Sainteté Pie XI..... 527
A mes chers amis mes livres: premiers adieux: C.-J. Magnan..... 388	Preuves scientifiques de l'authenticité du Saint-Suaire et de la Sainte-Tuniqué..... 528
Mgr A.-O. Comtois, quatrième évêque des Trois-Rivières, C.-J. M..... 389	Le mois de Marie à la campagne..... 586
Feu Jean-Charlemagne Bracq, C.-J. Magnan 390	Le triomphe de l'enseignement ménager..... 587
Le congrès eucharistique de Buenos-Ayres... 390	Les nôtres à l'honneur: Décorés par la France. 588
Feu M. Paul Bergeron..... 392	L'épée de la Nouvelle-France, C.-J. Magnan. 588
Il y a un homme, Lacordaire..... 455	Une appréciation qui vient de France..... 589
Une leçon de courage moral..... 457	Revue de l'Université d'Ottawa..... 589
La France et le Vatican..... 458	L'Assemblée Législative de Québec proteste contre le gouvernement persécuteur du Mexique..... 590
Aimons et protégeons les oiseaux..... 458	Protégeons et aimons les oiseaux et les animaux utiles à l'Agriculture..... 590
Associations missionnaires des Ursulines de Québec..... 458	Aux Cercles des Jeunes Naturalistes..... 591
Cours abrégés d'économie domestique..... 459	A Lourdes..... 591
Petit traité d'analyse logique..... 460	"Propos pédagogiques"..... 591
Le centenaire de la Cong. des Filles de Jésus.. 460	Nouveautés pédagogiques: Pour travailler avec le Bon Dieu..... 591
"La Rivière-à-Mars:" un nouveau roman canadien..... 460	Autres publications récentes..... 592
Où faire relier l'Enseignement Primaire..... 461	Le canal Lachine en 1689..... 592
Le portrait de Jacques Cartier..... 461	La menace du communisme au Canada..... 667
A lire..... 461	Une œuvre de maître: "Flore Laurentienne". 667
"Les méthodes actives dans l'enseignement religieux"..... 462	Retraite fermée: Dorval..... 664
"Le milieu, facteur de culture française"..... 463	Incendie de l'École normale de Joliette..... 666
Le 4e centenaire de la Compagnie de Jésus, C.-J. M..... 463	Les universités dans l'Église..... 667
Journées anticomunistes..... 464	La cuisine à l'école complémentaire..... 668
	Un mandement historique..... 668
	Le cinquantenaire de l'arrivée des Frères Maristes au Canada..... 668

Illustrations

La Croix "Jacques-Cartier"..... 4	Cartes du voyage de Jacques Cartier..... 293
Dessin (Jacques Cartier)..... 27	Dessin..... 367
Le défrichement..... 29	L'Alcool et l'épargne..... 410
Jacques Cartier..... 57	Dessin..... 417
Jacques Cartier et les Sauvages de Stadaconé. 66	L'Alcoolisme..... 483
Dessin..... 79	Analyse de l'eau..... 491
La croix de Gaspé..... 113	Circulation de l'eau..... 492
La drapeau "Jacques-Cartier"..... 131	Puits ordinaires et puits artésiens..... 492
L'alcool et la famille..... 185	Dessin..... 495
Cartes du Canada..... 141	Sa Majesté le roi George V..... 530
Le chant à l'école..... 144	En cueillant des oranges..... 540
Le dessin..... 149	A la Havane..... 541
L'alcool tue la race..... 223	En face d'un palmier..... 542
Dessin..... 229	Dessin..... 552
La famille (rédaction)..... 234	Scènes d'Haïti..... 600, 601
L'alcool et la criminalité..... 276	Dessin..... 609
Les Enfants..... 284	Caravelles de Jacques Cartier..... 612
Dessin..... 287	

